

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue Trimestrielle

SOMMAIRE

<i>L'Humanisme et l'Humour des savants</i>	LÉON LORTIE.....	3
<i>Qu'est-ce que la poésie?</i>	Chanoine ARTHUR SIDELEAU	19
<i>Un théâtre national et populaire</i>	GRATIEN GÉLINAS.....	30
<i>De la protection au libre-échange</i>	ROGER DUHAMEL.....	40
<i>Echos de France:</i>		
Les comédiens français.....	PIERRE-AIMÉ TOUCHARD....	58
1949, année française du souvenir.....	LÉON TREICH.....	61
Richelieu et la Sorbonne.....	ALBERT MOUSSET.....	64
L'Affaire Cicéron.....	JACQUES DOMBASLE.....	67
<i>Courrier des Lettres</i>	ROGER DUHAMEL.....	70
<i>Rayonnement du savoir</i>	R.D.....	86
<i>Chronique des Diplômés</i>		91



Directeur: ROGER DUHAMEL

Association des Diplômés de l'Université de Montréal

COMITÉ EXÉCUTIF:

Me Émile Massicotte, président
M. Étienne Crevier, 1er vice-président
M. Ignace Brouillet, 2e vice-président
Me Claude Demers, secrétaire
M. Pierre R. Gendron, trésorier
M. Roger Duhamel, directeur de la Revue
M. Jules Labarre, président sortant de charge
Dr Louis-Charles Simard, ancien président
Dr Stephen Langevin, ancien président

Président d'honneur: M. Edouard Montpetit

CONSEIL GÉNÉRAL:

Le Comité Exécutif et les délégués suivants:
Agronomie: M. René Monette et
M. Edouard Ducharme
Chirurgie dentaire: Dr Louis Lépine et
Dr Jacques Demers
Droit: Me G.-Henri Séguin et Me Guy Favreau
H.E.C.: M. Joseph Ste-Marie et
M. Rosaire Courtois
Lettres: Mlle Madeleine Gariépy et
M. Gérard Aumont, p.s.s.
Médecine: Dr. Origène Dufresne et
Dr. Eugène Robillard
Médecine vétérinaire: Dr Henri-Paul Marois et
Dr Jacques St-Georges
Optométrie: M. Paul Lippens et
M. Jean Hotte
Pharmacie: M. J. Rodrigue Désilets et
M. Rodolphe Dagenais

Philosophie: M. Jacques Lavigne
Polytechnique: M. Fernand Leblanc et
M. Roland Bureau
Sciences: M. Pierre-E. Duranceau et M. Roger
Lamontagne
Sciences sociales: Mme Rose du Tilly et
M. François Desmarais
Théologie: M. le chanoine Emilien Frenette et
M. l'abbé Irénée Lussier
Le président de l'Association générale des
étudiants;
Anciens présidents de l'A. G. E. U. M.: Me Charles
A. Lussier, Dr Bernard Laramée et M. Jean-Guy
Décarie.
Trésorier honoraire: l'honorable Henri Groulx;
Vérificateur honoraire: M. Jean Valiquette
(H.E.C.)
Administrateur: Me Roger Craig
Conseillers juridiques: Me Roger Brossard c.r.,
Me Damien Jasmin, c.r.

COMITÉ DU FONDS DES ANCIENS:

M. A.-S. McNichols, Me Maurice Trudeau, c.r., Me Raymond Dupuis, Dr Ernest Charron, Dr Stéphen Langevin, Dr Louis-Charles Simard, Me Daniel Johnson, M. Oswald Mayrand, Hon. Alphonse Raymond, M. J.-A. M. Charbonneau, Me Emery Beaulieu, M. Étienne Crevier, secrétaire, M. Gérard Parizeau, trésorier.

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association des Diplômés
de l'Université de Montréal.

Les articles publiés dans *l'Action Universitaire* n'engagent que la responsabilité
de leurs signataires.

Rédaction et administration 2900, boulevard du Mont-Royal, Tel. AT. 9451

Impression et expédition: L'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal, P.Q.

Abonnement: \$3.00 au Canada et à l'étranger. *L'Action Universitaire* paraît en
octobre, janvier, avril et juin

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue Trimestrielle

SOMMAIRE

<i>L'Humanisme et l'Humour des savants</i>	LÉON LORTIE.....	3
<i>Qu'est-ce que la poésie?</i>	Chanoine ARTHUR SIDELEAU	19
<i>Un théâtre national et populaire</i>	GRATIEN GÉLINAS.....	30
<i>De la protection au libre-échange</i>	ROGER DUHAMEL.....	40
<i>Echos de France:</i>		
Les comédiens français.....	PIERRE-AIMÉ TOUCHARD.....	58
1949, année française du souvenir.....	LÉON TREICH.....	61
Richelieu et la Sorbonne.....	ALBERT MOUSSET.....	64
L'Affaire Cicéron.....	JACQUES DOMBASLE.....	67
<i>Courrier des Lettres</i>	ROGER DUHAMEL.....	70
<i>Rayonnement du savoir</i>	R.D.....	86
<i>Chronique des Diplômés</i>		91



Directeur: ROGER DUHAMEL

L'HUMANISME ET L'HUMOUR DES SAVANTS⁽¹⁾

Pour procéder scientifiquement, ainsi qu'il se doit, je devrais commencer par définir les termes dont je veux vous entretenir. Mais comment définir l'humour? Autrement dit, comment définir l'indéfinissable? L'humour est un imprévisible, il se présente au hasard des circonstances, à l'instant où vous l'attendez le moins. Au cours d'une discussion sérieuse, un élément impondérable surgit, on ne sait d'où, s'impose à l'esprit qui ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement cocasse, paradoxal, une équation, entre deux ordres d'idées qui, d'ordinaire, jurent de se trouver ensemble. L'humour échappe à la science mais la science n'échappe pas à l'humour. Si donc je ne puis vous proposer une définition de l'humour, me rappelant que l'excellence d'une définition est inversement proportionnelle à sa longueur, je m'efforcerai de vous présenter un certain nombre d'exemples. Ils montreront que les savants, de même que les gendarmes, ne sont pas toujours des gens sérieux.

Quant à l'humanisme, tout le monde croit savoir ce que c'est. Comme le bon sens, dont Descartes disait qu'il est la chose du monde la mieux partagée, chacun croyant en avoir assez. L'humanisme est encore un concept qui ne se laisse pas mettre en formule. Il n'est pas un composé défini, il n'est pas un système obéissant à des lois rigoureuses, il n'est pas une quantité qui se laisse mesurer. L'homme ne possède pas un coefficient d'absorption pour l'humanisme. On aura beau plonger certains êtres dans l'étude des humanités, ils ne seront pas mouillés; une paroi semi-perméable empêche qu'ils soient émus par les beautés de la nature, des arts, de la littérature: ils ne sont pas des humanistes. D'autres, au contraire, ont une affinité spéciale pour tout ce qui est

1- Causerie prononcée à la Société d'Etude et de Conférences, le 18 avril 1948.

humain. Ils ont des antennes pour capter les moindres vibrations de l'éther intellectuel et sensible. Mais l'humanisme n'est pas seulement affaire d'intelligence. L'imagination y prend une large part, avec la sensibilité. Voilà pourquoi le savant, dont l'imagination est peut-être la qualité dominante, est souvent, autant que le poète, un humaniste. Je ne sais plus qui a dit qu'un chimiste est un poète qui a mal tourné. De son côté, Weierstrasse disait qu'un mathématicien qui ne serait pas un peu poète ne serait pas un mathématicien complet.

Et le savant ? C'est naturellement un personnage qui est censé connaître beaucoup de choses mais qui sait surtout admettre qu'il ne sait rien. Que voulez-vous ? Il ne peut pas tout savoir. Ce qu'il a appris ne compte guère, c'est ce qu'il ignore qui l'intéresse. Au dix-huitième siècle, les savants s'appelaient des philosophes et Fontenelle disait d'eux : « Les vrais philosophes passent leur vie à ne point croire ce qu'ils voient et à tâcher de deviner ce qu'ils ne voient pas. » Voilà pourquoi le savant se pose des points d'interrogation. La recherche est l'affaire de sa vie. Et la recherche est une longue enquête dans l'inconnu. Le savant qui se respecte n'avance rien que l'expérience ou le calcul ne lui aient révélé. Il n'est pas comme le spécialiste à l'excès que les Anglais définissent : quelqu'un qui en sait de plus en plus à propos de moins en moins, finissant par tout savoir à propos de rien. Celui-là, vous pouvez en être sûrs, ne sera jamais un humaniste et il a toutes les chances du monde de manquer du sens de l'humour. Car pour avoir de l'humour il faut savoir regarder le monde et la nature avec un certain détachement. Le spécialiste exagéré est tellement attaché à l'objet de son travail que l'angle d'ouverture de son optique intellectuelle est réduit au minimum. Si ce spécialiste est humoristique, c'est à son insu. Il est d'ailleurs le sujet de presque toutes les histoires que l'on raconte à propos des savants.

Cela ne veut pas dire que tous les vrais savants soient des humanistes ou des humoristes. Les uns sont d'un sérieux qui tient du pontife. On dirait qu'ils ont avalé leur règle à calcul. D'autres sont peu contents de leur sort ; ils se plaignent de tout, se désespèrent parce qu'une expérience ne va pas à leur goût, alors qu'il serait beaucoup mieux de s'en amuser. Question de tempérament, de disposition d'esprit tenant sans doute aux chromosomes que nous ont assurés nos parents. Pour les autres, plus heureux de leur lot, l'existence des gènes

ne les prive pas de plaisir. Ils s'amuse^{nt} aux dépens d'eux-mêmes, de leur science, ou des circonstances où l'occasion les trouve.

L'arsenal des principes, des lois, des hypothèses, des théories et des systèmes peut paraître imposant à qui n'a pas été nourri dans le sérail des sciences. Mais celui qui en connaît les détours n'en est pas impressionné. Sans leur manquer de respect, il traite avec familiarité ces objets qui sont pour lui de consommation courante. Il vous conseillera de vous appuyer toujours sur les principes. Chacun sait qu'ils finiront bien par céder. Le conférencier, lourd de toute la responsabilité qu'on vient de placer sur ses épaules, obéit au principe d'Archimède et se plonge dans son sujet afin de se débarrasser d'une partie de son poids. Une discipline aussi austère que la thermodynamique n'est pas à l'abri de l'humour. Elle est gouvernée par trois principes qu'on désigne ordinairement de la façon suivante: le premier principe, le second et le troisième principes. Cela fait penser à Molière. L'initié ne sent pas la nécessité de les définir davantage mais le profane a besoin d'apprendre que le premier est celui de conservation de l'énergie. Il sert souvent de prétexte à ceux qui veulent ne rien faire. Le second est celui de dégradation de l'énergie. Il est en contradiction avec ce que Berthelot appelait la loi du travail maximum, ce qui prouve que le travail est dégradant. Le troisième s'exprime ainsi: l'entropie d'un système tend vers un maximum. Les étudiants trouvent qu'il est de trop. Son énoncé inspira aux physiciens celui d'un quatrième principe dont on chercherait en vain la présence dans les traités et les manuels: la perversité d'un système tend vers un maximum. L'art de faire des expériences est hérissé de difficultés. En dépit des trois principes qui prévoient la possibilité d'un résultat, il arrive que le système ne réponde pas aux espérances de l'expérimentateur. C'est ici qu'intervient ce quatrième principe. Cela vaut mieux que de se lamenter en vain à Dieu et à ses saints.

Le cimetière des hypothèses est un lieu où l'esprit du savant aime à vagabonder. Hélas! qu'on en a vu mourir des hypothèses! La mortalité infantile est grande dans leur famille et c'est un phénomène dont ne se préoccupe heureusement pas le ministère de la Santé. Des malins prétendent qu'une hypothèse qui a réussi devient une théorie qui se prend au sérieux. Mais n'en croyez rien, c'est une hypothèse gratuite. Méfiez-vous aussi des théories séduisantes. C'est le seul bon précepte de la morale scientifique.

L'objet de certaines sciences est difficile à définir et cela donne lieu de temps à autre à des incidents de frontière. Qu'est-ce par exemple que la chimie physique ? Chose hybride et qui ne se laisse pas facilement circonscrire. Il existe pourtant des physico-chimistes. Mais que font-ils ? L'un d'entre eux, le professeur Lowry, va nous le dire : « Un physicien fait des mesures précises sur des corps impurs ; un chimiste fait de mauvaises mesures sur des corps qu'il a longuement purifiés ; le physico-chimiste fait de mauvaises mesures sur des corps impurs ». Pour Jean Perrin, c'est encore plus simple. Un jour qu'on lui demande ce qu'est la chimie physique, il répond en clignant de l'œil : « Mais... c'est ce que j'enseigne. » Il faut dire que plusieurs de ses collègues critiquaient précisément sa conception de la chimie physique. A ceux qui lui faisaient un reproche du même genre, le professeur Bouasse, dont les préfaces mordantes ont acquis une juste célébrité, répondait avec malice : « Si mon cours paraît difficile à quelques-uns, c'est qu'il choque leurs habitudes ». Ce fameux professeur de mathématiques de l'Université de Toulouse n'avait aucun respect pour les œuvres de certains de ses collègues. Dans la même préface il écrit : « Souvent, en quelques pages, je résume des traités spéciaux toujours énormes. Je veux que le lecteur, rencontrant par hasard ces monuments typographiques, ait l'impression qu'ils sont vides ».

Parlant de mathématiciens, savez-vous ce qu'en disait Fontenelle ? « Les mathématiciens sont comme les amants... Concédez un principe à un mathématicien, il en tirera des conséquences que vous devez lui concéder, puis de cette conséquence une autre ».

A cause de leur rigueur et du caractère absolu de leurs définitions, les mathématiques se prêtent admirablement à l'humour. On peut appliquer des formules mathématiques apparemment exactes à des choses qui, par nature, manquent de la plus élémentaire exactitude. La géométrie fournit l'élément sérieux, quantitatif, auquel s'accôle un terme inattendu qui provoque le rire ou du moins le sourire. Stephen Leacock a merveilleusement réussi dans ce genre. Qui ne connaît sa *Boarding House Geometry* ?

Voici quelques-uns de ses axiomes :

Toutes les pensions sont les mêmes pensions. Les pensionnaires dans une même pension et sur le même étage sont égaux les uns aux autres. Toutes les autres chambres étant prises, on dit qu'une chambre simple est une chambre double.

Et voici quelques postulats:

La propriétaire peut être réduite à ses termes les plus bas par une série de propositions. Les draps de lit d'une pension, même si on les prolonge indéfiniment de chaque côté, ne se rencontreront pas.

Mais Leacock était un professionnel de l'humour. Il n'était un savant que dans la mesure où les sciences économiques peuvent trouver place dans la hiérarchie des sciences. D'aucuns prétendent que ce ne sont pas des sciences et doutent même qu'elles soient économiques.

De la même façon, certains phénomènes classiques de la science peuvent donner lieu à des interprétations humoristiques. Un savant qui, par extraordinaire, est propriétaire d'une maison de rapport, définit ainsi ce que les physiciens appellent la température critique: « La température sur laquelle un propriétaire ne peut s'entendre avec ses locataires ». Un autre, dont l'esprit est mal tourné, enseigne l'optique. Arrivant à la question des foyers conjugués, il les définit: « Encore un ménage à trois ». Tout récemment, un professeur de chimie ayant à parler de l'eau, commença son cours de la façon suivante: « La chimie moderne connaît plusieurs sortes d'eaux: l'eau ordinaire, l'eau lourde, l'eau oxygénée et l'ONU ».

Bien des circonstances peuvent prêter à des situations humoristiques. Le célèbre physicien Clerk Maxwell fut le premier directeur du laboratoire Cavendish à l'Université de Cambridge. Tout le monde scientifique attendait avec impatience sa leçon d'ouverture. Il la fit sans tambour ni trompette pour ses seuls élèves devant qui il développa des idées très élevées sur la recherche scientifique. A quelques jours de là il annonce publiquement la date et l'heure de sa première leçon à laquelle s'empressent d'assister toutes les sommités de la science de la grande université. Voyant qu'on s'est mépris sur la signification de son annonce, Maxwell prend un malin plaisir à infliger à ses auditeurs distingués une leçon élémentaire sur la chaleur. Il ne leur fait grâce de rien: les définitions les plus simples et les phénomènes les plus ordinaires se suivent dans l'ordre le plus rigoureux, le professeur insistant avec un plaisir tout particulier sur la transformation des degrés centigrades en degrés Fahrenheit. C'est ce même Maxwell qui introduisit le démon dans la physique. Ce démon de Maxwell avait pour mission de faire ce que tous les physiciens considèrent comme

une impossibilité, la réalisation du mouvement perpétuel. Mais à l'aide de ce démon, il put montrer qu'à l'échelle moléculaire le principe de conservation de l'énergie pourrait s'appliquer intégralement. Maxwell introduisit aussi le tire-bouchon dans la physique. Ce nouvel instrument n'est d'ailleurs qu'un symbole car il suffit de faire le geste de s'en servir, comme lorsqu'on décrit une spirale, pour qu'on sache où se trouvent le pôle sud et le pôle nord d'une bobine parcourue par un courant électrique.

Rien ne paralyse plus un professeur qu'une expérience de cours qui refuse de se comporter convenablement. Georges Claude fait un jour une conférence à Prague. Il parle naturellement de l'air liquide, illustrant ses paroles d'expériences spectaculaires. Il veut montrer, entre autres choses, qu'en versant de l'air liquide dans un verre, le brusque abaissement de température le brisera. A deux reprises il rate l'expérience et il s'apprête, un peu nerveux, à la tenter une troisième fois lorsqu'il retrouve ses esprits. Il déclare victorieusement: « J'aurais dû y penser... ce sont des verres de Bohême ». L'auditoire oublia que l'expérience avait raté.

Au cours d'une excursion botanique en Gaspésie, l'été dernier, on demanda à un célèbre botaniste et explorateur américain ce qui l'avait induit à étudier la botanique. « Parce que j'aime les bleuets », répondit-il. « Mais encore ? », lui dit-on. « C'est bien simple, je voulais savoir où se trouvent les plus gros et les meilleurs bleuets et c'est ainsi que j'ai appris la botanique ». Une réponse aussi inattendue tomba un jour des lèvres du chimiste américain T.-W. Richards. On lui demandait qui il considérait comme le meilleur chimiste. « Celui qui joue le mieux du violoncelle ». Dans le même salon se trouvait le grand chimiste Ostwald qui s'apprêtait à jouer de cet instrument.

Faut-il appeler de l'humour, ou de l'humeur, les mots d'esprit douteux qu'on échangea lors de la grande querelle qui mit aux prises les partisans et les adversaires de Darwin ? Dans une mémorable séance à Oxford, l'évêque anglican Wilberforce termine son allocution par ces mots: « Je voudrais demander à mon voisin, le professeur Huxley, qui croit descendre du singe, si cet ancêtre est du côté maternel ou du côté paternel ». Huxley répond avec calme: « Je soutiens qu'un homme n'a pas à rougir d'un tel ancêtre. Mais si j'avais un ancêtre dont je voudrais oublier l'existence, ce serait un homme qui se mêle de trancher des questions auxquelles il n'entend rien. »

La théorie de l'évolution a donné lieu à un autre genre d'humour avec l'avènement de la bombe atomique. Un de ces merveilleux et terribles engins avait détruit toute l'humanité. Un couple de singes, témoins du cataclysme, restait seul sur la terre. Dans son langage, le singe dit à sa compagne: « Va-t-il donc falloir tout recommencer ? »

Ce n'était pas la première fois que les singes prêtaient leur concours à des humoristes scientifiques. Mais ici, je me pose une question. L'humour peut-il couler à jet continu ? N'est-il pas au contraire un phénomène discontinu ? Que faire alors des récits humoristiques ? Admettons qu'on puisse exploiter une situation qui possède tous les attributs de l'humour. C'est ce qui arriva le 20 septembre 1886 lorsque les abonnés des *Berichte der Deutschen Chemischen Gesellschaft* reçurent une livraison qui leur parut anormale. Croyant lire, comme ils s'y attendaient, leur exemplaire des Comptes-rendus de la Société allemande de chimie, ils s'aperçurent que le titre avait été quelque peu changé. Au lieu de *Deutschen*, ils lurent *Durstigen*, qui veut dire « assoiffé ». La liste des collaborateurs paraissait suspecte: Bierfreund, Alicke, Belicke, Celicke, Delicke, Porkins, (de Chicago), etc. Les mémoires traitaient de la synthèse du cognac et d'autres sujets aussi surprenants. Pour s'amuser aux dépens du président de la Société, le chimiste Auguste Kekule, qui avait connu la gloire en découvrant la structure du benzène, on avait écrit un mémoire sur ce sujet. L'auteur, qui se nomme Findig, écrit le plus gravement du monde: « Tout comme l'atome de carbone possède quatre affinités, les quadrumanes possèdent quatre mains. Si nous prenons maintenant six macaques qui forment un anneau en se donnant alternativement et réciproquement une ou deux mains, nous arrivons à une représentation exacte de la formule de Kekule ». Des illustrations montrent les singes qui se servent de leur queue pour se combiner à des atomes d'hydrogène.

Cette livraison humoristique de la célèbre revue allemande est la dernière manifestation d'un genre d'humour bien particulier aux chimistes allemands. Déjà, Liebig et Wöhler s'étaient servi des pages d'une revue très sérieuse pour y publier des articles d'un humour un peu gros afin de ridiculiser les théories de leurs adversaires. En 1839, par exemple, Liebig avait fait paraître dans les *Annalen der Chemie*, qu'il dirigeait, une description fantaisiste des microbes de la levure de bière. Il ne croyait pas à leur existence et, pour mieux jeter le ridi-

cule sur les travaux du français Thénard qui y croyait, il décrit ces microbes jusque dans leurs moindres détails. Rien n'y manque: tous les organes de la respiration, de la digestion et de la reproduction sont anatomisés de façon burlesque. La farce est grosse et même assez grasse. Un peu plus tard, dans les mêmes *Annalen der Chemie*, c'est au tour de Wöhler de s'amuser aux dépens du chimiste français Jean-Baptiste Dumas. Mais laissons ce sujet car l'humour allemand n'est pas de grande classe. Il ressemble à l'esprit des potaches.

Si l'humour de Stephen Leacock puisa souvent aux sources de la science, un chimiste canadien a rendu la pareille à la littérature. Le professeur Hiebert, qui enseigne la chimie à l'Université du Manitoba, vient de faire paraître, sous le titre de *Sarah Binks*, une œuvre bien amusante. L'auteur a imaginé le personnage et l'œuvre poétique de son héroïne, la *Sweet Songstress of Saskatchewan*. Avec toutes les ressources et tous les trucs de métier du critique littéraire féru de méthode scientifique, il analyse les poèmes de Sarah Binks. Il découvre les influences qui sont à l'origine de son inspiration et rapporte les appréciations d'auteurs imaginaires qui ont écrit sur la poétesse de volumineuses et savantes thèses de doctorat. Aucun cliché ne manque. Tous les procédés du professeur de littérature y passent: la critique interne, la critique des sources, la littérature comparée, les sciences auxiliaires, l'arsenal complet de la bibliographie savante avec notes et renvois, tout est mis à contribution. Hiebert prend plaisir à parodier le pédantisme du critique heureux d'avoir découvert dans une strophe, dans un vers, dans un mot, l'indication d'un état d'âme de son héroïne ou la date où elle écrivit un de ses poèmes.

Les thèmes du doux barde de la Saskatchewan ressemblent à s'y méprendre à ceux de nos poètes du terroir. Sarah chante l'homme engagé, le cheval, la vache, le chien, le veau, les semailles, et même la bête puante. Le Qué-vache-qué de l'Heure des vaches a son pendant qui est le Hi Sooky, Ho Sooky de Sarah Binks. Inutile de dire que la poétesse est presque illettrée. Le seul livre qu'elle ait étudié est un manuel élémentaire de géologie qui, d'après Hiebert, a eu sur elle une profonde influence parce qu'elle y a trouvé des mots rares et difficiles.

Voici un spécimen de cette poésie où j'ai tâché de conserver, dans la traduction, la saveur des expressions de la poétesse imaginaire.

L'homme engagé

Où trouver un homme engagé
 Aux humbles tâches attaché
 Pour raccommoder les harnais
 Pelleter le ciment
 Et bouillir l'huile ?

Où trouver un homme engagé
 Qui sait bien faire le train
 Herser largement
 Labourer profondément
 Les grands espaces ?

Où trouver un homme engagé
 Qui ne rechigne pas à l'ouvrage,
 Ne pense qu'au boulot,
 Et rien de plus,
 Dans sa caboche ?

Un tel poème est une pure merveille si on en croit le docteur Taj Mahal, le professeur Marrowfat et Miss Cecil Drool qui en ont fait une analyse aussi pénétrante que critique.

Avec un humour souriant, mon collègue Hiebert a écrit une satire énorme des monuments critiques inspirés par l'application d'une prétendue méthode scientifique à ces sujets qui sont aux antipodes de la science. L'auteur a réussi parce qu'il possède une solide formation littéraire autant que scientifique. Ses diplômes en philosophie, en philologie et en chimie en témoignent, mais il a, par dessus tout, du bon sens et le sens de l'humour. Il est un humaniste qui s'amuse des travers de ses contemporains et qui donne en riant une utile leçon.

L'humanisme, s'il se réduisait à la connaissance de la littérature et des arts, serait le fait de tous les bacheliers qui se piquent d'assister aux concerts et de fréquenter les expositions. Nous pourrions trouver nombre de savants qui lisent autre chose que des romans-policiers, savent distinguer Ravel de Beethoven et Cézanne de Raphaël. Mieux encore, des savants possèdent à fond l'art d'écrire, jouent d'un instrument ou s'exercent à la peinture. Combien de savants illustres n'ont-ils pas hésité, au début de leur carrière, entre la science et la littérature ? Claude Bernard fit jouer une tragédie, qui eut quelque succès à Lyon, et en avait composé une autre qu'il soumit au critique

Saint-Marc Girardin. Celui-ci lui conseilla plutôt d'étudier la médecine. Ampère composa des poèmes dont voici un exemple :

Que j'aime à m'égarer dans ces routes fleuries
Où je t'ai vue errer sous un dais de lilas;
Que j'aime à répéter aux nymphes attendries
Sur l'herbe où tu t'assis, les vers que tu chantas.

Au bord de ce ruisseau dont les ondes chéries
Ont, à mes yeux séduits, réfléchi tes appâts,
Sur les débris des fleurs que tes mains ont cueillies
Que j'aime à respirer l'air que tu respiras.

Il y a quatre autres strophes où se retrouvent tous les clichés des bergerettes du 18^{ième} siècle. Soyons heureux que le grand Ampère ait troqué cette pauvre lyre pour un objet plus digne de son génie. Ces vers nous montrent néanmoins qu'il a ressenti, comme tous les adolescents, des sentiments tendres et délicats.

Les vers que Davy composa dans sa jeunesse ont une allure héroïque. Dans un poème qu'il intitule Les Fils du Génie, le chimiste anglais déclame avec emphase :

Comme vous, fiers rochers, dans la vague qui rage,
Superbes, dédaignant la fureur des autans,
Les vrais fils du Génie, ô sublimes Titans,
Survivront, immortels, dans l'océan des âges.

Ceux-là seuls sont vivants dont l'esprit éthéré,
Des divines lueurs faisant leur nourriture,
Méprisent les soucis de l'humaine nature
Comme l'aigle se rit des lunaires clartés.

Davy jouissait de l'amitié de Coleridge et de Woodsworth mais sa découverte des métaux alcalins vaut mieux que ses poèmes. De telles effusions lyriques ne sont pas le signe indubitable de l'humanisme. Elles montrent cependant que leur auteur, qui n'a pas encore trouvé sa vocation scientifique, possède un idéal de beauté qu'il croit exprimer en se servant des moyens conventionnels du rythme et de la rime. Dès qu'un esprit curieux, comme celui d'Ampère, de Davy, de Moissan ou de Claude Bernard connaît la beauté de la science et l'ivresse de la découverte, c'en est fait du dictionnaire de rimes. La création d'une œuvre scientifique a pour lui plus de prix que le plus beau poème. Il y savoure une satisfaction que ne saurait lui donner

la poésie. Dans les assauts qu'il livre pour pénétrer les secrets de la nature il éprouve les joies et les douleurs du poète qui lutte contre Minerve. La réussite de ses efforts est elle-même une source de beauté. Bertrand Russel nous l'affirme lorsqu'il dit : « Les mathématiques, vues comme il se doit, possèdent non seulement la vérité, mais une suprême beauté, une froide et austère beauté, comme celle de la sculpture, qui ne s'adresse pas aux parties les plus basses de notre nature, sans les artifices de la peinture et de la musique, mais sublimement pure et capable d'une sévère perfection comme seul peut y parvenir le plus grand art. »

Vous direz que Russell vante sa propre science, qu'il est orfèvre ? Écoutez un poète. Goethe, qu'on accusait d'être l'ennemi des mathématiques, répondait : « Personne plus que moi ne les estime car elles accomplissent la chose même dont la réussite m'a toujours échappé. » Et Goethe était sincère car, voulant goûter tous les enivrements que peut se permettre l'esprit humain, il fut chimiste, physicien et biologiste en plus d'être poète.

On cite souvent l'histoire de Rossini qui composa en quinze jours la partition du Barbier de Séville. Que dire de l'inspiration qui s'empara d'Ampère lorsqu'en une semaine il fit toutes les expériences qui le conduisirent à la puissante synthèse de l'électro-magnétisme ? Tout comme le poète, il fut dans un état de transe qui lui fit oublier le manger, le boire et le dormir.

La découverte scientifique provoque souvent la joie la plus pure, celle qui porte aux effusions spontanées de la plus noble sensibilité. Vous rappelez-vous cette scène touchante ? Le vieux savant Biot, à qui Pasteur vient de montrer le phénomène de la polarisation rotatoire des tartrates, prend le bras de son jeune collègue et, rempli d'émotion, lui dit : « Mon cher enfant, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie que cela me fait battre le cœur ».

Tous ces exemples tendent à montrer que la science, autant que la littérature et les arts, est une partie du patrimoine spirituel de l'humanité. Les anciens le savaient qui ne dressaient pas de barrières entre la science et les lettres. Pascal et Descartes sont-ils plus philosophes que savants ? Le *Discours de la Méthode* est-il uniquement l'œuvre du philosophe et du littérateur ? Aurait-il même jamais paru si Descartes n'avait voulu qu'il servît de préface au traité de l'Optique et des Méteores dont il voulait présenter la nouveauté ? Pris lui-même d'une

fièvre qu'on pourrait appeler poétique, il compose, pendant qu'on imprime les autres parties de son œuvre, l'essai sur la Géométrie qui est le point de départ de toutes les mathématiques modernes.

Pascal sort de la retraite où il compose ses immortelles *Pensées* pour ajouter à son œuvre scientifique en proposant le problème de la roulette. Ce problème est un avant-coureur du calcul infinitésimal qui a permis à la physique de rendre compte non seulement du monde qui nous entoure mais de l'ensemble de l'univers.

Pascal et Descartes, lecteurs de Montaigne et des classiques, ne sont-ils pas des exemples parfaits de l'humaniste savant? Leur esprit se meut à l'aise dans la conception des plus hautes pensées philosophiques et des plus belles découvertes scientifiques. Dans l'expression de leurs idées ils manient si bien la langue de leur pays qu'ils sont même reconnus comme les créateurs de la prose française. Au siècle suivant, d'Alembert eut une activité littéraire qui fait presque oublier qu'il est un des plus grands mathématiciens de son époque. Il écrivait, disait-il, pour montrer qu'un géomètre peut avoir le sens commun. Et ce bavard de Fontenelle? Fut-il un savant? Il n'a rien laissé d'original mais nul mieux que lui ne connaissait la science de son temps. Fontenelle fut à coup sûr un humaniste qui fréquenta les auteurs de l'antiquité comme ceux de son siècle. Nul mieux que lui ne connut les hommes... et les femmes auxquelles il destina ses *Entretiens sur la Pluralité des Mondes*. Connaître l'homme, juger ses qualités et ses travers, les peindre sans passion, n'est-ce pas là le dessein de l'humanisme? Écoutez Fontenelle qui, de savant vulgarisateur, devient profond moraliste.

Il dit du Marquis de l'Hôpital, dans l'éloge académique de ce mathématicien: « Il eut si bien l'art de renfermer ses talents et d'être ignorant par bienséance, que tant qu'il fut dans le métier de la guerre, les gens les plus pénétrants sur les défauts d'autrui ne le soupçonnèrent jamais d'être un grand géomètre. » L'humour rejoint ici l'humanisme.

A propos d'un autre mathématicien, Varignon, il écrit: « C'est ainsi qu'on devient célèbre parce qu'on a été maître de disposer d'un grand loisir; et qu'on perd ce loisir parce qu'on est devenu célèbre ». En parlant des femmes qui s'adonnent à l'étude des sciences, Fontenelle écrit ce petit bijou d'ironie: « ...elles ne sont pas moins obligées à cacher les lumières acquises de leur esprit que les sentiments naturels de leur cœur et leur plus grande science doit toujours être d'observer

jusqu'au scrupule les bienséances extérieures de l'ignorance ». Ceci, comme dirait Bourville, ce n'est pas du charme, c'est de l'esprit.

Plus sérieux, plus profond, plus original que Fontenelle, Claude Bernard est un des sommets de la science universelle. Il se révèle un grand humaniste dans son *Introduction à l'Étude de la Médecine expérimentale*. Cet ouvrage est beaucoup plus qu'un traité scientifique. Il est un des plus beaux monuments de l'esprit humain. Son auteur s'élève à une hauteur de pensée qui dépasse l'analyse ordinaire des méthodes expérimentales appliquées en médecine. Le livre est d'une lecture fascinante parce qu'il est l'œuvre d'un humaniste qui scrute les méandres les plus reculés de l'esprit humain aux prises avec la nature dont il veut pénétrer les secrets. C'est un livre classique et un modèle que les philosophes de la science auraient profit à imiter. Bergson va même jusqu'à dire que l'œuvre de Claude Bernard est l'équivalent pour notre époque, de ce que fut le *Discours de la Méthode* au 17^{ième} siècle. « ... Deux fois seulement dans l'histoire de la science, écrit-il, l'esprit d'invention s'est replié sur lui-même pour s'analyser et pour déterminer ainsi les conditions de la découverte scientifique. »

Claude Bernard se définit lui-même dans ce passage: « Les grands hommes peuvent être comparés à des flambeaux qui brillent de loin en loin pour éclairer la route de la science. Ils éclairent leur temps, soit en découvrant des phénomènes imprévus et féconds qui ouvrent des voies nouvelles et montrent des horizons inconnus, soit en généralisant les faits scientifiques acquis et en faisant sortir des vérités que leurs devanciers n'avaient point aperçues. Si chaque grand homme fait accomplir un pas à la science qu'il féconde, il n'a jamais eu la prétention d'en poser les dernières limites, et il est nécessairement destiné à être dépassé et laissé en arrière par les progrès des générations qui suivront. »

La science, en effet, marche de progrès en progrès. Newton disait qu'il n'avait vu plus loin que ses devanciers que parce qu'il était monté sur leurs épaules. Beaucoup mieux que dans l'histoire de la littérature on peut suivre dans celle des sciences la marche ascendante de l'esprit humain. Il est vrai que la littérature, moins encore que la philosophie, repose sur ce qu'il y a de constant dans la nature humaine. Les thèmes de la poésie sont les mêmes dans Euripide que chez Racine. La langue peut changer, les images peuvent se renouveler mais les sentiments et la façon de les exprimer restent essentiellement les

mêmes. Dans la science au contraire, de même que dans la géométrie, les découvertes d'aujourd'hui s'appuient sur les découvertes d'hier et préparent celles de demain. Le cœur de l'homme a ses constantes; l'esprit humain va de conquête en conquête. Le véritable humaniste, pour qui rien d'humain ne demeure étranger, n'admettra pas le divorce de ces deux aspects de l'activité des hommes. Mais l'éducation, gardienne des humanités, n'a-t-elle pas voulu s'en tenir à scruter les profondeurs de ce cœur dont l'esprit est si souvent la dupe? Il en résulte que, de nos jours, le savant serait plus près que l'homme de lettres et l'artiste, d'être un humaniste parce que, s'il comprend la science, il est aussi capable de goûter les plaisirs de la littérature et des arts. L'homme de lettres et l'artiste au contraire ne font pas d'habitude l'effort nécessaire pour apprécier les beautés de la science. Paul Valéry fut une heureuse exception, lui qui s'est adonné à l'étude des hautes mathématiques.

Il est vrai que la science est devenue dans bien des cas l'affaire du spécialiste qui l'exprime en formules rébarbatives bien propres à rebuter le profane. Elle est devenue si vaste aussi que nul ne peut plus la posséder tout entière. Mais pourquoi ne pas distinguer entre la technique, souvent peu engageante, et la science elle-même qui, dans ses concepts, idéalise et sublime la poussière des faits expérimentaux? Des savants illustres, soucieux de renouer les contacts avec les gens cultivés, écrivent des œuvres où les esprits curieux peuvent se familiariser avec les problèmes actuels de la science. Des philosophes ont également senti le besoin de comparer leurs conceptions avec celles des savants. De là devrait naître, selon Maritain, un humanisme intégral.

On a dit que la science est inhumaine et qu'elle rêve de remplacer l'humanisme par un matérialisme brutal. C'est mal la connaître et se faire une idée bien étroite de l'humanisme. La science moderne dépasse l'homme peut-être, mais parce que des hommes se sont dépassés eux-mêmes dans la hardiesse de leurs conceptions. Elle est le fruit de l'activité humaine et elle mérite que les autres hommes, ceux qui n'ont pas pris part à la création des nouvelles synthèses, fassent un effort de compréhension pour les contempler sous leur vrai jour. Ils verront alors que ce n'est pas la science, fille de l'esprit, qui est à blâmer, mais les passions qui habitent le cœur de l'homme. La science guide notre vie matérielle, mais c'est elle aussi qui la menace. Non pas que la science soit mauvaise en soi et qu'elle veuille dévorer les auteurs

DE RENOMMÉE MONDIALE...

VICHY CELESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

POUR VOTRE FOIE,
VOS REINS ET VOTRE DIGESTION.

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

Méfiez-vous des contrefaçons
Spécifiez Vichy **Célestins**

QUE FEREZ-VOUS DE VOS FILS ?

DES MÉDECINS ?

DES AVOCATS ?

DES INGÉNIEURS ?

DES HOMMES D'AFFAIRES ?

Cela dépend naturellement de leurs talents, de leurs goûts,
des besoins de la société et de vos moyens.

Mais si vos fils ont les qualités requises
et du goût pour les **carrières économiques**, n'hésitez pas, et dès la fin de leur
cours classique ou de leur douzième
scientifique, envoyez-les à

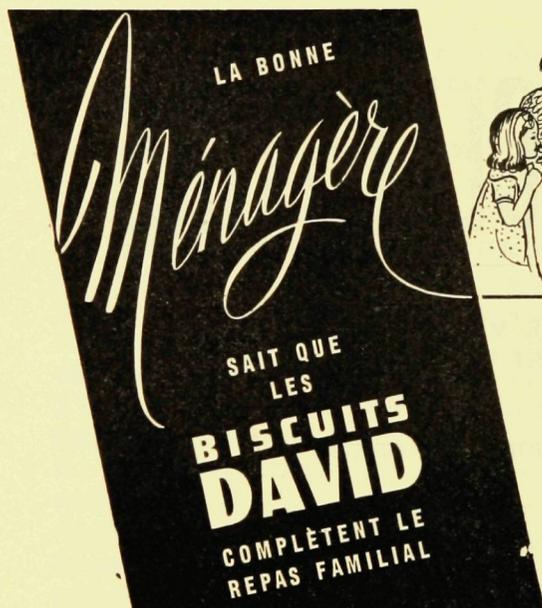
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

(affiliée à l'Université de Montréal et subventionnée par le Secrétariat provincial)

- A ceux qui peuvent se payer un cours universitaire, elle offre un COURS DE HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES.
De trois à quatre années d'études conduisant à la licence en **sciences commerciales** et à la **licence en sciences comptables**, ce dernier titre donnant droit d'admission dans l'Institut des comptables agréés (C.A.) de la Province.
- Aux autres, elle offre un **cours de préparation aux affaires**, qui se donne le soir, permettant ainsi à l'étudiant d'acquérir la compétence nécessaire à son succès tout en gagnant sa vie.

DEMANDEZ NOTRE
PROSPECTUS GRATUIT

535, avenue Viger
Montréal



●

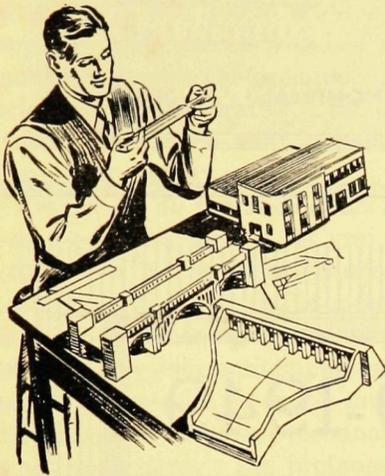
**LES BISCUITS
DAVID SONT
TOUJOURS
FRAIS,
CROUSTILLANTS
ET SAVOUREUX!**

●

Si votre épicier ne les a pas,
envoyez son adresse à

DAVID & FRÈRE LIMITÉE
1930, rue Champlain, Montréal

Renseignements sur les constructions en BÉTON



Imprimés gratuits

Nous offrons gratuitement aux ingénieurs, cultivateurs, entrepreneurs, architectes et petits propriétaires toutes sortes d'imprimés ayant trait à des besoins spéciaux. Qu'il s'agisse de construire un pont ou un petit bassin pour les oiseaux, un gigantesque silo à grains ou une simple porcherie, une énorme conciergerie ou une modeste maisonnette — nous mettons à votre disposition toutes sortes d'imprimés qui vous renseigneront sur l'emploi du béton dans le genre de construction que vous entreprenez. Nous vous offrons de plus toute une série de publications préparées par la Portland Cement Association. Ecrivez-nous pour obtenir des renseignements sur vos problèmes de construction.



CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

IMMEUBLE CANADA CEMENT COMPANY

Carré Philippe

Montréal

Bureaux de vente à :

Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary.

A VOTRE SERVICE

FIDUCIAIRES
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE
MONTREAL
LIMITÉE

**EXÉCUTEURS
TESTAMENTAIRES
ADMINISTRATEURS**



**AGENTS
FINANCIERS
FIDUCIAIRES**

262 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL-1 PL. 3834

1899-1949

Notre institution canadienne-française a franchi l'étape de ses cinquante ans au service du public: sa fondation remonte au 1er janvier 1899. Pionnière de la rente viagère au Canada, elle envahit maintenant un autre domaine: celui de l'assurance sur la vie. En posant ce geste, elle traduit son désir de répondre de mieux en mieux à vos besoins de sécurité sociale.

**CAISSE NATIONALE
D'ECONOMIE**

de ses jours. Mais bien parce que l'esprit qui l'a conçue est de nouveau la dupe d'un cœur devenu méchant, d'un cœur qui porte en lui les ferments de la haine et de la guerre. Les savants les plus autorisés admettent que les problèmes que pose la science moderne ne peuvent pas trouver dans la science leur solution. Ils cherchent l'aide des valeurs spirituelles. Si leur prière est sincère, elle recevra une réponse. Mais il importe aussi que ceux qui se sont constitués les gardiens de ces valeurs spirituelles comprennent la nature des problèmes que suscite la science. La collaboration n'est possible que si la compréhension est mutuelle. L'effort en vaut la peine et rien de grand ne s'est jamais accompli sans effort.

De la part du profane l'effort requis n'est pas au delà des ressources de l'esprit humain. Il est vrai que la science moderne est difficile. La théorie de la relativité, l'équivalence de la matière et de l'énergie, les relations d'incertitude, la mécanique ondulatoire, autant de mystères, non seulement pour les non-initiés, mais pour les savants eux-mêmes. La physique contemporaine est aussi difficile à comprendre que la peinture abstraite et que la musique atonale. Elle semble un défi au bon sens. Les savants le reconnaissent sans peine. Maurice de Broglie l'admet volontiers: « Les profanes ne savent pas, dit-il, combien les nouveaux aspects de la physique sont étranges et à quel point ils bouleversent les principes qui, depuis l'origine de la science expérimentale, avaient guidé les savants. »

Le botaniste qui s'adonne à l'étude de la poésie de Mallarmé, de Valéry ou d'Alain Grandbois, le chimiste qui s'intéresse à la peinture de Picasso ou de Pellan, le physicien qui fait ses délices de la musique de Hindemith ou de Jean Papineau-Couture font-ils un moindre effort que celui du poète qui tâcherait à comprendre la théorie de la relativité, du philosophe qui prendrait du plaisir à l'analyse des conceptions de la mécanique ondulatoire? Vous me direz que les physiciens eux-mêmes sentent que les nouveaux concepts de la physique choquent le bon sens. N'a-t-on pas déjà dit la même chose de Debussy, de Claudel et de Cézanne? Et le bon sens, après tout, voulez-vous savoir ce qu'en pense un savant? Le professeur Cabannes, dans un moment d'humour, le liquidait en ces termes: « Certaines vérités de bon sens n'apparaissent plus, à l'heure actuelle, que comme la longue habitude d'une idée fausse. » Je vous entends me dire que notre savant spécifie « à l'heure actuelle ». Que faites-vous alors de d'Alembert qui écrivait

afin de montrer qu'un géomètre peut avoir le sens commun ? Déjà, il y a deux cents ans, on accusait donc les géomètres d'en manquer. D'Alembert lui-même ne comprenait pas toujours ce qu'il faisait puisqu'il donnait à ses élèves ce conseil que je vous donne à mon tour : « Allez de l'avant... la foi vous viendra ».

Le sort du savant, tout comme celui du grand poète, du musicien de génie, du peintre créateur, est de ne pas être compris de son vivant. Il ne meurt plus à l'hôpital mais il réalise bien la définition qu'en donnait la mère adoptive de d'Alembert : « Un fou qui se tourmente pendant sa vie pour qu'on parle de lui lorsqu'il n'y sera plus. »

Vous voyez bien maintenant que le savant est un humaniste puisqu'il partage le sort de presque tous les grands ouvriers de la pensée ! Ouvrir de nouveaux horizons, enrichir l'esprit de ses semblables, penser juste sur des sujets inutiles, comme le conseille Fontenelle, souffrir de l'incompréhension de ses contemporains, se voir élever des monuments lorsqu'il est disparu. Qu'on dise de lui qu'il n'a pas de bon sens laisse entendre qu'il est un humoriste qui s'ignore et un humaniste qui ne croit pas l'être. Il est en bonne compagnie puisque Socrate, Copernic, Galilée, Cézanne, Debussy et Mallarmé subirent le même reproche.

Le Panthéon n'abrite pas que des poètes ; l'abbaye de Westminster a son Poets' Corner et son coin des savants, notre admiration doit s'étendre à tous ceux qui ont enrichi le patrimoine spirituel de l'humanité, poètes, sculpteurs, savants, musiciens, peintres ou philosophes. Tous ils ont cherché plus loin que leurs contemporains parce que leur esprit était curieux et que leurs yeux étaient faibles. Saviez-vous que cette réflexion, Fontenelle la fit à propos de la science ?

QU'EST-CE QUE LA POÉSIE?

Chanoine ARTHUR SIDELEAU
Doyen de la Faculté des Lettres

L'éminent critique Charles Du Bos s'est posé naguère cette question: *Qu'est-ce que la littérature?* et il a pensé, avec raison, qu'elle ne peut pas même être abordée avant qu'on ait apporté une réponse à une question préliminaire: *Qu'est-ce que la vie?* A celle-ci il répond par le mot du poète anglais Keats: « La vie, c'est la vallée où se façonnent les âmes ». Du Bos est maintenant en mesure de définir la littérature « la vie prenant conscience d'elle-même, lorsque dans l'âme d'un homme de génie elle rejoint sa plénitude d'expression ».

Voilà une excellente définition, mais elle n'est pas encore complète. Tout œuvre d'art est une création. Comment la création littéraire s'opère-t-elle? Charles Du Bos répond par la parole de Bergson: «Création signifie avant tout émotion». Et quel est le signe qui authentique cette émotion, qui la protège contre toutes les contrefaçons possibles? « La nature », écrit Bergson, « nous avertit par un signe précis que notre destination est atteinte. Ce signe est la joie. Je dis la joie, je ne dis pas le plaisir. La joie annonce toujours que la vie a réussi. Partout où il y a joie, il y a création. Celui qui est sûr d'avoir produit une œuvre viable se sent au-dessus de la gloire, parce que la joie qu'il en éprouve est une joie divine ».

Nous allons prendre cette définition de la littérature comme point de départ de cette étude, parce qu'elle est valable pour toutes les œuvres littéraires douées de beauté, c'est-à-dire dont les qualités ne peuvent être pleinement révélées que par l'analyse esthétique de la forme, soit qu'elles ressortissent à la catégorie de la prose ou à celle de la poésie. Ce qu'il faut chercher à établir, en s'appuyant sur cette notion fondamentale de la littérature, c'est la distinction

essentielle entre la prose et la poésie, entre *Animus* et *Anima*, puisque, depuis le mythe célèbre de Claudel,¹ il est ainsi convenu de désigner *l'esprit* ou l'expérience rationnelle, d'où procède la prose, et *l'âme* ou l'intuition esthétique, d'où naît la poésie. Qu'est-ce donc que la poésie ? En quoi se distingue-t-elle de la prose ?

* * *

Pour répondre à cette question, la meilleure méthode, je pense, consiste à interroger les poètes eux-mêmes, ou, mieux encore, les grandes écoles de la poésie française, de même que les théoriciens modernes de la poésie, qui ont réussi mieux que leurs devanciers à élucider ce difficile problème.

A l'aube du classicisme, Ronsard, le plus illustre représentant de la Pléiade et l'un des plus grands lyriques de notre littérature, adopta la conception des poètes grecs de l'antiquité, d'après laquelle le poète est un voyant, un prophète, un inspiré, l'interprète des dieux, écrivant sous la dictée d'Apollon et des Muses, *mens divinius, os magna sonaturum*, comme l'appelle Horace. Pour Ronsard donc, la poésie

1. Voici cette admirable parabole.

Tout ne va pas bien dans le ménage d'Animus et d'Anima, *l'esprit et l'âme*. Le temps est loin, la lune de miel a été bientôt finie, pendant laquelle Anima avait le droit de parler tout à son aise et Animus l'écoutait avec ravissement. Après tout, *n'est-ce pas Anima qui a apporté la dot et qui fait vivre le ménage ?* Mais Animus ne s'est pas laissé longtemps réduire à cette position subalterne, et bientôt il a révélé sa véritable nature, *vaniteuse, pédantesque et tyrannique*. Anima est *une ignorante et une sotte, elle n'a jamais été à l'école*, tandis qu'Animus *sait un tas de choses*, il a lu un tas de choses *dans les livres...* tous ses amis disent qu'on ne peut pas parler mieux qu'il ne parle... Anima *n'a plus le droit de dire un mot...* il *sait mieux qu'elle ce qu'elle veut dire*. Animus n'est pas fidèle, mais ça *ne l'empêche pas d'être jaloux*, car, dans le fond, il sait bien (non, il a fini par l'oublier) que c'est Anima qui a toute la fortune lui est un gueux et il ne *vit que de ce qu'elle lui donne*. Aussi il ne cesse de l'exploiter et de la tourmenter pour lui tirer des sous... *Elle reste en silence à la maison à faire la cuisine et à nettoyer tout comme elle peut...* Dans le fond, Animus est un bourgeois, il a des habitudes régulières, il aime *qu'on lui serve toujours les mêmes plats*. Mais il vient d'arriver quelque chose de drôle... Un jour qu'Animus rentrait à l'improviste..., il a entendu Anima qui chantait toute seule, derrière la porte fermée, une curieuse chanson, *quelque chose qu'il ne connaissait pas; pas moyen de trouver les notes, ou les paroles, ou la clef*, une étrange et merveilleuse chanson. Depuis, il a essayé sournoisement de la lui faire répéter, mais Anima fait celle qui ne comprend pas. Elle se tait dès qu'il la regarde. *L'âme se tait dès que l'esprit la regarde*. Alors Animus a trouvé un truc, il va s'arranger pour lui faire croire qu'il n'y est pas... peu à peu Anima se rassure, elle regarde, elle écoute, elle respire, elle se croit seule, et *sans bruit, elle va ouvrir la porte à son amant divin*.

Citée par l'abbé Bremond, *Prière et Poésie*, page 110.

est une « fureur sacrée » ; elle est un « enthousiasme » — ce mot étant pris dans son sens étymologique : *Dieu en nous*. Il aimait à se dire hors du sens, à « forsener ». En 1550, ces idées étaient nouvelles en France. Il eut le mérite de les propager avec génie.

Dans l'épître à J. Grévin, et dans le poème *la Lyre*, mais surtout dans l'ode fameuse à *Michel de l'Hospital*, Ronsard a défini sa théorie de l'inspiration poétique telle qu'empruntée à Pindare, aux Homérides, à Platon. La poésie n'est pas un effet de l'art. L'art est l'œuvre de la raison, de la sagesse, de l'expérience, mais l'inspiration est une puissance divine, un don gratuit des dieux. Jupiter s'adresse aux neuf Muses, ses filles :

*Par art, le Navigateur
 Dans la mer manie et vire
 La bride de son navire;
 Par art, playde l'Orateur,
 Par art, les Roys sont guerriers,
 Par art, se font les ouvriers:
 Mais si vainę expérience
 Vous n'aurez de tel erreur.
 Sans plus, ma sainte fureur
 Polira votre science.*

Les Muses transmettront à leur tour l'inspiration aux poètes divins ; ceux-ci ravissent les foules. Il se forme ainsi une chaîne d'inspirés. La strophe suivante développe l'image de l'aimant, empruntée à l'*Ion* de Platon.

*Comme l'Emant sa force inspire
 Au fer qui le touche de pres
 Puis soubdain ce fer tiré, tire
 Un autre qui en tire apres:
 Ainsi du bon filz de Latonne
 Je raviray l'esprit à moy,
 Luy, du pouvoir que je lui donne,
 Ravira les vostres à soy:
 Vous, par la force Apollinée,
 Ravirez les poètes saints,
 Eulx, de vostre puissance attaincts,
 Raviront la tourbe estonnée.*

La fonction du poète:

*Ceux là que je feindray Poètes
Par la grâce de ma bonté,
Seront nommez les interpretes
Des Dieux, & de leur volonté:
Mais ils seront tout au contraire
Appellez sotz, & furieux,
Par le caquet du populaire
Méchantement injurieux..*

Inutile d'ajouter que Ronsard définit, dans ces vers, l'idéal de la Pléiade et que cet idéal s'accorde en tout point avec les théories de l'abbé Bremond, que j'exposerai plus loin, ce qui fait du célèbre Vendômois, si longtemps oublié, le plus « à la page » de nos vieux poètes.

Cette conception de la poésie va-t-elle fléchir à l'époque classique, qui commence avec les réformes de Malherbe? Ce dernier, non plus que son admirateur Boileau, n'est guère en vogue aujourd'hui, du moins comme poète. Tout le monde connaît la jolie boutade de Banville sur cet hémistiche de Boileau:

*...Enfin Malherbe vint!...
C'était l'orgie au Parnasse. La Muse
Qui par raison se plaît à courir vers
Tout ce qui brille et tout ce qui l'amuse
Eparpillait les rubis dans ses vers.
Elle mettait son bonnet de travers
Les bons rythmeurs, pris d'une frénésie,
Comme des dieux, gaspillaient l'ambrosie,
Si bien qu'enfin, pour mettre le holà,
Malherbe vint, et que la poésie,
En le voyant arriver, s'en alla!*

Dans son *Petit traité de Poésie française*, Banville prétend que Boileau avait reçu du ciel « le don de ne pas rimer ». Il exagère. Malherbe et Boileau savent parfaitement que c'est l'inspiration qui fait le poète, et que sa mission privilégiée, c'est d'exprimer l'ineffable. Mais ils veulent des règles pour qu'on ne se croie pas inspiré quand on bafouille et qu'on ne roule pas aux abîmes, les yeux fixés aux étoiles.

Malherbe et Boileau se séparent de Ronsard en ce sens que les éléments de poésie, fournis par l'inspiration, doivent, selon eux, se soumettre au contrôle absolu de la raison avant de devenir œuvre d'art :

*Aimez donc la raison; que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.*

C'est là tout le dix-septième siècle. Il y a là beaucoup d'étroitesse, puisque le mot « seule » ferme la source la plus profonde d'inspiration poétique: l'*intuition*, et condamne, par anticipation, toute la poésie romantique et symboliste. C'est le triomphe tyrannique d'*Animus* sur *Anima*. Le XVII^e siècle produira le miracle de la prose française, non celui de la poésie, tandis que le XVIII^e se laissera dessécher complètement par l'esprit.

Les Romantiques se sont révoltés contre la conception de Boileau et de sa postérité. Par dessus les deux siècles du classicisme et du pseudo-classicisme, ils rejoignent Ronsard. Mieux que les auteurs du XVII^e et du XVIII^e siècles, ils ont compris que les poètes « prédestinés » sont des « écouteurs du mystère ». Ils font avec les Classiques une espèce de compromis, si l'on peut dire. Dans les questions complexes, c'est souvent la façon la plus sûre de rester dans la vérité. Ils pénètrent, avec combien de prudence, dans les au-delà de la vie purement rationnelle et nous y font pénétrer avec eux, ouvrent devant nous les portes des visions mystérieuses, mais demeurent clairs toujours, continuant par ce côté l'école classique du XVII^e siècle. Toutefois, ils s'en séparent en ce que la conclusion du poème, non le dernier mot ni la dernière strophe, mais ce qui s'en dégage, au lieu de le fermer, l'ouvre sur une perspective infinie. Avec de la lumière, des sentiments, des images et de la musique, ils composent en nous les éléments de nos rêves, puis se retirent et nous les laissent poursuivre seuls. C'est ainsi que la poésie commence avec le dernier mot du poème et qu'elle naît, se perfectionne et s'achève dans le lecteur lui-même. Ce principe était excellent. Il a porté la poésie française à une hauteur qu'elle n'avait jamais atteinte et qui n'a jamais été dépassée.

Les Romantiques se distinguent donc de leurs devanciers par le principe intérieur de leur esthétique et aussi par la fonction qu'ils assignent au poète. Tout comme Ronsard et Platon, ils mettent le

poète au centre de la vie dont il est l'écho, ils en font un conducteur de peuple. V. Hugo, dans des strophes admirablement orchestrées, a défini ce rôle, notamment dans les poèmes bien connus *les Mages* et *Fonction du poète*. Alfred de Vigny va jusqu'à prétendre, dans *Chatterton*, que « le poète lit dans les astres la route que nous montre le doigt du Seigneur ». C'est surtout par leur façon de concevoir la fonction assignée au poète qu'ils rejoignent l'école de la Pléiade et s'opposent aux Classiques. Malherbe ne prétendait-il pas qu'un poète n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles ?

Le romantisme, malgré ses promesses et quelques œuvres géniales, a eu la vie courte pour bien des raisons qu'il n'entre pas dans mon sujet d'analyser. Sur ses ruines va se dresser une nouvelle école, le Parnasse. Quelles idées vont se faire de la poésie les Parnassiens ? Ils s'opposent nettement, disons-le tout de suite, aux Romantiques. Ils se défient de l'inspiration, ferment la porte du subconscient et préfèrent s'appuyer sur le réel palpable, le suivre jusqu'au point où il s'insère dans l'infini, mais ne font aucun effort pour le dépasser. Négligeant leur propre individualité, ils observent au dehors plutôt qu'au dedans et, pour s'échapper à eux-mêmes, se réfugient volontiers dans le passé et dans l'exotisme le plus extravagant. Dédaignant le pathétique, ils ne s'intéressent qu'à la douleur universelle et refusent de se raconter eux-mêmes à la façon d'un Lamartine ou d'un Musset. Somme toute, rétablissant le métier pour le métier, ils sont plus près de Boileau que de Ronsard dont pourtant ils se réclament et, si leur poésie a la beauté du marbre, elle en a aussi la rigidité et la froideur. Semblable à la *Vénus de Milo* à laquelle ils ont tous sacrifié, elle est un beau corps, mais sans âme, mais dépourvue de toute intériorité. C'est presque, encore une fois, le règne tyrannique d'*Animus* sur *Anima*.

Cette *Anima*, cependant, injustement proscrite, va derechef, avec les Symbolistes, conquérir ses droits, et cela, avec une telle frénésie, que c'est *Animus*, à son tour qui, oublié ou méprisé, va peu à peu s'évanouir, si bien que la poésie ne sera bientôt plus qu'une abstraction planant sur un je ne sais quoi de fantomatique.

Les poètes symbolistes s'opposent à la fois aux Romantiques et aux Parnassiens, mais surtout aux Classiques. La poésie, d'après eux, a le pouvoir non seulement de nous conduire jusqu'aux portes du mystère, mais de nous jeter en plein mystère, ou, si vous le préférez,

elle a pour mission spéciale de nous révéler les arcanes de la vie subconsciente.

A cette fin, ils ont recours à la puissance suggestive de la musique, qui, grâce précisément à sa fluidité vague, traduit mieux que le langage articulé les sentiments les plus ineffables de l'âme humaine. Paul Valéry, l'un des plus illustres représentants de cette école, l'a dit expressément: « Ce qui fut baptisé le *Symbolisme* se résume très simplement dans l'intention commune à plusieurs familles de poètes de reprendre à la musique leur bien ». Il écrira encore: « La prose sous-entend toujours l'univers de l'expérience et des actes... Cet univers commande que l'on procède par les plus courts chemins et il étouffe au plus tôt les harmoniques de chaque événement... Mais la poésie exige ou suggère un univers bien différent, analogue à l'univers des sons, dans lequel naît et se meut la pensée musicale ».

Les premiers poèmes de Mallarmé, pour ne citer qu'un exemple, furent des merveilles de mélodie; je ne citerai que cet admirable quatrain:

*La lune s'attristait; des séraphins en pleurs,
Rêvant, l'archet aux doigts, dans le calme des fleurs
Vaporeuses, tiraient de mourantes violes
De blancs sanglots glissant sur l'azur des corolles.*

C'est parce qu'ils ont bien senti que la musique et la poésie appartiennent au même univers des « relations réciproques » que les Symbolistes, à la suite de Baudelaire, ont cherché à saisir les correspondances entre les sons, les parfums et les couleurs:

*Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.*

Ce qui a valu à ces poètes le nom de « symbolistes », c'est qu'ils ont usé et abusé d'un autre moyen d'expression: le symbole, qui devient avec eux une espèce d'allégorie dont les éléments empruntés au monde palpable servent à peindre le monde intérieur.

*La nature est un temple où de vivants piliers
Laisser parfois sortir de confuses paroles;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.*

Les conséquences les plus extravagantes n'ont pas manqué de découler de pareilles théories, mal comprises ou exploitées par de soi-disant artistes plus épris de snobisme que doués de génie. Elles ont acheminé la poésie vers la confusion, le désordre et la décadence, vers toutes les sottises du dadaïsme et du cubisme, machines « à chavirer l'esprit, fils de la frénésie et de l'ombre », comme l'a écrit l'un de ces poètes. Toutes ces absurdités, cependant, eurent l'heureux résultat de provoquer la thèse et les éclaircissements de l'abbé Bremond, qui a ramené les choses au bon sens et brillamment sauvé le système symboliste.

Le grand effort du brillant critique à été, précisément, de distinguer la poésie de la prose. D'après lui, tout véritable poème recèle une réalité qui agit doublement: sur le lecteur, d'abord, en qui elle crée ce qu'il appelle « l'état de grâce poétique », et sur les éléments mêmes du poème: idées, sentiments, musique, qu'elle unifie par la circulation d'un fluide mystérieux, indéfinissable. Un vers, un lambeau de vers suffisent parfois à faire passer le courant, à établir le contact:

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage!

(Du Bellay).

Mignonne, allons voir...

(Ronsard).

Pleurant comme Diane au bord de ses fontaines.

(Vigny).

Le don de vivre a passé dans les fleurs.

(Valéry).

De tels vers produisent un *enchantement* poétique qui ne dépend en aucune sorte du sens des mots. C'est que « la poésie est sans rapport avec le sens intellectuel du poème. Elle ne l'exclut pas, mais existe en dehors de lui ». La pauvre raison raisonnante n'a donc rien à faire dans l'activité proprement poétique. Son domaine, c'est la prose, tandis que la poésie procède de l'intuition. « En sa qualité

d'animal raisonnable, le poète observe d'ordinaire les règles communes de la raison; non en sa qualité de poète », écrit Bremond.

C'est par là, du reste, que cette conception de la poésie concorde si parfaitement avec la philosophie de « l'élan vital » d'un Bergson. Par delà l'intelligence, non pas *contre* mais *au-dessus*, il place l'intuition qui est la « fleur de la pensée ». « Celui qui ose, nous dit Bergson, pousser l'intelligence hors de chez elle, relève du même coup toute la connaissance humaine, la science et la métaphysique, et l'homme lui-même, qui ne peut être, circuler et vivre que dans l'absolu ». Le philosophe « du concret », Maurice Blondel, affirme dans le même sens: « C'est souvent par l'art et par la poésie que nous touchons le mieux au réel, au divin de la nature et de l'âme... Le réel n'est pas seulement ce qui paraît... c'est tout le caché, tout l'intime des êtres. Et la philosophie, comme la vie, reste exsangue et mécanique, si le sens littéraire et esthétique, si l'esprit de finesse et de poésie ne viennent assouplir et élargir les cadres rigides d'une pensée qui, faute d'art, resterait artificielle et sans intériorité, sans *sursum* ». Le réel, pourrait-on ajouter, c'est tout le mystère dans lequel nous baignons, c'est l'ineffable que nous portons au plus profond de notre « moi » et que la *poésie seule* excelle à bien traduire, la fonction de la prose étant d'exprimer les réalités pratiques de la vie et de l'expérience.

En fait, la thèse de l'abbé Bremond se trouve tout entière dans quelques lignes de Platon. Dans l'*Ion*, Platon dit: « Le poète est chose légère, ailée, sacrée, et il ne peut créer avant de sentir l'inspiration, d'être hors de lui et de perdre l'usage de sa raison. Tant qu'il n'a pas reçu ce don divin, tout homme est incapable de faire des vers... Ce n'est point par art, mais par un don céleste qu'ils trouvent tant de belles choses... Une force divine leur inspire leurs vers... Ce n'est pas eux qui disent des choses si admirables, puisqu'ils sont hors de leur bon sens, mais c'est le dieu même qui les dit et qui nous parle par leur bouche. Les poètes ne sont que les interprètes des dieux ». Et dans le *Phèdre*, il déclare expressément que le délire poétique « l'emporte en beauté sur la sagesse », c'est-à-dire sur la raison discursive.

Pour qu'il y ait poésie, il faut qu'il y ait musique. Non pas qu'elle soit un élément principal, comme le prétendait Verlaine: « De la musique avant toute chose ». C'est plutôt un moyen, un auxiliaire indispensable. Elle est conductrice du fluide mystérieux qui traverse

le poème pour en unifier les éléments. De plus, les vibrations sonores, la musique verbale deviennent une « véritable incantation », ou, si l'on préfère, « une contagion, une transformation magique, par où nous revêtons, non pas d'abord les idées ou les sentiments du poète, mais l'état d'âme qui l'a fait poète », et j'ajoute, qui nous rend habiles à le lire poétiquement. Tout véritable poète, si l'on me permet cette image, est doué d'antennes spirituelles qui le rendent capable d'intercepter les ondes de l'harmonie universelle et de sa propre musique intérieure, « ce courant fluide antérieur à toute image », dont parle Bergson. Les ondes sonores, toutefois, ne sont pas le message. Elles le font passer, tout simplement.

Enfin, cette thèse célèbre aboutit à une conclusion qui rehausse singulièrement le prestige de la poésie. C'est qu'entre les états poétiques, dont on a parlé, et les états mystiques, tels que finement analysés par une sainte Thérèse, pour ne mentionner qu'elle, il y a, sinon identité absolue, du moins une bien frappante analogie. Qu'il y ait tendance de la prière à la poésie et réciproquement, cela ne fait aucun doute. Les plus belles prières de l'Écriture sainte, notamment les psaumes de David, sont en même temps les plus sublimes poésies. Le poète et le mystique participent donc à une fraternité vraiment royale. Eux seuls auraient la puissance de déchirer les ténèbres qui nous emprisonnent et de pénétrer dans ce monde mystérieux qui s'étend par delà les limites de notre esprit, et où s'opère en nous le contact immédiat avec Dieu. Ainsi, comme le dit Shelley, qui a scruté si profondément cet art de la poésie, « la poésie sauve de la mort les visites de la divinité dans l'homme » ou, mieux encore, selon Mistral, « elle est l'ambrosie qui transmute l'homme en Dieu ». C'est tout cela qu'avait en vue, je pense, le plus grand philosophe de tous les temps, Aristote, lorsque, méditant sur l'essence de la poésie, il lui attribue, dans une phrase elliptique sur laquelle on discute encore, le pouvoir de purifier l'âme.

BIBLIOGRAPHIE

- Andouard, Yves, *Recherche de Paul Valéry*. Albi: Editions du Languedoc, 1946.
 Baudelaire, Charles, *L'Art romantique*. Paris: Calmann-Lévy, 1885.
 Baudelaire Charles, *Les Fleurs du Mal*. Paris: éditions Fernand Roches, 1929.
 Bremond, Henri, *Prière et Poésie*. Paris: Grasset, 1926.
 Bremond, Henri, *La Poésie Pure*. Paris: Grasset, 1926.
 Du Bos, Charles, *Qu'est-ce que la Littérature?* Paris; Plon, 1945.

- Lalou, René, *Histoire de la Littérature française Contemporaine*. Paris: Crès, 1923.
Michaud, Guy, *Message poétique du Symbolisme*, 3 vol.; Paris: Nizet, 1947.
Nadeau, Maurice, *Histoire du Surréalisme*. Paris: Editions du Seuil, 1945.
Oechslin, Louis, *L'intuition mystique de sainte Thérèse*. Paris: Presses Univ. de France, 1946.
Raymond, Marcel, *De Baudelaire au Surréalisme*. Paris: Editions R.-A. Corréa, 1933.
Valéry, Paul, « Au sujet du Cimetière Marin », *Nouvelle Revue Française*, XXXVI (1933).
-

Ce numéro de "l'Action universitaire" est
tout particulièrement dédié aux finissants
de nos Facultés et Ecoles.

L'A. D. U. M. leur souhaite cordialement
une féconde carrière.

UN THÉÂTRE NATIONAL ET POPULAIRE¹

Gratien GÉLINAS

Parvenu à la fin d'une vie pleine de mérites et de bonnes œuvres, à la veille de rendre compte à Dieu de ses nombreux talents, le notaire Jean-Baptiste Laframboise, protagoniste de l'un de mes sketches de FRIDOLINONS 45, se voyait accorder la distinction suprême d'un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal.

Est-ce dû à l'impression qu'aurait faite sur mon subconscient ce rôle que j'ai joué si souvent: en apprenant qu'un semblable honneur allait m'échoir, à moi qui me croyais encore dans toute la verdeur de ma carrière, j'ai senti monter à mon front la rougeur un peu mélancolique d'un fruit prématurément mûr. Mais j'ai vite repris mon sang-froid en raisonnant de la façon suivante:

Pour faire un exemple, la société admet parfois la nécessité de châtier un criminel beaucoup plus sévèrement qu'il ne le mériterait. Il paie un peu pour lui, bien sûr, mais surtout pour les autres de son espèce qu'on n'a pas sous la main et auxquels on veut infliger une crainte salutaire.

C'est là, me suis-je dit, ce qui se produit aujourd'hui, avec cette différence que le criminel est ce qu'on est convenu d'appeler un auteur dramatique, que la punition devient une récompense et que la crainte salutaire se change en un stimulant. Mais la condition du bouc émissaire est parfaitement remplie.

Qu'on le sache bien: l'honneur dont vous me faites, ce soir, le récipiendaire, je l'accepte moins en mon nom propre qu'en lieu et place de tous ceux qui ont défriché là où nous pouvons maintenant

1. Allocution prononcée à l'Université de Montréal, le 31 janvier 1949, lors de la remise d'un doctorat ès-lettres.

récolter. Cette récompense, je la partage avec tous les auteurs qui, diversement heureux mais animés d'un même amour de la scène et d'une foi identique en notre avenir national, ont travaillé et travaillent encore à l'établissement chez nous d'une forme indigène d'expression théâtrale.

De cette reconnaissance officielle que vous accordez, par mon intermédiaire, à l'art dramatique, certains s'étonneront peut-être: depuis l'époque moyenâgeuse où les bateleurs et les saltimbanques se partageaient le mépris des honnêtes gens avec les voleurs de grand chemin et les pestiférés, — depuis le temps où le parlement anglais faisait fermer les théâtres, moins de cinquante ans après la mort de Shakespeare, et fouetter les acteurs à la queue d'une charrette, — depuis la triste nuit où la dépouille du grand Molière se voyait refuser la sépulture en terre bénite, le théâtre a connu trop d'opprobres pour s'affliger d'un reste de dédain qui alourdirait encore quelques esprits arriérés.

* * *

Un de mes fils, celui des cinq qui avait huit ans cette année-là, m'a demandé un jour à table, entre la poire et le fromage d'Oka: — « Papa, un thaumaturge, c'est un monsieur qui fait des pièces de théâtre ? »

— « Non », répondis-je, « pas nécessairement, Un monsieur qui fait des pièces de théâtre s'appelle un dramaturge. Un thaumaturge, c'est un saint homme qui accomplit des miracles ».

Il dit: « Thaumaturge et dramaturge, ça... ? »

— « Oui, ça rime, sans plus. Tu sais ce que c'est qu'un miracle ? »

Ah oui. Un miracle, ça c'était clair pour lui. Il m'a même récité presque mot à mot une définition du miracle, extraite du « Catéchisme expliqué des Provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa », milieu de la page 40.

Mais la définition d'une pièce de théâtre dépassait un tantinet son entendement.

Cet incident m'a laissé songeur. La situation était grave, si un enfant de huit ans, dont l'âge mental correspond, affirme-t-on à tort évidemment, à celui d'un public moyen, si un enfant de huit ans, dis-je, pouvait avoir l'impudeur de confondre ainsi l'intervention de Dieu et l'invention des hommes.

Et j'ai décidé qu'il fallait faire quelque chose pour prouver à mon fils qu'un dramaturge n'a rien de commun avec un thaumaturge et que la composition d'une œuvre dramatique ne tient pas du miracle.

C'est peut-être un peu pour ce motif que j'ai écrit « TIT-COQ ».

Je l'ai faite, cette pièce, pour une autre raison, infiniment plus sérieuse.

C'est qu'un jour j'ai lu cette réplique dans le premier acte de *L'échange*, de Claudel: « L'homme s'ennuie et l'ignorance lui est attachée depuis sa naissance. Et ne sachant de rien comment cela commence ou finit, c'est pour cela qu'il va au théâtre. Et il se regarde lui-même, les mains posées sur les genoux. Et il pleure et il rit, et il n'a point envie de s'en aller ».

Je l'ai relue vingt fois cette réplique: *l'homme s'ennuie, ... c'est pour cela qu'il va au théâtre; et il se regarde lui-même, les mains posées sur les genoux; et il pleure et il rit, et il n'a point envie de s'en aller.*

Et j'ai pensé à notre public, notre public canadien que depuis des décades on accusait de tous les péchés du théâtre, le taxant d'indifférence, de bêtise et d'ignorance chaque fois qu'un spectacle n'obtenait pas le succès qu'on escomptait. De moins en moins, il riait au théâtre, ce public; de moins en moins, il pleurait; de plus en plus, il avait envie de s'en aller; il n'avait même presque plus le goût d'y venir. Et je me suis demandé si l'explication de ce phénomène ne serait pas là, toute entière contenue dans cette réplique de Claudel.

Notre public se voyait-il bien *lui-même* au théâtre? Au lieu de sa propre réflexion n'était-ce pas plutôt le portrait d'un autre qu'on lui offrait, même si cet autre était son cousin, même si la peinture était souvent bien faite et l'encadrement du meilleur goût?

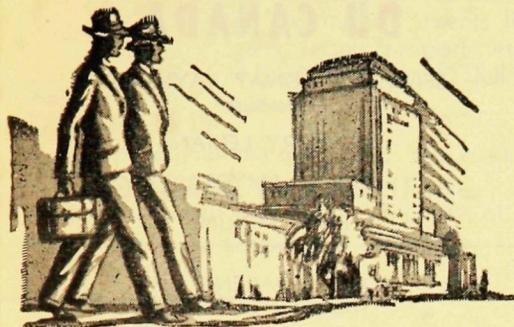
S'il lui était donné, au théâtre, de se voir lui-même et pas un autre, peut-être rirait-il, ce bon public, peut-être pleurerait-il, les mains posées sur les genoux et n'aurait-il pas envie de s'en aller.

Peut-être. Il restait tout de même à le prouver. Le prouver par une pièce où notre public se verrait lui-même autant que possible. Le jeu en valait la chandelle, j'en étais sûr.

Mais avant de consacrer ma vie à la propagation de cette foi, j'ai décidé qu'il fallait l'étayer en moi par une conviction raisonnée.

C'est ce que j'ai fait, pour en venir à la conclusion que *la forme dramatique la plus pure*, — je ne dis pas la seule — mais bien la plus

Des hommes de caractère



ADRESSER TOUTE DEMANDE
DE RENSEIGNEMENTS À:

JULES BAUSET

Inspecteur des Agences

Chambre 301

Immeuble Sun Life
Montréal

et d'initiative, des hommes honnêtes, désireux de se faire une bonne carrière dans les affaires . . . c'est ce que demande la plus grosse compagnie canadienne d'assurance-vie, la **SUN LIFE OF CANADA**. L'expérience de la vente n'est pas nécessaire; les experts de la Compagnie donneront gratuitement des cours aux candidats sérieux et leur apprendront toutes les responsabilités qui deviendront leurs. Les avantages . . . un revenu régulier dès le début, une pension de retraite et des bénéfices en cas de maladie. La Sun Life of Canada bat la marche . . . elle établit l'homme voulu dans une carrière enviée de tous.

Sun Life of Canada

ÉTABLIE EN 1865

TRAVAILLONS ENSEMBLE

Dans les relations humaines, la coopération est la base des plus grands accomplissements.

En travaillant ensemble harmonieusement, nous pouvons rendre les tâches de tous les jours beaucoup plus agréables et plus productives pour tous.

Nous comptons cet amical esprit de coopération au nombre de nos possessions les plus précieuses.

Northern Electric

Company Limited

26 centres de distribution à travers le Canada.

**CRÉDIT FONCIER
FRANCO-CANADIEN**

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

**5 est, rue ST-JACQUES
MONTREAL**

Succursales : Québec — Toronto — Winnipeg
Régina — Edmonton — Vancouver

**TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA**

SÉNATEUR DONAT RAYMOND,
Président

BEAUDRY LEMAN

L.-J.-A. AMYOT,

RENÉ MORIN,
Vice-présidents

HONORÉ PARENT, c.r.
Directeur général.

Exécution de testament — Fiducies
Administration de biens — Prêts sur gage
et nantissement.
Agences financières — Liquidations
Caisses de retraite.

**84 ouest, rue Notre-Dame 71, rue St-Pierre
MONTREAL QUEBEC**

**Courtiers
en douane**

**Expéditeurs
Transitaires**

C.-E. RACINE & CIE, Ltée
Edifice Board of Trade

MAquette 5293 — Montréal

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE**

La Sauvegarde

Siège Social :
MONTREAL

**CONTRATS D'ASSURANCE-VIE
SOUS TOUTES SES FORMES**

Impressions **BLEUS (Blue Prints)**

et
Reproductons ou fac-similés
de dessins, documents lé-
gaux, lettres, rapports, etc.
AGRANDIS OU REDUITS

Appelez
LANcaster 5215

et nous vous dirons ce qui peut être fait

MONTREAL BLUE PRINT INC.

1226, rue Universitié

MONTREAL 2

Clichés

POUR
CATALOGUES
REVUES
JOURNAUX
ANNONCES

TÉLÉPHONE BE. 3984*

LA PHOTOGRAPHIE
NATIONALE
L I M I T É E
202 QUÉBEC, RUE ONTARIO "DÉS OLÉURY" MONTREAL

44 ouest, Port Royal

VEndome 2261

Delorimier Construction

Ltd. Ltee.

Ingénieurs et Entrepreneurs

Directeur-gérant :

J.-M. Portugais, B.Sc.A.,

Ingénieur professionnel

Montréal 14



Tél. CR. 4768

Soir : DO. 7919 - CR. 8646

LA PLOMBERIE NATIONALE, ENRG.

Réparations et améliorations

Service rapide

Adélarud Hudon & Fils, prop.

119 ouest, rue St-Viateur

1902



COUVERTURES
en gravois, tôle, etc.
VENTILATION
IMPERMEABILISATION
Estimés sur demande



1948

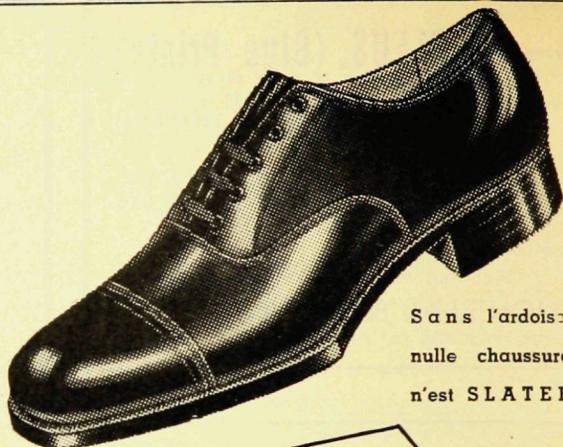
AIME SIGOUIN

DOLLARD 2459

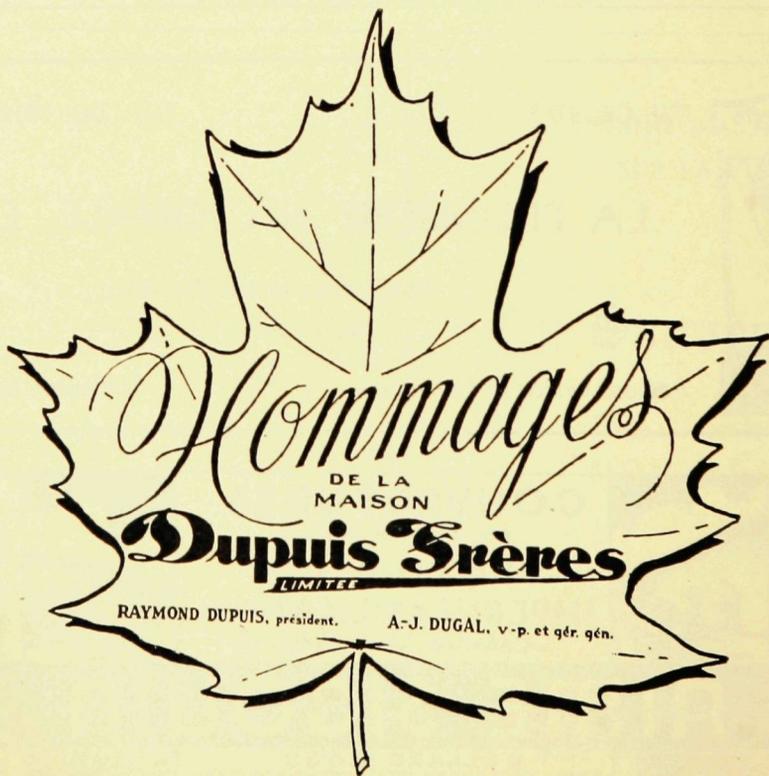
5315, BOULEVARD ST-LAURENT-MONTREAL

SLATER réunit 4 avantages :

- Élégance
- Résistance
- Chaussant
- Souplesse



Sans l'ardoise,
nulle chaussure
n'est SLATER



pure, — *serait celle qui représenterait le plus directement possible le public même auquel ce théâtre s'adresserait.*

Et je vais tâcher, par une dialectique forcément unilatérale, de vous démontrer que j'ai raison, en me servant d'un exemple à la portée de tout le monde ou à peu près: le mariage.

Toute vieille fille vous dira, avec plus ou moins d'amertume, qu'il faut deux personnes pour faire un mariage, exactement, — un homme et une femme — et que ces deux parties s'unissent nécessairement.

Or le théâtre est le mariage de deux éléments essentiels, indispensables l'un à l'autre: la scène et le public.

Ghéon dit dans son *Art du Théâtre*: « L'art dramatique, ce n'est ni un auteur qui écrit sa pièce dans un coin, ni même une compagnie de comédiens exercés qui la font vivre sur la scène; c'est aussi un public qui doit la recevoir. C'est, d'une part, un auteur et ses acteurs, d'autre part, un public. En vain, essaiera-t-on de faire abstraction de l'un quelconque de ces deux termes: ils sont liés. On conçoit un tableau que le peintre peindrait pour soi. On conçoit un poème que le poète se réciterait du matin jusqu'au soir et qu'il tairait aux autres hommes. On conçoit un roman qui ne serait pas lu et dormirait dans son carton. Mais on ne conçoit pas une œuvre dramatique écrite, étudiée, montée, réalisée enfin, qui se déroulerait devant des fauteuils vides, — ou du moins, quand la chose arrive, c'est bien contre le gré des interprètes et de l'auteur: elle n'est pas sa fin en elle-même »

Donc, pour qu'il y ait théâtre, il faut deux parties, la scène et le public. Et j'ajoute que ces deux parties doivent non seulement être réunies dans une même salle mais encore qu'elles doivent s'unir, se confondre pour vivre un même drame.

C'est Giraudoux qui dit, dans *L'Impromptu de Paris*: « Si tout ce public, les lumières baissées, est maintenant tendu et recueilli dans l'ombre, c'est pour se perdre, pour se donner, s'abandonner. Si le comédien est là sur le théâtre, dans la coulisse, tendu et recueilli, prêt à entrer dans le piège lumineux du décor, c'est lui aussi pour se perdre, se donner et s'abandonner ».

Et Jouvet proclame de son côté, dans ses *Réflexions d'un comédien*. — « Le théâtre n'existe que dans l'acte du théâtre, à ce moment unique où les participants — acteurs, auteurs et spectateurs — entraînés, dépossédés d'eux-mêmes, se fondent et se dissolvent peu à

peu les uns dans les autres, à l'instant où la salle et la scène sont accouplées et soudées l'une à l'autre par les péripéties de la pièce ».

C'est clair : si l'auditoire n'épouse pas le conflit qui se déroule sur la scène, il n'y a pas théâtre, il n'y a que simulacre de théâtre. De même que le mariage n'existera que de nom si les époux sont simplement réunis sous un même toit et non pas unis de chair et d'esprit.

Or, si l'on doit admettre, avec Jouvett et Giraudoux, que cette communion totale entre le public et la scène est l'essence de l'art dramatique, il faut convenir par le fait même que tout ce qui fera obstacle à cette union ou en récusera la perfection est hostile au principe du théâtre.

Dans nos salles à nous, comment cette communion parfaite — indispensable, je le répète — peut-elle se produire entre un public de chez nous et un auteur de mentalité étrangère ?

Jacques Copeau affirmait ceci : « Il n'y aura de vrai théâtre que le jour où l'homme de la salle pourra murmurer les paroles de l'homme de la scène en même temps que lui et du même cœur que lui ».

Comment le Canadien de la salle pourrait-il murmurer, en même temps que lui et du même cœur que lui, les paroles d'un auteur étranger, même si cet auteur est français ?

Car, pas plus au théâtre qu'ailleurs, nous ne saurions compter sur la littérature de France pour nous représenter. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Étienne Gilson :

« Il est certain », écrivait-il récemment dans le périodique, *Une semaine dans le monde*, « il est certain que le Canada, où l'on parle le français, n'est pas la France. L'étroite parenté des langues est ici pour l'observateur la source d'une illusion difficilement évitable, mais qui n'en est pas moins une illusion. Lorsqu'un Canadien parle ou écrit en français, il est le porte-parole d'un peuple dont l'histoire n'est pas la nôtre, et dont la vie diffère aussi profondément de la nôtre que son pays diffère du paysage où nous vivons.

« Officiellement séparés depuis deux siècles, distincts depuis plus longtemps encore, le Canadien et le Français n'ont ni le même passé ni le même avenir. Ils n'ont donc pas le même présent, la même durée, la même vie, le même être. Et c'est pourquoi, même s'ils usent de la même langue, ils créent deux littératures distinctes dont chacune peut mettre à profit les techniques de l'autre tout en jaillissant de son propre fond ».

Donc, s'il faut pour qu'il y ait théâtre que l'acteur et le spectateur se fondent et se dissolvent l'un dans l'autre, l'homme de la salle *se voyant lui-même* et murmurant les paroles de l'homme de la scène *du même cœur que lui et en même temps que lui*, cette union ne sera jamais aussi totale, en principe du moins, qu'entre un auteur et un public *de la même essence, de la même souche, du même passé, du même présent et du même avenir* ».

Et je soutiens que, à valeur dramatique non seulement égale mais encore fort inférieure aux grand chefs-d'œuvre du théâtre étranger, passé ou contemporain, une pièce d'inspiration et d'expression canadiennes bouleversera toujours davantage notre public.

Cette anomalie troublante, pour injuste qu'elle semble de prime abord, j'en ai vérifié l'existence en passant depuis de la théorie à la pratique.

Je n'entends pas nier ici tout intérêt à un théâtre étranger. Un public qui ne s'y verra pas directement représenté pourra l'apprécier, mais pour des raisons moins essentielles, moins pures, qui relèveront, par exemple, de la nouveauté, de l'exotisme ou de la littérature.

Ce qui revient à affirmer que, contrairement à la musique et à la peinture, le théâtre sera toujours, d'abord et avant tout, national, puisqu'il est forcément limité par sa langue. Si, accidentellement, à cause de sa transcendance humaine et dramatique, il atteint à l'universel, la traduction, même la plus fidèle, lui enlèvera toujours un peu de sa valeur intrinsèque. Écoutez une symphonie de Mozart et vous serez sûrs de pouvoir en jouir autant qu'un Allemand ou un Français. Mais vous y perdrez toujours à ne pas entendre dans l'original même le plus universel des dramaturges qu'est Shakespeare.

Dans une conférence sur *Hamlet*, qu'il venait de présenter à Paris d'après la version de Gide, Jean-Louis Barrault faisait récemment cette réflexion candide: « Quelle que soit la beauté de la traduction de Gide, il paraît qu'en anglais, c'est encore plus profond ».

De son côté, Ghéon déclare: « Ni Eschyle, ni Shakespeare, ni Sophocle, ni Calderon n'ont écrit leurs drames pour la lecture, mais pour la scène et une certaine scène, pour le public et un certain public, pour une réalisation immédiate et, avouons-le, passagère. A quelques siècles de distance, en dépit de la plus sûre tradition et des documents les moins contestables, nous n'imaginons même pas la façon dont la Champméslé ou la DuParc interprétait Racine. Les plus habiles

reconstitutions qu'on nous propose sur la scène ne peuvent être que transpositions. Quel rapport, dites-moi, entre l'Antigone authentique du théâtre de Dionysos et l'Antigone académique de la Comédie Française, même au temps où Mounet-Sully et Julia Bartet l'animaient de leur génie propre ? Ce que fut la vraie Antigone, nous ne le saurons donc jamais, ni la Passion de Gréban, ni Othello, ni Phèdre, ni le Misanthrope. Du dessein concerté de ceux qui les conçurent et les animèrent, il ne nous reste que le texte, le squelette, l'épure, admirable sans doute, que le livre nous a transmis. Devenu matière classique, matière d'explication dans les manuels, dans les classes et plaisir secret de quelques lettrés, ce théâtre est entré dans la littérature ».

Il m'est donc facile d'affirmer qu'au théâtre même les classiques ne sont que relativement de tous les temps et de tous les pays et qu'un peuple ne saurait compter sur eux pour exprimer son siècle et son génie.

Ghéon vient de dire : théâtre classique, plaisir secret de quelques lettrés. En effet, plus on s'élève et plus la vue s'étend. Mais n'oublions pas que le théâtre, art aux manifestations essentiellement collectives, est fait pour les hommes et non seulement pour les surhommes.

Qu'on n'aille pas se méprendre et croire que je veux voir les œuvres dramatiques étrangères et en particulier le théâtre français bannis de nos scènes. Aucunement. Parce qu'un homme veut se voir lui-même et a besoin d'un miroir dans sa maison, il aurait tort de mettre au rancart tous les portraits de la parenté.

Dans la famille intime de notre théâtre national, nous serons toujours heureux d'accueillir à bras ouverts nos cousins de France les plus charmants et les mieux bâtis.

Ce besoin d'indépendance purement théâtrale n'a rien à voir avec le nationalisme politique et on serait mal venu d'y trouver l'expression d'une crise de francophobie.

Nous sommes d'ascendance française, oui, et c'est dans le génie français que notre personnalité collective a puisé ses caractéristiques les plus évidentes, mais on ne saurait nous taxer d'ingratitude si nous voulons maintenant vivre notre propre vie intellectuelle, selon nos aptitudes et nos moyens à nous. Même s'il a été un temps confondu en celle qui lui a donné le jour, même s'il a dû pendant longtemps, ne respirer et n'exister que par elle et en elle, le fils, devenu adulte, a le droit et le devoir de quitter physiquement et moralement les jupes de sa mère, fût-elle la plus belle, la plus intelligente et la plus cultivée.

Je résume donc la première partie de cette thèse que je viens de vous exposer en termes simples, au risque de passer pour un écrivain du terroir :

— *Le théâtre est le mariage de deux éléments essentiels. la scène et le public.*

— *Or, pour se réaliser dans la plénitude de son essence, le mariage exige non seulement la réunion de ses parties constituantes, mais encore leur union totale.*

— *Donc, la salle et la scène doivent nécessairement se fondre l'une dans l'autre, pour que le principe du théâtre se réalise.*

Et j'en déduis que l'auteur et ses interprètes d'une part, l'auditoire de l'autre, doivent pour que s'accomplisse cette communion parfaite, être préférablement de la même essence, puisqu'il est admis que les mariages mixtes sont en général plus difficiles que les autres à mener à bien.

De plus, s'il est vrai, pour répéter Jovet, « que l'acte du théâtre n'existe qu'à ce moment unique où les participants — acteurs et spectateurs — entraînés, dépossédés d'eux-mêmes se fondent et se dissolvent les uns dans les autres, à l'instant où la salle et la scène sont accouplées et soudées l'une à l'autre par les péripéties de la pièce », il est vrai de même que l'acteur et l'auditeur doivent oublier le plus possible qu'ils sont sur une scène et dans une salle de théâtre. Et je conclus que la pièce la mieux faite est celle dont on oublie qu'elle est bien faite; que la meilleure mise en scène est celle dont le spectateur n'a pas conscience, tellement elle semble naturelle et inévitable; et que le plus beau comédien est celui qui nous fait oublier qu'il joue bien pour ne nous intéresser qu'au personnage qu'il incarne.

« C'est un grand art de cacher l'art », a dit Boileau.

* * *

Cette première partie de ma thèse ayant établi qu'*un théâtre doit être d'abord et avant tout national*, je tenterai maintenant de démontrer brièvement que *son principe veut de plus qu'il soit de nature populaire.*

Je viens de dire que le théâtre est un art aux joies essentiellement collectives. En effet, je vous imagine très bien, seul dans votre salon, vous enthousiasmant à la lecture d'un poème ou à l'audition d'une

symphonie, mais je ne vous vois pas du tout, auditeur solitaire au milieu d'une salle vide, lancer, délirant, votre programme en l'air, une fois le rideau tombé sur un chef-d'œuvre dramatique.

L'auditoire, donc, étant un tout d'essence collective, qui doit, de toute nécessité pour qu'il y ait théâtre, monter en esprit sur la scène « pour se perdre, se donner, s'abandonner », la forme dramatique idéale sera celle qui intéressera la totalité de l'auditoire, celle qui atteindra le public non seulement le plus nombreux mais encore le plus divers.

Le dramaturge qui fait face à un public se trouve, à mon sens, dans la situation d'un étudiant en mathématiques à qui le professeur demanderait de trouver le dénominateur commun d'une série de nombres alignés au tableau. Ce dénominateur commun, c'est, pour l'auteur dramatique, le cœur de ses spectateurs, tant il est vrai qu'à peu près tout le monde a un cœur dans le ventre, mais que bien peu de gens ont une tête sur les épaules. En effet, le conflit de deux passions opposées est accessible à tous, mais c'est la minorité qui pourra suivre le développement logique d'un raisonnement.

Et au théâtre, le verbe étant roi, on atteint le cœur surtout en passant par les oreilles. « L'auteur dramatique », pour citer Ghéon une dernière fois, « devra s'assurer s'il ne parle pas lui-même une autre langue que celle du public. Même gonflé de sens et débordant d'images, le langage qu'il emploiera devra être commun à tous. Qu'importe que le mot soit précis, la phrase normalement construite, si l'idée qu'il expose ou le sentiment qu'il exprime ne correspond à rien dans la pensée et le cœur du public ».

John Addington Symmons dit, d'autre part, en parlant de l'époque élizabéthaine, la plus glorieuse assurément du théâtre anglais: « Ce qui fait que l'art dramatique s'éleva alors si haut, c'est que les auteurs vivaient et écrivaient en pleine sympathie avec tout le peuple ».

Le dramaturge à qui l'on ferait le reproche d'écrire un langage scénique trop populaire serait donc en droit de répondre, si ce langage est commun à ses personnages et si ces personnages sont bien de son peuple: « Changez la langue du public et mon texte se modifiera automatiquement dans le même sens. Autrement, comment l'homme de la salle pourrait-il, comme l'exige Copeau, *murmurer les mêmes paroles que l'homme de la scène, en même temps que lui et du même cœur que lui?* »

D'ailleurs, n'est-il pas logique qu'à notre société sans théâtre le goût de la chose dramatique s'impose d'abord par la forme populaire, susceptible d'attirer tous les publics et de réunir dans une même émotion les grands et les petits, les riches et les pauvres, les ignares et les savants ?

Et quand cette immense cathédrale du théâtre sera élevée, d'autres alors pourront venir, qui bâtiront à l'intérieur de ses murs autant de chapelles où les plus dévots, se détachant de la foule après le grand office dramatique commun à tous, iront s'agenouiller devant la niche de leur prédilection pour honorer à leur aise la divine poésie, la sainte littérature, la vénérable philosophie ou déposer tout simplement leur obole dans le tronc de la bienheureuse vulgarité.

Dans cette édification splendide, ce qui m'intéresse, moi, c'est la structure; c'est le rude travail du maçon, qui doit d'abord asseoir les fondations mais entend bien, si Dieu lui prête vie et force, s'élever lentement, d'une pierre à l'autre passée de maçon en maçon, parfaitement conscient de ce fait que les lignes du temple qu'il aide à construire devront se dégager de leur lourdeur et s'affiner à mesure qu'elles monteront vers le ciel.

Si jamais j'abandonnais cette tâche pour une autre, en apparence plus glorieuse, je n'oserais plus m'enorgueillir de la possession de ce parchemin que vous m'avez si généreusement décerné ce soir.

DE LA PROTECTION AU LIBRE-ECHANGE

ROGER DUHAMEL

de l'Académie canadienne-française

Dès le début du XIX^e siècle, de nombreux groupements britanniques expriment leur détestation profonde de ce qu'ils estiment être des formes impériales surannées. Ces adversaires de l'Empire se recrutent parmi les partisans de l'utilitarisme, les radicaux et certains économistes classiques. Pendant un temps qui sera assez long, il sera de bon ton de s'opposer à la conception traditionnelle de l'Empire politique, fortement intégré et dominé par Londres. Adam Smith avait lancé de virulentes attaques contre le système colonial; ses dénonciations sont par la suite reprises par un Bentham, un McCulloch, un James Mill; après le *Reform Bill* de 1832, ce sera au tour de Richard Cobden et de John Bright de protester contre des modes prétendus périmés. Il est facile de se rendre compte de l'allure générale de ces critiques par ces quelques lignes parues dans l'*Edinburgh Review* de 1825: « Nous défions qui que ce soit de souligner un seul avantage, d'une nature quelconque, dont nous bénéficions grâce à la possession du Canada et de nos autres colonies de l'Amérique du Nord... Il n'y a aucun homme intelligent dans l'Empire qui n'envisage la dissolution, dans un temps nullement éloigné, du lien reliant le Canada et l'Angleterre ». ¹ Ce rédacteur se montrait à la fois mauvais prophète et piètre juge des avantages économiques à retirer des colonies; mais son texte nous permet toutefois de nous rendre compte que le mépris voltairien pour les lointains arpentés de neige n'est pas une spécialité française...

1. cité par Donald Grant Creighton, *Dominion of the North*. Houghton Mifflin Co., Boston 1944, p. 224.

Ces colonies doivent au contraire se révéler d'un précieux appoint pour les grandes nations européennes. C'est l'époque glorieuse du mercantilisme, savamment exposé dans les ouvrages de Thomas Mun, de Child, de Petty, de Davenant, de Melon, de Farbonnais et de Dutot. Cette doctrine coïncide avec l'avènement des grands États modernes; elle se fonde sur ce principe que « toute la vie politique et économique est un mécanisme à régler par des lois sagement conçues et des organes d'État ». Il s'ensuit que l'on commence à interdire l'exportation des métaux précieux, que l'on surveille les contrats passés entre Anglais et étrangers afin d'empêcher qu'un règlement de comptes n'entraîne à l'étranger une portion du stock de la monnaie anglaise, que l'on établit le système de la balance du commerce, en vertu duquel la valeur des exportations doit toujours surpasser la valeur des importations.²

Selon cette conception économique, les colonies sont appelées à jouer un rôle considérable. Les métropoles entendent importer d'Amérique les matières premières qui leur font défaut ou qu'elles ne possèdent pas en quantité suffisante et obtenir du même coup de nouveaux marchés pour les produits de leurs usines. Il est ainsi possible d'établir un réseau serré d'opérations commerciales, avantageux pour les deux parties, et peut-être encore plus pour les métropoles que pour les colonies. Sans nier les motifs politiques, religieux, patriotiques qui ont sans doute poussé de l'avant quelques hardis découvreurs de jadis, ce sont surtout des raisons d'ordre économique que l'on trouve à l'origine de la plupart des colonies. C'est pourquoi, au Canada aussi bien qu'ailleurs, notre situation économique a été très longtemps fonction des conditions locales et de la politique impériale, celle-ci devant évoluer plus rapidement que celles-là. De façon plus précise, le Canada a dû faire porter son effort surtout sur les marchandises dont manquait et dont avait besoin la Grande-Bretagne. L'intérêt canadien n'était pas la mesure de nos actions, puisque nous étions d'avance soumis à l'orientation politique et commerciale qui nous venait de Londres. Et cette influence était d'autant plus considérable que le commerce entre les deux pays devait s'effectuer exclusivement sur des navires appartenant à la métropole. Le bénéfice du transport

2. cf. P. Reboud, *Précis d'économie politique*. Librairie Dalloz, Paris 1939, pp. 49 et suiv.

s'ajoutait dès lors au bénéfice de la marchandise elle-même. Le système était élaboré pour rapporter d'appréciables dividendes.

Sous le régime français, cette conception mercantile prévalait aussi, mais notre économie était à ce moment tellement rudimentaire qu'elle ne pouvait apporter aucun résultat important. Le système industriel de Colbert comprenait sûrement l'exploitation des colonies dans l'intérêt de la métropole et ce n'est pas la petite expérience tentée aux forges du Saint-Maurice qui doit modifier notre opinion à cet égard. L'agriculture, à laquelle s'adonnait la plus grande partie de la population, ne dépassait pas beaucoup les exigences locales. La plus importante source de revenus pour la France provenait de la traite des pelleteries. La fourrure trouvait preneurs en Europe à des prix très élevés et enrichissait rapidement spéculateurs et négociants.

Ces relations devaient se modifier et se compliquer sous le régime britannique. Les colonies étaient davantage en mesure de fournir des produits plus variés et la Grande-Bretagne s'affirmait une nation commerçante plus entreprenante que la France, plus tournée vers des préoccupations politiques. Deux points sont particulièrement à souligner pour caractériser les rapports établis entre Londres et ses colonies d'Amérique. Le premier, c'est le contrôle des transports maritimes. On a écrit avec raison qu'« il était clairement entendu par les contemporains que le système colonial et les Actes de Navigation faisaient partie intégrante d'une même chose. On considérait les colonies comme des domaines à être gérés au bénéfice de la mère-patrie, et l'instrument économique de ce contrôle était le transport, et réglementer les expéditions en partance et à destination des colonies, c'était réglementer le commerce colonial ».³

Ces Actes de Navigation, qui ont été à la source de nombreux conflits, réglementaient en effet les privilèges de la marine britannique et définissaient les conditions imposées aux navires étrangers pour se rendre commercer dans les ports anglais. Ces mesures restrictives remontent à l'époque d'Henri VII et de la reine Elisabeth. L'Acte de Navigation de 1651 interdisait l'importation de marchandises en Grande-Bretagne, à moins qu'elles ne fussent transportées sur des navires anglais; l'Acte de 1660 pourvoyait à ce que tous les produits

3. L.C.A. Knowles, *The Industrial and Commercial Revolutions in Great Britain during the Nineteenth Century*. Londres 1933, p. 295.

coloniaux soient exportés à bord de vaisseaux britanniques; celui de 1663 décrétait que les colonies n'accepteraient aucune importation transportée sur des navires étrangers; enfin, en 1672, on énumérait une longue liste d'objets prohibés. Lors de la conclusion du traité de Gand, ces exclusives furent réciproquement abolies entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Par la suite, la sévérité de cette législation se relâcha quelque peu, mais elle continua de faire peser un poids très lourd sur le commerce canadien. Si bien qu'en 1847 le Parlement canadien adoptait une adresse à la Couronne, la priant d'abroger ces lois qui empêchait la navigation libre sur le Saint-Laurent pour les vaisseaux de tous les pays. Les Actes de Navigation sont définitivement abolis en 1849.⁴ Les résultats avantageux ne tardent pas à se faire sentir.

Outre le contrôle de la navigation, la Grande-Bretagne disposait aussi du contrôle du tarif, une arme très efficace qu'elle manie à son gré pour assurer la protection de ses marchands. Il lui est facile par ce moyen de favoriser dans les colonies la production d'objets dont elle a besoin et d'empêcher, à toutes fins pratiques, le développement d'industries qui pourraient éventuellement lui faire concurrence sur son marché. Elle obtient ce résultat par le simple jeu des fluctuations du tarif préférentiel. Dans les colonies, les industriels et les commerçants doivent, quoi qu'ils en aient, se soumettre à un état de fait qu'ils ne peuvent en rien modifier à leur avantage. Il existe à ce sujet des textes révélateurs. En 1752, on avertit un gouverneur de la Nouvelle-Écosse qui entretenait le projet d'établir une houillère dans sa province qu'« il serait contraire à ces Règles de Politique, que cette Nation a toujours sagement observées dans ses relations avec ses colonies, d'utiliser le charbon en Amérique, car cette utilisation conduirait naturellement à la Découverte d'une quantité d'objets manufacturés, dont nous recevons actuellement les matières premières que nous retournons ensuite en objets manufacturés... » Cet avertissement, malgré la naïveté de sa phraséologie, n'en demeure pas moins d'une brutale franchise. L'idée de base en est sûrement très bien comprise, puisque quelques années plus tard un autre personnage néo-écossais fait remarquer, avec une pointe de fierté, que son gouverne-

4. Lawrence J. Burpee, *The Oxford Encyclopaedia of Canadian History*. Oxford University Press, Toronto 1926, p. 448.

ment « a été en tout temps extrêmement prudent de ne pas encourager aucun sorte d'industries qui eussent pu nuire à celles de la Grande-Bretagne ». ⁵ Toute autonomie économique nous est donc carrément refusée, nous devons nous contenter de suppléer aux carences de la Grande-Bretagne, en songeant avant tout à son avantage.

Quels sont nos principaux produits d'exportation? Pendant longtemps, ils se ramènent à peu près exclusivement à nos pêcheries, aux fourrures, aux produits de la forêt et au blé. L'arrivée des loyalistes, après la guerre de l'indépendance, dans la Nouvelle-Écosse a fortement augmenté la population du Canada oriental. Ces nouveaux venus s'installent en général sur le littoral et entendent pratiquer l'agriculture, comme ils l'ont fait dans le passé pour assurer leur subsistance. Mais ils ne tardent pas à se rendre compte que le sol est moins avantageux qu'il l'était plus au sud et surtout qu'il existe, à portée de la main, une grande richesse accessible. Peu à peu, ces agriculteurs deviennent des pêcheurs. ⁶ La Nouvelle-Ecosse parvient ainsi à s'imposer dans ce domaine et à développer une importante industrie. Dans la province de Québec, les pêcheries s'associent en quelque sorte au nom de la famille Robin, originaire de Jersey, qui s'établit en 1764 à la Baie des Chaleurs. Cette compagnie absorbera peu à peu toutes les entreprises indépendantes et exercera un véritable monopole dans le golfe Saint-Laurent pendant un siècle environ.

Mais le pays en bordure du Saint-Laurent s'est bien davantage intéressé au commerce des fourrures. Des compagnies anglaises s'associent à cette fin à des compagnies de Montréal et concurrencent des entreprises similaires de New York et de la Baie d'Hudson. Ces commerçants se plaignent avec raison des frontières déterminées en 1783 et confirmées en 1794, parce qu'ainsi leur échappent les principaux endroits de négoce et les routes les plus accessibles. Peu après la mort de Selkirk, soit en 1821, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui ont beaucoup souffert de la lutte impitoyable qu'elles se livrent depuis plusieurs années, décident de s'unir en conservant le nom de la première. Cet important événe-

5. H.A. Innis, *Select Documents in Canadian Economic History, 1497-1788*. Toronto 1929, pp. 210-2.

6. cf. John J. Cowie, *The Atlantic Fisheries of Canada*, dans *Canada and its Provinces*, t. XIV, p. 566.

ment commercial a pour résultat de porter un coup fatal aux marchands de fourrures de Montréal; les liens sont désormais rompus entre le Nord-Ouest et les provinces de l'Est. La route de canot partant de Montréal est abandonnée et Fort William perd considérablement de sa valeur. La Compagnie de la Baie d'Hudson n'utilise plus que les voies maritimes en direction de la baie d'Hudson et du littoral pacifique. Ce n'est qu'un siècle plus tard, grâce à la voie ferrée, que des relations reprendront entre la terre de Rupert et les provinces de l'Est. Mais cet événement comporte d'autres conséquences heureuses. La paix règne désormais dans ces immenses régions et l'autorité britannique sur le continent s'en trouve accrue. Il est en effet dangereux que deux compagnies anglaises pratiquent une rivalité aussi vive en présence de commerçants américains et russes empressés à se poser comme successeurs.⁷

L'Angleterre ne tarde pas à se rendre compte des précieuses ressources de bois qu'on trouve en Nouvelle-Écosse. C'est une aubaine pour ses chantiers maritimes, à une époque où les navires de guerre et les navires marchands sont encore fabriqués en bois. A son tour, le Nouveau-Brunswick reçoit de ce chef d'importantes commandes. A cet égard, les provinces maritimes bénéficient du blocus continental imposé par Napoléon; en effet, pendant qu'il empêchera l'Angleterre de s'approvisionner dans les États baltes, il faudra bien qu'elle songe aux colonies d'Amérique.

Quant à l'agriculture, elle ne fournit pas, dans les débuts, des produits d'exportation sur une vaste échelle. Le Royaume-Uni se trouve alors beaucoup moins industrialisé qu'il le deviendra au cours du XIXe siècle, ses paysans sont pratiquement en mesure de suffire aux exigences du marché local. D'autre part, au Canada, les agriculteurs produisent en général ce dont ils ont besoin pour subsister eux-mêmes et pour alimenter les centres urbains voisins. Le moment n'est pas encore venu d'un commerce actif à de lointaines distances. Il faudra même attendre la moitié du siècle avant que les céréales constituent un objet d'exportation notable.

D'autre part, les colonies britanniques s'approvisionnent en Grande-Bretagne de tous les objets manufacturés qu'elles ne peuvent se procurer en Amérique. Nous avons donc un système d'échanges

7. George W. Brown, *Building Canadian Nation*, pp. 249 et suiv.

bilatéraux, un régime d'économie fermée. Nous ne tardons pas à nous rendre compte qu'il n'est pas avantageux de se limiter à un seul client, surtout quand ce client dispose à la fois du monopole des transports et du contrôle du tarif. Il se trouve en mesure d'exercer des influences indues et de diriger les opérations commerciales à son bénéfice. Les Néo-Écossais songent à augmenter leur trafic avec les États-Unis et les Indes occidentales, mais ils disposent de peu de navires et ils doivent aussi compter avec la concurrence américaine aux Indes. Ce sont deux obstacles considérables qu'ils ne parviendront jamais à tourner de façon appréciable.

De leur côté, les Canadiens entretiennent des ambitions analogues. La géographie leur enseigne clairement que le fleuve Saint-Laurent constitue la voie d'entrée par excellence, le chemin de pénétration idéal dans le continent américain. Toutefois, comment tirer parti d'avantages naturels aussi évidents, quand aucune initiative ne nous est permise, quand il faut toujours attendre le bon vouloir d'une métropole lointaine qui songe d'abord et avant tout, comme c'est parfaitement naturel, à ses propres intérêts ?

Les idées évoluent lentement; elles ne sont jamais définitivement arrêtées. Même en Grande-Bretagne, le protectionnisme trouve en face de lui des adversaires. Aux environs de 1820, existe toute une opinion favorable à des mesures plus généreuses de libre-échange. Peu à peu, les éléments conservateurs, rivés à leurs intérêts traditionnels et effrayés de les compromettre, doivent céder le pas à des esprits plus entreprenants, conquis aux avantages de la liberté du négoce, et représenté au Parlement par William Huskisson, député du centre commercial et maritime de Liverpool.

Ce parlementaire audacieux a pour but de rendre la politique impériale conforme aux conditions nouvelles du monde économique dans l'industrie, le commerce et la navigation. Les deux lois de 1822 concernent le commerce entre les possessions britanniques et les autres pays d'Amérique et le commerce entre les possessions britanniques d'Amérique et le reste du monde. D'autres nations que l'Angleterre peuvent désormais pratiquer le commerce aux colonies pour certaines catégories de produits. Toutefois, la marine marchande britannique conserve l'essentiel de ses privilèges. Huskisson explique qu'il a surtout en vue de promouvoir un commerce plus libre avec les États-Unis. Fort de l'expérience acquise, il propose, en 1825, d'apporter à

ces lois certains amendements qui vont beaucoup plus loin. Son programme se ramène à trois points: modifier les relations des colonies à la mère-patrie; admettre plus librement des produits et des matières premières indispensables aux principales industries britanniques; reviser les Actes de Navigation. Ces transformations radicales dans une législation aussi ancienne ne peuvent se traduire immédiatement dans les faits; il se produit forcément des résistances qui finissent néanmoins par se tasser. Il reste que les initiatives éclairées de Huskisson marquent le début d'une ère nouvelle. Peu à peu, les colonies pourront accéder au commerce international, sans avoir toujours à en référer à la métropole. Tout cela, on le comprend de reste, ne s'accomplira pas en un jour ou en une année; mais le branle est donné.⁸

Un autre coup de sappe au protectionnisme traditionnel sera porté environ le même temps dans le domaine des céréales, plus particulièrement du blé. On connaît l'importance qu'ont exercée les *Corn Laws* dans la politique économique de la Grande-Bretagne et de ses colonies d'Amérique. La loi adoptée en 1773 par le Parlement britannique encourageait l'importation de blé étranger, mais elle fut abrogée en 1791. D'autres législations sont adoptées en 1815 et 1828. En 1836, les idées libre-échangistes faisant leur chemin dans les esprits, il se forme une *Anti-Corn League*, qui s'agite en faveur de l'abolition des *Corn Laws* et qui aboutit à l'adoption de la liberté du commerce. En 1843, le Canada bénéficie d'une préférence marquée pour son blé anglais, notamment pour la farine, ce qui est à l'avantage de la meunerie canadienne. La loi de 1846 supprime les *Corn Laws* et efface du même coup la préférence reconnue quelques années plus tôt.⁹ Le Canada se trouve alors dans la désagréable situation d'avoir à faire face à toute la concurrence européenne dans son commerce de blé avec l'Angleterre. Lord Elgin ne parviendra à trouver un correctif à cette conjoncture périlleuse qu'en préconisant un traité de réciprocité avec les États-Unis.¹⁰

Les intérêts économiques canadiens s'en ressentent durement. La réaction est vive et plusieurs des plus importants négociants et

8. Adam Shortt, *General Economic History, 1763-1841*, dans *Canada and its Provinces*, t. IV, pp. 567 et suiv.

9. cf. Burpee, *op. cit.*, p. 133.

10. Farley et Lamarche, *op. cit.*, p. 352.

industriels en viennent à oublier momentanément leur loyauté fervente pour la mère-patrie. Ils se demandent s'ils ne sont pas devenus de simples cobayes propres seulement à servir aux expériences commerciales britanniques, sans être en mesure de défendre ce qu'ils estiment être leurs avantages. Dans un mouvement d'indignation et de dégoût, nos braves toriers montréalais en viennent à réclamer tout simplement l'annexion aux États-Unis. Cela se passait il y a tout juste un siècle. *Et nunc erudimini...* Ce qui est certain, c'est que le vieux système économique fermé de l'Empire est alors disparu. Il n'existe plus de préférence en Grande-Bretagne pour les produits des colonies, et celles-ci ont la liberté, si elles le désirent, de n'accorder en retour aucune préférence particulière aux produits britanniques. Et, à partir de 1849, disparaissent les lois de navigation, permettant désormais aux navires étrangers d'entrer en relations commerciales avec les colonies. C'est vraiment le début d'une ère nouvelle.

La demie du siècle dernier correspond pour les colonies d'Amérique à un moment très grave d'incertitude; tout le monde doit en effet s'interroger sur l'avenir. En même temps que le libre-échange se substitue au protectionnisme, abandonnant dans une large mesure les colonies à elles-mêmes, les troupes britanniques en garnison au Canada commencent à rentrer au Royaume-Uni. C'est-à-dire que peu à peu, la structure politique et économique que nous avons connue depuis la cession du pays se transforme sans qu'il soit encore possible de prévoir avec exactitude les conséquences de cette évolution que nous subissons sans doute plus que nous n'y avons réellement concouru. Il est naturel que les colonies traversent alors une crise de confiance. De plus en plus privées de l'étai britannique sur lequel elles eussent voulu compter davantage, elles considèrent, non sans une certaine inquiétude, la montée rapide de la jeune république voisine. Comment pourra-t-on faire bonne figure à côté de ce rival dont la puissance s'accroît à un rythme qui dépasse considérablement nos propres espoirs? Tous les peuples connaissent, à tel ou tel tournant de leur histoire, ces moments d'hésitation et de doute.

On aura tort toutefois de s'imaginer que l'abolition de la préférence a rompu toutes les relations financières avec la Grande-Bretagne. Tout au contraire, la plus grande partie du capital nécessaire pour exploiter les ressources immenses et inentamées des colonies provient d'outre-Atlantique. Ainsi, en 1843, c'est le gouvernement de Londres

CENCO

LA MARQUE
DE
QUALITE

APPAREILS

pour votre

LABORATOIRE

de

PHYSIQUE

de

CHIMIE

ou de

BIOLOGIE

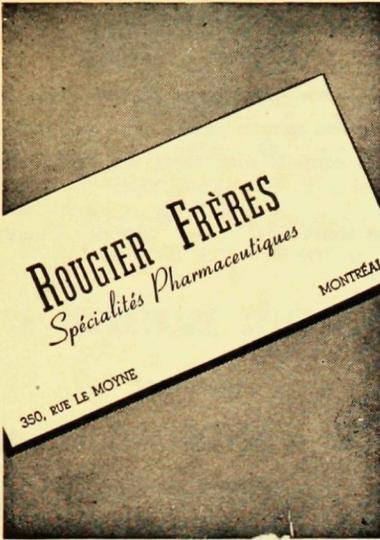
Ameublement de classe et de laboratoire

CENTRAL SCIENTIFIC COMPANY

OF CANADA LIMITED

7275, rue Saint-Urbain

Montréal 14, Qué.



Pour votre

LABORATOIRE

APPAREILS

VERRERIE

REACTIFS

Adressez-vous à

**CANADIAN LABORATORY
SUPPLIES, LIMITED,**

403 ouest, St-Paul
MONTREAL, Québec.

**LABORATOIRE DESAUTELS,
Limitée**

Produits pharmaceutiques spécialisés



MONTREAL
CANADA

ARTICLES
EN CUIR

A. BEAUDOIN

SPECIALITE :
Scrivettes pour hommes d'affaires

▲
Notre marque est votre garantie :
EXIGEZ-LA TOUJOURS
AM. 3272

4005 est, rue ONTARIO — MONTREAL

Hommages
aux diplômés de
l'Université de Montréal

DAMIEN BOILEAU, Limitée

Entrepreneurs généraux des travaux
du nouvel édifice de
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

●
705, BEAUMONT - *CR. 4183
MONTREAL

Derniers devoirs ...

— Laissez-nous vous assister dans vos
derniers devoirs envers ceux qui partent.
Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC Limitée

Fondée en 1890

G. VANDELAC — Alex. GOUR

120 est, rue Rachel, Montréal — BE. 1717

T.-THÉO. VALIQUETTE, Enrg.

Limitée

(Louis RENAUD, prés.)

TABAC — CIGARES — CIGARETTES
BONBONS — PIPES
ARTICLES DE FUMEURS
PLUMES PARKER
MONTRES & CADRANS

●
Gros et détail
●

425 EST, RUE MONT-ROYAL
HARBOUR 5197-8 — Montréal



Votre téléphone sonne. ● Vous êtes absent. ● Retarderez-vous un client? Un patient? ● Une commande? Non fiez-vous entièrement à

VOTRE SECRÉTAIRE TÉLÉPHONISTE

MA. 9491

630 ouest, rue Dorchester

— CH. 320 —

MONTREAL

"20 ans de service sans égal"

Téléphone : PLateau 9709

Anderson & Valiquette

COMPTABLES AGRÉES

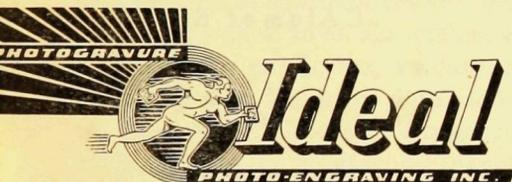
84 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.



parce qu'ils font leur part.

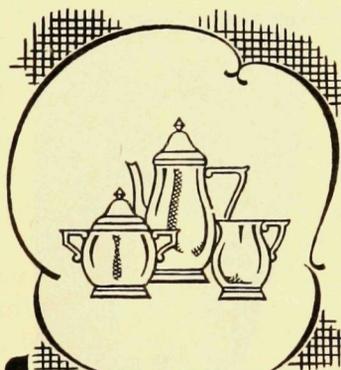


DESSINS — CLICHES — ZINCS
ET DEMI-TONS — PHOTOS

François-J. Bastien président

33 ST-JACQUES OUEST

PL. 2847



DORURE ARGENTURE

Pour la réparation de vos argenteries consultez une maison responsable.

32 années d'expérience.

Plaqueur durant 20 ans pour la maison HENRY BIRKS.

Appelez HA. 8775

987, St-Laurent
Montréal

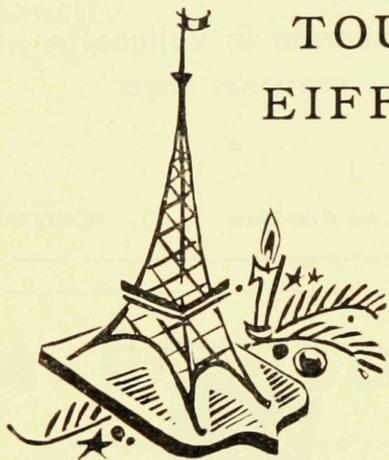
J. Henri Achim

SEULS
Dechaux
PEUVENT VOUS
DONNER



LE NETTOYAGE...
D'un Ton
Plus Clair
AVEC SANITONE

LA
TOUR
EIFFEL



LE RESTAURANT FRANÇAIS DE L'ELITE

1422, rue STANLEY - LA. 6575

GUY VIAU
JACQUES VIAU

Décorateurs - Ensembliers

425 ouest, boulevard ST-JOSEPH
Outremont — TAlon 4240

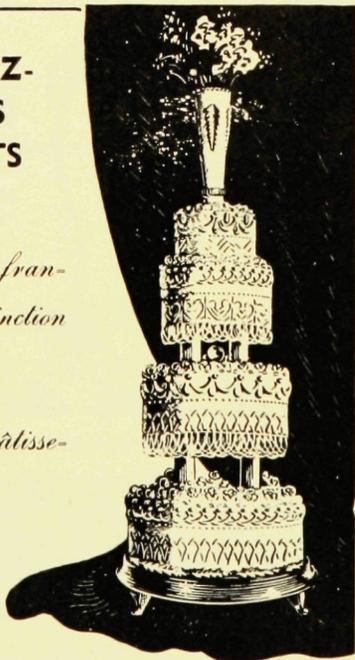
Atelier de fabrication :
L'ABORD - A - PLOUFFE, Q U E .

LE RENDEZ-
VOUS DES
GOURMETS

*Pâtisserie fran-
çaise de distinction*

*Choix de pâtisse-
ries fines*

DExter 4104



Pâtisserie du Bois
4887 ouest, rue Sherbrooke

CA l u m e t 6077

*Galerie
de tableaux*

L'ART FRANÇAIS

Louis-A. LANGE

370 ouest, LAURIER

Spécialité d'oeuvres
d'artistes canadiens

• NOUS FAISONS L'ENCADREMENT •

qui permet à la province de Canada de se procurer du capital en garantissant l'intérêt sur des obligations qui se chiffrent à 1,500,000 livres, une somme considérable pour l'époque et qui sera utilement affectée à des travaux publics de grande envergure, notamment à la construction de canaux.

Le capital anglais s'intéresse également aux grandes entreprises ferroviaires qui prennent un essor immense au milieu du siècle dernier et qui permettront, de quelques colonies isolées et s'ignorant les unes les autres, de former quelques années plus tard un pays pouvant prétendre au moins à une élémentaire homogénéité. Le Grand-Tronc bénéficie de l'expérience et de la réputation de la compagnie Brassey, tout comme Baring et Glyn deviendront ses directeurs britanniques.

La province du Canada emprunte peu à peu à la Grande-Bretagne son système bancaire. La première banque établie au Canada, en 1817, c'est la Banque de Montréal, suivie, dès 1818, par la Banque de Québec et la Banque du Canada, qui reçoivent toutes trois leur charte en 1822. Une loi des banques, qui prévoit un régime uniforme, est adoptée en 1841. La loi de 1850 ne permet d'émettre des billets qu'aux banques incorporées par le Parlement ou détentrices d'une charte royale, elle les oblige à déposer des valeurs en garantie. Des législations additionnelles et complémentaires seront adoptées en 1871, en 1881 et en 1890. En somme, nous appliquons les principes bancaires en usage en Écosse, voulant qu'il soit préférable de consolider les opérations bancaires d'un pays dans quelques grandes et puissantes banques disposant de plusieurs succursales, plutôt que de favoriser l'éclosion de nombreuses banques locales, dont aucune ne possède une sécurité suffisante pour justifier la confiance du public.¹¹ Ce qui se passe pour les banques se produit également pour les compagnies d'assurances; pendant longtemps, les citoyens des colonies devront se procurer des polices dans des compagnies britanniques, la première entreprise de ce genre en Amérique du Nord, la *Canada Life Assurance Company*, ne datant que de 1847.

Que l'on envisage les communications maritimes ou ferroviaires, voire télégraphiques, un fait très important se dégage aussitôt: si étrange que cela puisse paraître de prime abord, il y a cent ans, les

1. cf. Burpee, op. cit., p. 31.

colonies britanniques d'Amérique peuvent entretenir des relations plus faciles avec certains pays étrangers d'Europe ou d'Amérique qu'il leur est possible de le faire entre elles. Ce facteur est gros de conséquences politiques. On comprend très bien que dans ces conditions, du moment que l'armature impériale traditionnelle menace de se transformer rapidement, on songe aussitôt à un rattachement aux États-Unis comme la seule solution plausible pour assurer la survie de ces colonies dispersées sans aucun lien entre elles. C'est cette situation qui rend compte de la grande audace, même de la témérité de l'idée confédérative, qui pourtant sera un fait accompli à peine quelques années plus tard.

Au risque d'étaler des statistiques sèches et monotones, il est néanmoins indispensable de fournir ici certains chiffres qui permettront de nous former une opinion sur la situation commerciale et industrielle des colonies à la moitié du siècle dernier. Retenons, par exemple, les données de 1852. Le principal produit d'exportation de la Nouvelle-Écosse, c'est le poisson, qu'elle livre surtout aux Indes occidentales et aux États-Unis; viennent ensuite le bois et le charbon. Le total des exportations s'établit à 970,000 livres, tandis que les importations représentent une valeur de 1,194,000 livres, en provenance de la Grande-Bretagne, des États-Unis et des autres colonies britanniques. La Grande-Bretagne fournit surtout les cotonnades, le sucre, la mélasse, le fer, les cuirs, les attirails de pêche; les États-Unis, la farine et le thé.

Pour le Nouveau-Brunswick, les exportations s'établissent à 796,000 livres et les importations à 1,110,000 livres. Ici, les produits forestiers l'emportent sur le poisson. Plus de la moitié des importations proviennent de la Grande-Bretagne, comprenant particulièrement la mercerie, la quincaillerie, le fer, le thé et les cuirs; les États-Unis fournissent le blé et la farine, ce dernier produit concurremment avec le Canada. Les fruits, les légumes et les bestiaux viennent des autres provinces.

Les exportations canadiennes, inscrites pour 3,513,000 livres, comprennent surtout du blé et de la farine à destination des États-Unis, de la Grande-Bretagne et des autres provinces; du bois, de la potasse et de la perlasse en Angleterre; du poisson séché à des pays étrangers. Les importations, au montant de 5,071,000 livres, proviennent surtout de la Grande-Bretagne et des États-Unis. De ce premier

pays, l'huile, les cotonnades, les lainages, les soieries, les toiles, la mercerie, les objets de luxe, le fer et la quincaillerie, le charbon, les rails de chemin de fer, la poterie et la verrerie; des États-Unis, le sucre, le thé, le tabac, le sel, le cuir, l'huile, le coton, le fer, des machines, des peaux, du suif et des livres.¹²

Ces statistiques permettent de comprendre le mouvement général du trafic en vigueur dans les colonies britanniques à cette époque. Il ne faut pas croire que la conversion de la Grande-Bretagne au libre-échange et l'abandon de la préférence impériale suffisent à mettre un terme à ces opérations qui demeurent profitables pour les différentes parties en cause. Il n'empêche que dans les colonies, on se console mal d'avoir à subir une plus rude concurrence et de ne pouvoir recourir aux fluctuations du tarif pour s'assurer une avantageuse protection. Même dans les colonies, les convictions protectionnistes, dans certains cercles, commencent de s'ébranler. Peu de temps après l'abolition des *Corn Laws*, il se forme à Montréal, sous la direction de George Moffatt, une *Free Trade Association*, qui envisage comme naturelle et inévitable l'évolution vers le libre-échange. Ces gens soutiennent que les colonies n'ont nullement le droit de s'attendre à ce qu'un lourd fardeau soit maintenu sur les vivres, le bois et les autres produits destinés à la grande majorité du public anglais, pour le bénéfice exclusif de quelques grands propriétaires britanniques. L'Association estime également que les Canadiens doivent pouvoir se procurer ce dont ils ont besoin sur les marchés les plus économiques.¹³ Mais ce ne sont encore que les vues d'une minorité.

Les colonies doivent donc songer à organiser leur économie en recourant au tarif. Sur ce sujet également, on s'imagine bien que les opinions sont divergentes. Les uns sont d'avis que le Canada doit demeurer avant tout un pays agricole, qu'il ne peut et qu'il ne doit pas rechercher à concurrencer qui que ce soit dans le domaine industriel et qu'en conséquence un très bas tarif correspond à notre situation. Les autres soutiennent que les rigueurs de notre climat interdisent

12. Ces renseignements sont puisés dans les *Journals of the House of Assembly of Nova Scotia, 1853*, les *Journals of the House of Assembly of New Brunswick, 1853* et les *Tables of Trade and Navigation for 1852*, compilés par Glazebrook, op. cit., pp. 69-70.

13. cf. Adam Shortt, *Economic History, 1840-1867*, dans *Canada and its Provinces*, t. V, pp. 217-8.

une expansion illimitée de notre activité agricole, cependant que nos richesses hydrauliques laissent entrevoir d'immenses possibilités pour la multiplication d'usines et de manufactures. A toutes fins pratiques, c'est cette seconde tendance qui l'a emporté et il est normal qu'il en ait été ainsi, puisque l'équilibre entre les diverses fonctions demeure l'une des premières conditions d'une économie prospère. Toutefois, il y a un siècle, notre industrie n'a pas encore pris son élan. Que trouve-t-on en effet? Des filatures de coton à Sherbrooke et à Chambly; des industries de lainages à Sherbrooke et à Cobourg; trois manufactures de corde à Montréal; des papeteries à Portneuf, Chambly, Stanstead et dans le Haut-Canada; du fer à la Longue-Pointe, à Trois-Rivières et à St-Maurice; de la verrerie à Saint-Jean; des tanneries à Montréal. Cet inventaire, dressé dans la *Minerve* du 24 septembre 1846, n'a rien qui puisse laisser deviner l'essor considérable des années qui suivront.

Si les Canadiens décident, par le tarif, de se protéger contre l'importation de certains produits manufacturés anglais, en favorisant des industries nationales, les commerçants britanniques témoignent aussitôt de mauvaise humeur contre ce qu'ils jugent des mesures outrées d'indépendance économique. Des négociants de Glasgow iront jusqu'à signer une pétition pour que le gouvernement de Londres désavoue le tarif canadien de 1847. Sans doute reconnaît-on en Angleterre le droit des colonies de s'assurer des revenus par le moyen du tarif, mais on laisse aussi peser la menace de représailles: si les Canadiens se montrent réticents pour accueillir sur leur marché les produits britanniques, ils trouveront peut-être que les acheteurs de leur blé se feront plus rares. A bon entendeur, salut...

Néanmoins, de plus en plus, des Canadiens se rendent compte qu'ils ont tout intérêt à encourager leurs industries locales, s'ils veulent se bâtir une solide armature économique. Ainsi seulement pourrions-nous augmenter notre capital et notre population. Si les manufacturiers britanniques et américains s'insurgent contre cette politique fondée sur le principe de la charité bien ordonnée, ils n'ont qu'à établir des succursales dans notre pays. Les discussions s'envenimeront à ce point que le grand ministre des Finances, sir Alexander Tilloch Galt, qui fut toujours un partisan de la protection pour aider les industries locales, en vient à prononcer son fameux discours de 1860, qui marque une date importante dans l'histoire économique cana-

dienne. Il répond carrément à ceux qui voudraient maintenir les colonies sous une tutelle avantageuse à des intérêts étrangers que le Canada a pleinement le droit de décider lui-même et à son gré de la nature de son tarif: « C'est... le devoir du présent gouvernement d'affirmer clairement le droit du parlement canadien d'ajuster les charges fiscales de la façon qu'il juge le plus avantageuse — même s'il doit malheureusement en résulter la désapprobation du ministère impérial. Sa Majesté ne peut être invitée à désavouer de tels gestes, à moins que ses conseillers ne soient résolus à assumer l'administration des affaires de la colonie, sans égard aux sentiments de ses habitants ». Voilà un langage très fier, empreint d'une légitime fermeté, et qui indique un tournant important dans notre route vers l'émancipation définitive.

Si les rapports économiques se tendent de plus en plus entre la mère-patrie et les colonies, il ne s'ensuit pas naturellement que celles-ci s'avisent d'intégrer étroitement leur propre économie. Chacune, comme l'on dit familièrement, travaille pour son compte, sans se soucier de ses voisins. Leur autonomie jalousement conservée leur défend toute concession. Des tentatives d'accord aboutissent à des résultats très limités. Galt en viendra à suggérer une espèce d'union douanière d'application strictement coloniale, un zollverein imité du système qui a prévalu en Allemagne de 1819 à 1871 et qui a tellement contribué à l'unification germanique sous l'égide autoritaire de la Prusse. Mais les colonies répugnent à de telles ententes, redoutant de perdre les revenus qu'elles perçoivent par les droits d'entrée qu'elles exigent pour toutes les marchandises écoulées sur leur territoire. En tout état de cause, il y a gros à parier que le gouvernement impérial eût désavoué sans retard un tel zollverein qui se fût traduit par un mouvement concerté pour maintenir un tarif protecteur élevé contre les importations du Royaume-Uni.

Outre la Grande-Bretagne, géographiquement éloignée même si des liens politiques encore assez étroits tendent à abolir les distances, il y a aussi les États-Unis, pays limitrophe, que les colonies doivent envisager à la fois comme client et comme fournisseur. Comment bénéficier de la proximité de la grande république? Deux solutions, deux seules, se présentent alors aux esprits: ou l'annexion politique ou des traités commerciaux. La première obtient une certaine faveur auprès des commerçants du Canada et du Nouveau-Brunswick. Si

la Grande-Bretagne se montre aussi récalcitrante et ne se prive pas de rogner indûment nos bénéfices, donnons-nous sans retour aux États-Unis, et partageons la prospérité qui est leur! Ces esprits ancrés dans le colonialisme ne peuvent même pas songer à la possibilité d'un pays indépendant; ils sont prêts à changer de maître, s'ils y trouvent leur intérêt, mais ils n'ont pas l'énergie et la clairvoyance nécessaires pour rechercher l'émancipation. En plus des considérations commerciales que nous venons d'exposer longuement, un nouveau facteur favorise le mouvement annexionniste; il s'agit du fameux bill d'Indemnité de 1849.

Avant l'Union, le Conseil spécial du Bas-Canada et l'Assemblée législative du Haut-Canada avaient convenu du principe d'accorder une compensation aux loyaux habitants des deux provinces qui avaient subi des pertes à la suite des déprédations commises pendant la rébellion de 1837-38, mais rien n'avait encore été fait à ce sujet. A la première session des Canadas-Unis, les parlementaires adoptent une loi pour indemniser les habitants du Haut-Canada, mais rien ne s'accomplit pour ceux du Bas-Canada jusqu'en 1845, alors qu'une commission d'enquête est nommée à cette fin. Son rapport est soumis l'année suivante et ce n'est qu'en 1849 que le gouvernement propose une loi analogue à celle du Haut-Canada, excluant, comme il était à prévoir, de ses bénéfices ceux dont la trahison à l'État avait été reconnue. Une somme de 100,000 livres est prévue à cet effet. Aussitôt les ultra-loyalistes de protester véhémentement et de proclamer qu'il s'agit d'une prime à la révolte. On fait pression auprès du gouverneur, lord Elgin, pour qu'il refuse à cette loi la sanction royale; bien au contraire, le gouverneur appose sa signature. Ses adversaires l'injurient dans sa voiture comme il rentre du Parlement, ils s'attaquent à La-Fontaine, ils mettent le feu aux édifices parlementaires où périclète une précieuse bibliothèque pour la connaissance de notre histoire. Montréal cesse alors d'être la capitale du Canada. Lord Elgin soumet alors sa conduite à Londres; des débats acharnés s'élèvent aux Communes britanniques, mais le chef de l'opposition, Peel, s'unit à lord Russell, malgré les protestations de Gladstone et de Disraeli, pour approuver l'attitude de notre gouverneur. Par sa ténacité, lord Elgin s'est trouvé à consacrer définitivement le principe du gouvernement responsable. ¹⁴

14. cf. Burpee, *op. cit.*, p. 528; Farley et Lamarche, *op. cit.*, p. 336.

C'est alors que se fonde à Montréal, en décembre 1849, une Ligue annexionniste qui lance un grand manifeste où l'on conclut à « une rupture amicale du lien britannique et à une union selon des termes équitables avec la grande confédération nord-américaine des États souverains ». Les signataires de ce manifeste renferment les noms anglo-saxons les plus élevés dans l'aristocratie des négociants et des industriels. A vrai dire, cette orientation politique n'est déterminée que par des motifs financiers et mercantiles. Ces marchands sont furieux que le gouvernement accorde des compensations à des gens qu'ils considèrent comme des félons et ils sont indignés de la politique libre-échangiste de la Grande-Bretagne, qui risque de ruiner leurs entreprises. Cette agitation annexionniste dure peu de temps et l'on peut grandement douter qu'elle soit jamais parvenue à emporter l'adhésion populaire. Pour faire échec à la Ligue annexionniste, John-A. Macdonald, qui aura toujours un sens merveilleux de l'opportunité, suggère la formation d'une *British American League* qui préconise le projet d'une union fédérale. Au reste, la meilleure réponse à apporter à ce sentiment annexionniste, c'est le retour de la prospérité, et le gouvernement s'empresse dès lors de hâter les négociations qui aboutissent en 1854 au traité de réciprocité avec les États-Unis.

Il y a déjà quelques années qu'on y songe sérieusement dans les sphères officielles, mais Washington ne manifeste aucun empressement à ce que le trafic des marchandises soit entièrement libre entre le Canada et les États-Unis. Dans une bonne mesure, on peut dire que le traité de 1854 sera un succès diplomatique pour lord Elgin, dont ce sera l'un des derniers gestes officiels et qui parvient, après quinze jours passés dans la capitale américaine, à faire tomber les dernières résistances. Cet accord tant désiré entre en vigueur, au Canada, le 18 octobre 1854, et, aux États-Unis, par proclamation du président, le 16 mars 1855.

Le traité comprend sept articles. Le premier accorde aux Américains la liberté de la pêche intérieure dans les eaux des provinces britanniques d'Amérique du Nord, sauf pour les crustacés; le second article accorde des privilèges analogues aux sujets britanniques dans les eaux américaines; le troisième reconnaît la réciprocité commerciale les deux territoires pour certains produits, notamment les céréales, la farine, les viandes fumées, le coton, la laine, les graines de semences, les légumes, les fruits, le poisson, la volaille, les œufs,

les fourrures, la pierre, le marbre, le sel, le beurre, le fromage, les différents minerais, le charbon, le bois, le tabac, etc., etc.; le quatrième article accorde aux Américains la liberté de navigation sur le Saint-Laurent et les canaux reliant les Grands-Lacs à l'Atlantique, avec le privilège correspondant pour les sujets britanniques sur le lac Michigan; l'article cinq prévoit pour le traité une durée de dix ans, après quoi chaque partie sera libre de l'abroger à un an d'avis; les deux derniers articles sont d'importance secondaire.¹⁶

Ce traité, qui couvre toutes les colonies britanniques, à l'exception de celles situées sur le littoral du Pacifique, exclut les produits manufacturés, pour cette excellente raison que l'industrie canadienne naissante n'est pas en mesure de subir la concurrence des États-Unis, qui sont assez robustes pour pratiquer un véritable dumping sur notre marché. Cette réciprocité se révèle avantageuse pour les Canadiens, moins peut-être qu'on l'avait espéré, mais il ne fait pas de doute qu'elle correspond à un accroissement considérable de notre commerce extérieur. Nous pouvons désormais diversifier davantage nos ventes et nos achats et il nous est possible de discuter avec deux partenaires, l'Américain et l'Anglais, plutôt qu'avec un seul, ce qui constitue toujours un avantage au point de vue commercial.

Concurremment nos relations commerciales s'accroissent avec d'autres pays étrangers. C'est dans cet esprit que certains d'entre eux délèguent des consuls à Montréal, la Belgique, le Portugal et le Danemark en 1850, les villes de la Ligue hanséatique et le Hanovre en 1851. Des tractations s'engagent bientôt pour que la France remplace ses consuls à Montréal et à Québec par un consul général. Le commandant de Belvèze, à bord de la *Capricieuse*, fait alors un séjour au Canada, où il est accueilli par les Canadiens français avec des transports d'allégresse, et, à son retour, il recommande de faciliter l'entrée en France du bois et des navires canadiens. En 1859 un consul général français vient rejoindre son poste à Québec.

On voit donc quelles ont été les vicissitudes de ces années difficiles pour le Canada. Les colonies sont encore dans l'adolescence. Elles doivent néanmoins s'adapter, pour ne pas périr d'étiollement, à la magistrale modification économique que représente le passage, en Grande-Bretagne, du protectionnisme au libre-échange. Elles doivent

15. Adam Shortt, op. cit., p. 243.

aussi se protéger contre les pressions d'un voisin considérable, en pleine expansion économique. Enfin, elles ne sont pas suffisamment unies entre elles pour offrir un front commun à l'adversité et les dissensions politiques sont à la fois la cause et l'effet de ces tracasseries économiques. Il faudra la fermeté, le courage, l'esprit d'entreprise et la claire vision des réalités de quelques hommes d'État pour empêcher que ces divisions ne conduisent tout droit à la ruine, pour réussir, en peu d'années, à cimenter ces colonies divisées et éparses sur un vaste territoire en un pays unique, qui devra peu à peu conquérir son homogénéité.

ÉCHOS DE FRANCE

LES COMÉDIENS FRANÇAIS

Pierre-Aimé TOUCHARD,
Administrateur général
de la Comédie-Française.

On sait que la troupe de comédiens rassemblés sous le nom de *Comédie-Française* est la plus vieille au monde. Fondée en 1680 peu après la mort de Molière, sur des statuts directement inspirés de ceux qui régissaient la troupe de Molière, elle a tenu depuis près de 300 ans malgré des changements de régime et malgré des révolutions dont les moins dangereuses n'étaient pas celles qui libéraient leurs passions en son propre sein. Comme la plupart des grandes institutions, elle n'a cessé de voir son existence menacée et je ne crois pas qu'il ait existé une époque où ses amis inquiets n'aient dénoncé « la crise de la Comédie-Française ».

Il est incontestable que dans le monde moderne, la Société des Comédiens français représente un anachronisme. A l'heure où l'État et les syndicats se disputent et se partagent en fait la direction et la propriété de la presque totalité des moyens de production, la Comédie-Française demeure, fidèle à ses origines, un groupement de comédiens-patrons embauchant et utilisant d'autres comédiens ainsi qu'un nombreux personnel en vue de la production de spectacles dont ils se partagent les bénéfices: et si grand est son prestige que l'État qui la subventionne et le personnel qui travaille pour elle ont toujours renoncé d'eux-mêmes à imposer un changement de structure que l'évolution des esprits dans le monde contemporain semblait rendre fatal: certes la Société est contrôlée par l'État, et l'administrateur en est le délégué

du ministre; néanmoins l'autorité du groupement est sauvegardée au maximum.

Voici donc comment fonctionne cette institution tricentenaire. Le nombre des comédiens constituant la Société varie entre 20 et 30. Ils sont administrés par un comité d'administration comprenant 6 membres, qui se réunit sous la présidence d'un administrateur nommé par le Ministre; ces trente *sociétaires* se réunissent en assemblée générale au moins une fois l'an pour ratifier le budget et élire les nouveaux sociétaires.

Les sociétaires sont nommés pour 20 ans, après quoi ils peuvent être mis à la retraite ou autorisés à continuer à jouer. Ils sont choisis parmi d'autres comédiens engagés à l'année, et qui portent, en raison de la pension qui leur est versée à ce titre, le nom de *pensionnaires*. Le nombre de ceux-ci n'est limité que par les besoins du service et les possibilités financières de la Société. Actuellement ils sont environ 60. Le chef moral de l'ensemble de la troupe est le *doyen*, c'est-à-dire le sociétaire qui a le plus d'ancienneté de service.

Les frais considérables de l'exploitation d'un théâtre qui pratique l'alternance et présente chaque année entre 50 et 100 spectacles différents sont tels que l'état doit couvrir environ les $\frac{2}{3}$ des dépenses. La société ne réalise donc en fait aucun bénéfice, mais l'État a admis que toutes les recettes dépassant la moitié des recettes maximums seraient considérées comme des bénéfices. Ces bénéfices sont divisés en 24 parts, dont un certain nombre vont à un fonds de réserves. Les autres sont mises à la disposition du Comité d'administration qui les répartit entre les sociétaires. A cet effet, chaque part est divisée en 12 douzièmes. Dès son admission à la société, le nouveau sociétaire reçoit en fin d'année 3 douzièmes de parts. Si son activité est satisfaisante on l'augmentera d'un ou deux douzièmes à la fin de certaines années jusqu'au moment où il atteindra la part entière. Le nombre de sociétaires à part entière est très limité, 4 ou 5 à la fois au plus. Le Sociétaire à part entière jouit d'une considération unanime et son autorité dans la société est généralement très grande.

Ces attributions de douzièmes sont faites chaque année au cours d'une série de réunions du comité, appelées « Comités de fin d'année ». L'importance morale de ces comités est si grande que pendant les deux mois qui précèdent l'atmosphère même de la troupe en est modifiée. Les comédiens deviennent plus nerveux, plus inquiets. Ils as-

saillent l'Administrateur pour qu'il leur distribue des rôles intéressants qui leur permettront de donner à temps de nouvelles preuves de leur talent. C'est qu'en effet l'attribution ou le refus d'attribution d'un ou d'un demi-douzième est en fin d'année la consécration de l'estime dans laquelle le comédien est tenu par ses camarades. Quant aux pensionnaires, c'est à ces comités qu'on décide s'ils seront maintenus dans la troupe ou si l'on se séparera d'eux.

Le déroulement de ces « Comités de fin d'année » est fixé par une tradition pleine de pittoresque et non sans grandeur, ni sans cruauté. Un état complet de toute la troupe, depuis le doyen jusqu'à la plus obscure utilité est remis à chacun des six membres du Comité et à l'Administrateur. Il donne tous les renseignements sur l'âge, l'ancienneté et l'emploi de chaque comédien, indique le nombre de rôles qu'il a tenus dans l'année, de ceux qu'ils a joués pour la première fois, etc...

Le cas du doyen est examiné le premier: il est invité à quitter la salle du Comité, et ses camarades délibèrent à son sujet: y a-t-il lieu de le maintenir en activité ou de l'admettre à la retraite? Y a-t-il lieu de continuer à lui distribuer tel ou tel rôle? Quand les décisions ont été prises, on le prie de revenir, et le vice-doyen s'éloigne à son tour. Ainsi sont étudiés tour à tour les cas de chacun des membres de la troupe.

Ces délibérations posent souvent des problèmes extrêmement délicats: doit-on dire par exemple à telle ou telle comédienne qu'elle n'est plus assez jeune pour tenir tel ou tel rôle? Ce sont des camarades qui jugent des camarades. Ils ont parfois passé 30 ou 40 années côté à côté dans la vieille Maison. Des liens d'amitié, d'affection se sont établis, parfois aussi des haines tenaces. Il faut s'efforcer d'être juste, et d'avoir en vue les intérêts de la société sans toutefois trahir les devoirs de la reconnaissance et de l'amitié. Aussi, les discussions sont-elles parfois très longues et passionnées. De toute façon, elles doivent être terminées avant la fin de l'année. Les décisions sont tenues secrètes jusqu'au premier Janvier.

Ce jour-là est certainement le plus pittoresque de la vie administrative de la Maison. C'est en effet au moment où chaque comédien vient présenter ses vœux à l'administrateur que celui-ci, traditionnellement, lui révèle les décisions qui ont été prises à son égard. Quand la troupe se compose, comme aujourd'hui, de plus de 80 comédiens, on imagine l'importance de la réception. Il faut qu'un artiste

soit malade ou gravement empêché pour se dispenser d'y paraître. Dès deux heures de l'après-midi, les couloirs de la Comédie sont bruisants d'une foule fiévreuse et l'on se bouscule pour se faire inscrire, à moins que le trac ne vous amène à retarder au maximum la périlleuse entrevue.

Le malheureux administrateur dispose de cinq minutes par personne pour échanger des vœux cordiaux et faire part tout à trac de déterminations ou de reproches qui le sont parfois beaucoup moins. Il y a, comme toujours, des vainqueurs et des vaincus. Il y a ceux qui savent qu'ils n'ont rien à craindre. Il y a ceux qui feignent de le savoir. Il y a les victimes toutes prêtes. Il y a ceux qui acceptent en silence, ceux ou celles qui pleurent, celles qui crient, celles qui menacent ou insultent. Et le défilé se poursuit mécanique, nécessaire dans l'écho assourdi des rires artificiels qui viennent des couloirs, en ce premier jour d'une année nouvelle.

Certains se demanderont s'il n'y a pas une cruauté excessive dans le maintien de cette vieille tradition. A la vérité je ne la trouve pas sans grandeur, et je crois qu'elle est pour beaucoup dans le prestige dont jouit le Théâtre-Français auprès de tous les comédiens de France. De même les longues files d'attente des spectateurs qui viennent avec leurs pliants, même en hiver, faire la queue devant les guichets de la Comédie pour obtenir les meilleures des places à bon marché, représentent une tradition très incommode et qu'on pourrait aisément interrompre, mais c'est de ces heures-là, de ces heures d'angoisse, de souffrances, ou simplement de patience qu'est fait l'amour du citoyen français — acteur ou spectateur — pour son théâtre national, amour jaloux, exigeant, injuste, mais amour fidèle qui a assuré la survie unique de la troupe de Molière à travers les âges.

* * *

1949, ANNÉE FRANÇAISE DU SOUVENIR

LÉON TREICH

1949 sera une grande année française pour ceux qui relient directement le présent au passé et qui considèrent que l'une des meilleures armes de la France dans la lutte permanente pour un avenir meilleur

est dans les richesses littéraires et artistiques qu'elle a accumulées au cours des siècles.

1949 sera avant tout l'année de Balzac: on aura en effet à y célébrer le cent-cinquantième de la naissance de l'illustre auteur de *la Comédie Humaine* et en même temps à préparer, pour 1950, le centenaire de sa mort. Les grandes sociétés littéraires se préoccupent depuis de longs mois de la préparation de cette double fête; l'Académie Française, l'Académie Goncourt, la Société des Gens de Lettres de France, l'Association de la Critique, les Associations de Presse, la Société des Auteurs (car Balzac fut aussi auteur dramatique et son *Mercadet* pourrait bien à cette occasion entrer au répertoire de la Comédie Française), le Cercle de la Librairie enfin ont pris des contacts précis pour que le père du roman moderne voie sa naissance et sa mort commémorées avec toute la solennité désirable.

Mais bien d'autres anniversaires importants étofferont richement l'année qui s'ouvre. Parmi les cinquantièmes, par exemple, qu'elle nous apporte, que de variété! Mouraient en 1899 le délicieux romancier alsacien Emile Erckmann, auteur de tant de chefs-d'œuvre aussi chers aux lettrés qu'au public populaire, depuis *Madame Thérèse* jusqu'au *Juif polonais* et au *Fou Yegoff*, en passant par cette merveille de tendre et douce sensibilité: *L'ami Fritz*; Edouard Pailleron, le brillant auteur du *Monde où l'on s'ennuie*, une des comédies les plus souvent jouées au Français, Henry Becque, le maître incontesté du théâtre contemporain avec sa *Parisienne* ironique, ses cruels *Corbeaux* et cette *Navette* si délicieusement cynique qui est un des modèles de la pièce en un acte; disparaissaient encore, voici cinquante ans, le célèbre critique dramatique Francisque Sarcey, dont les feuilletons du *Temps* étaient attendus chaque semaine avec tant d'impatience et soulevaient parfois tant de colères, le romancier Paul Bonnetain, un écrivain qui ne donna pas toute sa mesure, mais dont deux ou trois livres demeurent dans les bibliothèques des curieux (notamment son *Charlot s'amuse*), étude de mœurs d'une audace certainement excessive, mais forte et d'une incontestable sincérité, un autre romancier aujourd'hui un peu oublié, mais dont les récits sont alertes, ingénieux, probes: Victor Cherbuliez, et enfin le grand philosophe Paul Janet, successeur de Caro à la Sorbonne, disciple de Victor Cousin, défenseur éloquent du libéralisme, et, en face des empiétements de l'État, des droits naturels de l'homme.

Encore omettons-nous, pour ne pas allonger outre-mesure, ce palmarès nécrologique, Adolphe d'Ennery, l'un des plus féconds dramaturges du siècle dernier, l'auteur de *Les Deux Gosses*, *A la grâce de Dieu*, *Les Deux Orphelines*, etc., et Fernand Xau qui créa, en lançant *le Journal*, le journalisme littéraire avec l'extraordinaire succès que l'on sait.

Mais mieux vaut passer aux centenaires. Ils ne sont pas moins intéressants. Centenaire d'abord du poète de *la Chanson des gueux* et des *Blasphèmes*, du romancier de *La Glu* et de *Miarka*, Jean Richepin; centenaire de deux grands peintres, de style très différents, mais également talentueux, Eugène Carrière et Albert Besnard, le peintre de la douleur et le peintre de la vie éclatante. Centenaire de l'analyste du cœur féminin, Georges de Porto-Riche dont *Amoureuse*, *le Passé*, *le vieil Homme* gardent encore une étonnante jeunesse.

Mais 1849 est surtout l'année où la France fait la connaissance de la littérature russe qui va exercer sur le roman français une influence si considérable (et même sur Émile Zola): Prosper Mérimée publie la traduction d'un des plus authentiques chefs-d'œuvre de la nouvelle russe, *La Dame de Pique* de Pouchkine, rééditée cent fois depuis un siècle sous toutes les formes possibles. Cette même année enfin, Renan nous donne *L'avenir de la Science*, Henri Murger porte au théâtre sa *Vie de Bohème*, George Sand publie *La petite Fadette*, l'un de ses plus émouvants récits, et paraissent, posthumes, les *Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand. Année féconde, on en conviendra, malgré les troubles intérieurs qui secouent encore la jeune République Française.

Que si nous remontons le cours des ans d'une étape encore pour atteindre l'année 1799, — la France sort du drame révolutionnaire et se confie à la poigne robuste de Bonaparte, Premier Consul, — nous trouvons, à côté du cent cinquantième de la naissance d'Honoré de Balzac, le cent cinquantième de la mort de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, l'immortel auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, le cent cinquantième de la naissance de l'explorateur René Caillé qui fut le premier Européen à entrer à Tombouctou et à en rapporter la description, le cent cinquantième de la mort d'Horace de Saussure, physicien et géologue, célèbre alpiniste du Mont Blanc, le cent cinquantième de la mort du marin Jean-Charles Borda, qui mesura un arc du méridien terrestre pour l'établissement du système

métrique aujourd'hui adopté par le monde presque entier et dont le nom fut donné à l'école navale française.

Et comment ne pas rappeler que c'est en 1799 que fut découverte par les savants égyptologues français la fameuse « Pierre de Rosette » grâce à laquelle Champollion devait mettre au point le déchiffrement des hiéroglyphes et projeter une lumière si neuve sur la civilisation et l'histoire de l'Égypte pharaonique ?

Bicentennaires ? Il en est deux au moins qu'on ne pourra passer sous silence : la publication de l'*Histoire naturelle* de Buffon et le premier écrit de Jean-Jacques Rousseau : ce *Discours contre les sciences et les arts* qui inaugurerait la plus extraordinaire carrière littéraire du XVIII^e siècle et qu'allait couronner l'Académie de Dijon.

Tricentennaires ? En 1649, paraît le premier grand « roman », le premier de ce que nous appelons aujourd'hui les romans fleuves : le célèbre *Grand Cyrus* de Madeleine de Soudéry et nous pourrions presque dire qu'en 1649 est conçu le Versailles royal que Louis XIV va, vingt ans plus tard, commencer : c'est en 1649 en effet, que devant la Fronde menaçante, Anne d'Autriche quitte nuitamment Paris avec le jeune roi et s'installe à Saint-Germain en Laye. Si jeune qu'il fût encore, 11 ans, Louis ne devait pas oublier cette fuite humiliante ; il ne redonna jamais sa confiance totale à Paris et édifia à Versailles une ville nouvelle qui le mit à l'abri d'un coup de main d'éventuels émeutiers.

Dernier anniversaire, mais important ; en 1549, il y a donc quatre cents ans, Joachim de Bellay publiait sa *Défense et illustration de la langue française*. A cet émouvant plaidoyer en faveur du « langage », l'Académie française se prépare à rendre, comme à Balzac, un pieux hommage.

* * *

RICHELIEU ET LA SORBONNE

Albert MOUSSET

Chaque année, le corps enseignant de l'Université de Paris et les étudiants sont conviés à un service religieux en la Chapelle de la Sorbonne pour commémorer l'anniversaire (4 décembre) de la mort de Richelieu.

MARINADES

CONFITURES

CONSERVES

MAYONNAISE



J. JOUBERT & FILS LTÉE

St-Vincent-de-Paul, P. Q.

MARquette 0421-9983

CAFÉ MARTIN, LIMITÉE

Léo Dandurand, prés.

Le plus chic restaurant français à Montréal
Sea Food Bar — Salons privés

1521, rue de la Montagne

LA CONFISERIE
DES GOURMETS

A. HÉBERT

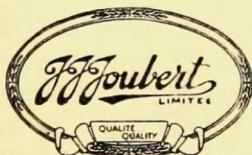
Bonbons - Chocolats

800 est, DULUTH (angle St-Hubert)

TOUT LAINE ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère.

AINSI DU LAIT . . .

A prix égal, la qualité **JOUBERT**
l'emporte haut la main

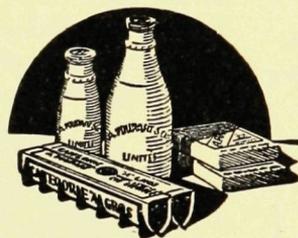


4141, rue ST-ANDRE

FR. 3121

Succursale N.D.G.

920, boul. Décarie — DE. 3561



Le LAIT est le type de l'aliment complet. Il contient tous les éléments propres à la réparation du corps, à son développement et à l'entretien de la chaleur vitale.

Les travailleurs de la pensée préfèrent le lait et les produits laitiers **POUPART** à cause de leur saveur naturelle, de leur fraîcheur et de leur valeur nutritive.

A. POUPART & CIE

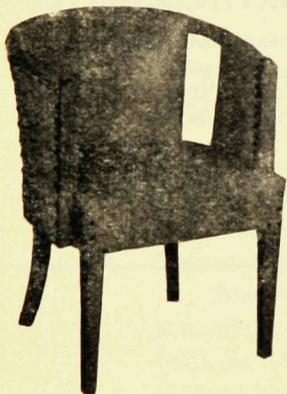
Limitée

1715, rue WOLFE

FRontenac 2194

MM. les DIPLOMÉS,

Quels que soient vos problèmes d'ameublement de bureau, nous pouvons les résoudre.



Cabinets clas-seurs (grands et petits formats), pupi-tres, chaises, paterres, dactylographes "ROYAL" Etc.

Nous nous spécialisons dans les meubles capitonnés en cuir pour antichambres de bureaux.

Quebec Office Supply Co.

G. H. MERCIER

486 rue ST-JEAN

— LA. 6826

Aussi propriétaire
de KEEFER CIGAR
STORE
1442 ouest,
rue St-Catherine

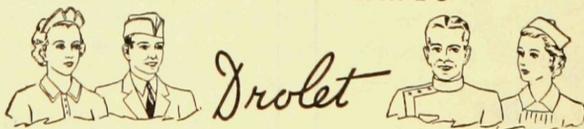


12 o. rue St-Jacques
4485, rue St-Denis

Tél. DOLLARD 7910

TEL. 4-3146

LES UNIFORMES



TOUS GENRES D'UNIFORMES LAVABLES

2400 des Carrières, MONTREAL

32, chemin Gouin, QUEBEC

FORMES ET COULEURS

Revue des arts, du goût et des idées

MUSIQUE

Magnifique numéro sur la Musique contemporaine. Nombreuses illustrations.

PRIX : 3.00

MEDECINE

Médecine contemporaine et ses problèmes. Nombreuses illustrations.

PRIX : 3.00

RAPPEL

La scène — U.S.A. — La demeure — La mer — Paris — La montagne — Le cheval — La table — L'art et la guerre — Tapisseries — Caractères —

PRIX de chaque numéro : 3.00

Demandez notre liste de prix pour abonnement aux meilleures revues de Paris.

LIBRAIRIE J.-A. PONY Ltée

554 est, rue Ste-Catherine

Ce célèbre Cardinal a été à l'honneur cette année, à l'occasion du troisième centenaire des Traités de Westphalie, qui furent en quelque sorte la réalisation posthume de sa pensée politique.

Mais, à la Sorbonne, ce n'est pas le diplomate ni l'homme État que l'on honore : c'est le rénovateur de l'Université parisienne.

Nul monument ne tient en effet de plus près que la Sorbonne à la mémoire de Richelieu, qui en conçut le plan, en suivit jour par jour la construction et décida d'y dormir son dernier sommeil.

En sa qualité d'évêque de Luçon, Richelieu fut élu en 1622 proviseur de la Sorbonne. Les bâtiments de la vieille université tombaient alors en ruines, et il faut se représenter l'actuel Quartier Latin comme un entassement de collèges entre lesquels serpentaient des ruelles étroites et malsaines.

Le nouveau proviseur était un admirateur des monuments antiques. Il résolut de rebâtir l'université et de la doter d'une église digne de son renom, dont le profil rappellerait la Panthéon de Rome. L'architecte Le mercier fut chargé des plans.

On pouvait penser que ceux-ci seraient accueillis avec enthousiasme. Il n'en fut rien. Les vieux maîtres de la Sorbonne tenaient autant à leur maison qu'à leurs traditions. Dans un mémoire au Cardinal, ils lui remontrèrent respectueusement que l'université « avait toujours conservé sa vertu et sa vigueur, dans la caducité et la vieillesse de ses bâtiments », et que les embellissements et reconstructions projetés « serviraient beaucoup pour empêcher la ruine de leur demeure, mais nullement pour la conservation des docteurs, de leur société et de leur splendeur ».

Richelieu passa outre à ces objections casanières. Mais il lui fallut faire racheter, une par une, toutes les bicoques qui encombraient le terrain dont il avait besoin pour reconstruire. Il en coûta de l'argent, du temps et des procès. Un demi-siècle après sa mort, les litiges immobiliers en suspens représentaient encore un million quatre cent mille livres!

Mais le nouveau collège était, pour l'époque, un chef-d'œuvre d'aménagement. On en voit le tracé aujourd'hui sur le sol de la Cour d'Honneur où piétinent, aux jours d'examen, en commentant leurs chances, les candidats au baccalauréat. Le Cardinal ne se contenta d'ailleurs pas de doter l'université de locaux spacieux et d'assainir l'atmosphère dans laquelle elle vivait. Il enrichit sa bibliothèque qui,

à sa mort, contenait une collection inestimable de manuscrits orientaux et huit cents éditions différentes de la Bible.

Sa grande pensée restait la construction de l'église. Il en posa lui-même la première pierre en 1635. Mais les travaux tardèrent; quelques semaines avant sa mort, en 1642, il insistait encore pour qu'on en hâtât l'achèvement.

Il ne devait pas la voir terminée. Encastree aujourd'hui dans les bâtiments universitaires, elle n'offre plus l'harmonieux ensemble qu'admiraient les contemporains. Mais sa coupole reste un des chefs-d'œuvre de l'art français du dix-septième siècle: elle inspira les architectes qui édifièrent les dômes du Val de Grâce, de l'Assomption et des Invalides.

A la mort de Richelieu, ses entrailles furent déposées dans le caveau de l'église. Le sculpteur Girardon acheva la statue d'allure un peu théâtrale quoique majestueuse sous laquelle on déposa par la suite le corps du Cardinal, accompagné d'une épitaphe dont le style pompeux fit, à l'époque même, l'objet de critiques assez sévères. Ce n'est en effet qu'avec le recul du temps que les services rendus à la France par ce grand ministre eurent droit à l'hommage qu'ils méritaient. Les contemporains gardaient un souvenir plus net de la rudesse de son gouvernement que des succès de sa diplomatie. Un peintre l'avait représenté un globe à la main avec cette légende:

— *Hic stante, cuncta moventur* (sa présence met tout en mouvement).

Un plaisant ajouta au-dessous de cette inscription:

— *Ergo cadente, omnia quiescunt!* (donc sa chute met tout en repos).

La Révolution française ne se montra pas plus respectueuse de ses cendres. Elle les exhuma pour récupérer le plomb du cercueil qui les contenait, et un boutiquier peu scrupuleux profita de cette opération pour s'emparer de son crâne. Il fut conservé par la suite dans une famille bretonne, qui le restitua en 1866, date à laquelle il fut de nouveau réuni aux restes du Cardinal, au cours d'une cérémonie solennelle que présidaient le ministre de l'Instruction Publique, Victor Duruy, et l'archevêque de Paris.

Son vœu est maintenant réalisé: il repose au cœur de cette Sorbonne au rayonnement de laquelle il a puissamment contribué.

* * *

L'AFFAIRE CICÉRON

Jacques DOMBASLE

L'activité des tribunaux en France était sans doute trop mince, et l'appétit de scandale n'avait plus rien à se mettre sous la dent. Voici qu'un grand procès s'est ouvert tout à coup, et qu'une voix accusatrice a retenti dans le prétoire. Un homme politique du premier rang, naguère encore considéré comme un modèle d'intégrité morale, de désintéressement patriotique et d'honorabilité privée — un peu vaniteux peut-être, mais avec innocence — se voit soudain déféré en justice. Un impitoyable réquisitoire prétend révéler en pleine lumière ses faiblesses et ses trahisons longtemps ignorées, ses tripotages et ses frasques, sa versatilité et sa couardise. Et, devant cet énoncé, en apparence sans réplique, des griefs, le public averti, conduit par M. Émile Henriot et M. Robert Kemp, s'effare, s'indigne, et se réjouit d'être enfin vengé de ses anciennes versions latines. Car l'accusé, c'est Cicéron, et l'accusateur, M. Jérôme Carcopino, dans les deux petits volumes, publiés par l'Artisan du Livre¹, où il vient de dresser, en face du César sur lequel s'achevait, il y a douze ans, sa magistrale *Histoire de la République romaine*, un portrait en pied du célèbre orateur.

Le but du livre — mais beaucoup de lecteurs n'y verront qu'un prétexte, — était d'éclairer un point obscur d'histoire littéraire en précisant la date et les circonstances de la publication de la Correspondance de Cicéron: correspondance, dont trop de nos bacheliers n'ont jamais déchiffré une ligne, et qui pourtant, par le nombre des 931 lettres qui la composent, et par la variété des sujets et du ton, « tour à tour alerte et limpide comme celle de Voltaire, enjouée et pittoresque comme celle de Mme de Sévigné, énigmatique et narquoise comme celle de Mérimée », est bien l'un des plus riches trésors que compte la littérature universelle. M. Carcopino s'est attaché à démontrer que les divers recueils, *Lettres à Atticus*, *Lettres ad Familiares*, *Lettres à Brutus*, *Lettres à Quintus*, frère de Cicéron, n'avaient pu

J. Carcopino, de l'Institut, *Les Secrets de la Correspondance de Cicéron*, 2 vol. in-16, L'Artisan du Livre, Paris, 1947.

voir le jour qu'au cours d'une période très limitée, et singulièrement critique, de l'histoire de Rome, sous le gouvernement d'Octave, le futur Auguste, et, très exactement, autour de l'an 34 avant J.-C. — Mais, ce qui est beaucoup plus intéressant et important que ce simple résultat chronologique, c'est Octave lui-même, dans le dessein inavoué de justifier, neuf ans après, le rôle assez sinistre qu'il avait joué dans la mort de Cicéron, et, plus généralement, en desservant la mémoire du dernier héros de la République, de préparer les voies à l'Empire qu'il allait fonder, c'est Octave qui aurait non seulement autorisé, mais inspiré, patronné, machiné une édition expurgée et tendancieuse qui, docilement établie par Atticus, déloyal ami, et Marcus Cicéron, fils sans conscience, allait être l'un des plus sorniois et des plus efficaces instruments de la propagande anticicéronienne et antirépublicaine.

Le portrait de Cicéron qu'a tracé sa Correspondance est enveloppé de tant d'ombres, barbouillé d'une telle noirceur, qu'il est impossible de l'attribuer à la piété de maladroits amis : la haine seule l'a dressé devant les Romains et buriné pour la postérité ». M. Carcopino a cédé à son tour à cette haine passionnée, et, reprenant parfois un peu trop à son compte le témoignage pourtant partial, et partiel, d'une publication aussi suspecte, il livre aujourd'hui à notre jugement, saisi dans tous les aspects de son existence quotidienne, mis à nu dans l'intimité de sa mauvaise conscience et de ses sordides calculs, un Cicéron inconnu, propre, certes, à faire se retourner dans leur tombe Plutarque et Gaston Boissier, mais extraordinairement vivant, hallucinant, avec la carrure et les dessous d'un personnage balzacien, et qui, malgré, çà et là, quelque outrance, a bien des chances d'être le vrai.

Cicéron viveur, aimant les petits repas et ne dédaignant pas, quoi qu'il ait dit, les jolies femmes, Cicéron douillet et poltron, craignant le mal de mer et la vue des armes ; Cicéron mari égoïste, père indifférent, beau-père accommodant, ce ne seraient là encore que quelques-uns de ses moindres défauts, sur lesquels, au surplus, la discussion est possible : toutes les plaisanteries sur la bonne chère et l'amour ne doivent pas être retenues comme autant d'aveux de goinfrerie et de paillardise. Les erreurs politiques, d'autre part, de ce conservateur borné, de ce « doctrinaire sans doctrine » de cet « opportuniste intégral », de ce « velléitaire impénitent », que son « aveuglement chronique » et sa « vanité malade » ont chaque fois empêché de discerner les forces

réelles qui dominaient son temps et d'avoir prise sur lui, sont analysées par M. Carcopino avec une lumineuse clairvoyance; mais on connaissait depuis longtemps les insuffisances de l'homme d'État. Ce qui est surtout neuf dans ce portrait, et d'une nouveauté, semble-t-il, irréfutable, c'est l'étude des rapports de Cicéron et de l'argent. On savait bien qu'il était riche et dépensier, qu'il avait eu, selon les époques, une grosse fortune et d'énormes dettes. Mais personne n'avait jusqu'ici montré avec tant de force que le besoin d'argent avait été pour lui, à chaque jour de sa vie, une préoccupation harcelante. Personne n'avait éclairé d'un jour si cru les registres de comptes, en double écriture, de ce prodigue, parti de peu, enrichi sans qu'on sût comment, engloutissant des sommes extravagantes dans ses achats de terrains et le faste de ses constructions. D'où venait l'argent? M. Carcopino, dénonçant sans ménagement sa cupidité et ses indécrottes, a retrouvé, scrutant les textes et soupesant les chiffres, trace des honoraires que cet avocat « qui coûtait cher » se faisait payer sous la table au mépris des lois, des scandaleux bénéfices réalisés par lui dans la liquidation des biens d'un de ses clients après qu'il lui eut fait perdre son procès, des millions qu'en affichant les dehors du plus noble désintéressement, ce magistrat, « prévaricateur par personne interposée », a tenté d'extorquer aux provinces. Tout cela paraît d'une évidence éclatante, et tout cela, après ce réquisitoire serré, rendra bien difficile la tâche du défenseur futur. Il s'en lèvera un pourtant, n'en doutons pas. Un autre historien de Rome, de science égale mais de tempérament contraire, M. Piganiol, consacre depuis deux ans à Cicéron ses cours du Collège de France: gageons qu'un jour prochain nous entendrons, succédant à ce virulent *In Ciceronem*, un *Pro Cicerone* qui permettra de nuancer le verdict.

(S.I.F.)

COURRIER DES LETTRES

On a souvent loué l'érudition impeccable — on serait tenté même d'écrire infallible — du jeune historien Guy Frégault¹. Aucune affirmation qu'il n'appuie sur un ensemble de preuves solides, d'archives soigneusement compulsées, de pièces examinées à la loupe. Sa conscience professionnelle est à la hauteur de sa compétence technique. Ses livres ont toujours reçu l'approbation de ses pairs, ils n'ont jamais donné naissance à ces polémiques qui sont le pain quotidien des amateurs d'histoire. C'est que s'il est possible de différer d'opinion avec lui sur telle ou telle des conclusions qu'il tire très honnêtement des données qu'il a étudiées, il l'est beaucoup moins de le contredire de façon victorieuse.

Avec *Iberville le Conquérant*, Frégault a conquis d'emblée la notoriété. Cette thèse remarquable consacrée à l'un des plus attachants héros de la Nouvelle-France risque bien d'être définitive, du moins jusqu'à ce qu'on mette à jour des documents aujourd'hui inconnus. La remise du Prix Duvernay, dont il fut le premier titulaire, attira sur lui l'attention de notre monde intellectuel. Quelques mois plus tard, il publiait *la Civilisation de la Nouvelle-France*, un ouvrage plus rapidement bâclé et partant plus discutable, néanmoins d'une lecture souvent plus agréable que le premier et où foisonnent des vues pénétrantes qu'il poussera un jour plus avant en les approfondissant davantage. Succède un silence de quelques années, un silence laborieux qui lui permet de s'adonner aux tâches absorbantes de l'enseignement universitaire et de préparer le maître ouvrage en deux volumes qu'il a publié ces semaines-ci, *François Bigot, administrateur français*.

Il n'est peut-être pas, dans notre histoire, un personnage dont la légende se soit davantage emparée et dont l'on connaisse moins l'existence réelle. Dans nos manuels il figure toujours le méchant de mélodrame, celui qu'il est convenu de charger de tous les péchés et de tous les crimes. Après la lecture de ces deux bouquins, j'ai la conscience tranquille: nous n'avons pas été trompé autrefois par certaines affirmations gratuites. Bigot est bien le personnage détestable et nuisible que nous devinions, mais désormais nous savons pourquoi, nous sommes en mesure de le suivre à la piste, tant à Louisbourg qu'à Québec, de connaître le détail presque quotidien du vaste système de prévarication et de déprédation qu'il avait savamment mis sur pied et qu'il maintint résolument jusqu'à sa chute retentissante. Cet intendant

¹ Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français*. Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, Montréal 1948.

n'était pas un imbécile; au surplus, il ne s'inquiétait pas outre-mesure des malheurs de la patrie. Naturellement fastueux, il avait besoin d'argent, de beaucoup d'argent, pour tenir un train de vie qui insultait aux misères du peuple. Il savait s'entourer de bonshommes peu scrupuleux, dont quelques-uns étaient franchement crapuleux, et grâce à leur complicité qu'il ne manquait pas de rémunérer grassement, il prélevait de copieux dividendes des malversations qu'il encourageait. J'estime Frégault exagérément sévère quand, à la dernière phrase de son ouvrage, il écrit: "Le dernier intendant du Canada participe à l'avilissement de son siècle". L'exécution est sommaire, je ne la crois pas entièrement méritée. Il serait trop facile d'insérer Bigot dans un contexte historique et, de ce fait, atténuer, si peu que ce fût, ses propres responsabilités. On rencontre à toutes les époques des hommes désintéressés et des profiteurs; Bigot appartenait incontestablement à la dernière catégorie et il y avait sûrement de ses contemporains qui doivent échapper à ce jugement d'ensemble.

Je ne connais pas d'historien canadien qui soit aussi sérieusement informé du régime français que Frégault. Il l'a scruté dans tous ses recoins. On ne peut que s'émerveiller de cette science qui ne se dément pas, qui ne comporte aucun trou. Ceci dit, je suis mieux à mon aise pour lui chercher une querelle qui n'entame en rien la valeur inestimable de son œuvre, et qui correspond sans doute à ma propre tournure d'esprit. Si j'admire sans réserve l'érudition, je la souffre mal encombrante. Je suis prêt à faire confiance à un historien, sans qu'il déverse toutes ses fiches dans son livre. En plus de bourrer ses pages d'innombrables renvois, Frégault alourdit sans cesse la marche de son récit par d'abondantes citations, qui sont peut-être une exigence impérieuse des historiens de métier, mais qui lassent le profane. L'honnête homme, c'est-à-dire le lecteur moyen, est celui qui ne se pique de rien. On rétorquera que trop longtemps nos gens se sont contentés de vastes synthèses qui ne s'appuyaient pas sur de sérieux travaux d'analyse. Il n'est que trop vrai, on en conviendra aisément. Il y a toutefois une question de mesure. Est-il impossible d'en arriver à un juste milieu? Nous souhaiterions un récit qui se déroulat harmonieusement, sans des arrêts continuels, quitte à retrouver en appendice toutes les justifications nécessaires. Le fait est d'autant plus regrettable, dans le cas qui nous occupe, que Frégault est un écrivain exceptionnellement doué; qu'il s'affranchisse des servitudes d'une méthode historique qui relève de l'école allemande, et ses livres n'en acquerront que plus de rayonnement.

Je serais bien mal compris si cette critique précise, dont je ne me dissimule pas la gravité, laissait planer quelque indifférence pour l'œuvre de Frégault. Son *Bigot* est une entreprise de toute première qualité, qui contribuera à renforcer un prestige déjà grand. Est-ce notre faute à nous si l'amitié admirative que nous lui portons nous pousse à nous montrer exigeant envers lui et à espérer qu'il consente un jour à ne pas nous ouvrir toutes grandes les portes de son laboratoire? Ou, pour recourir à une autre comparaison plus adéquate, nous aimons d'avance les statues qu'il sait sculpter, nous n'avons pas besoin qu'il nous apporte des éclats de marbre pour nous convaincre de la droiture de son effort.

* * *

On pourrait facilement soutenir, sans pour autant céder au paradoxe, que le roman historique est un genre faux, parce que hybride, parce que formé de deux

éléments dont la coordination demeure toujours périlleuse. Le roman, par définition, est fiction, c'est le fruit de l'imagination absolument gratuite de l'écrivain, qui n'a pas à s'embarasser de l'exactitude matérielle des faits mais ne se plie qu'aux exigences de la plausibilité. D'autre part, à l'égard de tout ce qui concerne l'histoire, nous réclamons le respect le plus scrupuleux des événements dont l'on veut nous faire la relation. Comment donc sera-t-il possible, sans forcer la note, d'écrire un roman qui corresponde, même très largement, aux lois du genre et ne pas blesser l'histoire? Il y a là une difficulté qu'il n'y a pas lieu d'esquiver.

Aux environs de 1930, le problème s'est posé à peu près de la même façon au sujet des fameuses biographies romancées, dont Stefan Zweig et André Maurois ont lancé la mode en s'assurant eux-mêmes quelques succès retentissants. Pour atteindre à la réussite, il est indispensable que les auteurs possèdent une dextérité psychologique peu commune qui leur permette de supposer ce que tel ou tel personnage de l'histoire a pu penser ou faire dans un certain nombre de circonstances données. Leur reconstitution demeure ainsi imaginaire, car nous ne pourrions jamais savoir les paroles échangées au cours d'une conversation strictement privée, même si nous connaissons les résultats publics de cet entretien. C'est au biographe de suppléer à ce que les documents sont impuissants à lui révéler.

Un fait est acquis: le public contemporain raffole de ces biographies romancées et de ces romans historiques. Il y a là un péril évident. Des lecteurs peu avertis se flattent de cette façon de pénétrer les arcanes de l'histoire et acquièrent, avec une trop grande facilité, une soi-disant érudition où beaucoup de légendes se mêlent à la vérité des faits. Pour peu que l'écrivain connaisse bien son métier, il mettra dans la bouche de personnages historiques des phrases qui ne sont que de lui et un vain peuple croira tout naturellement que c'est vraiment ainsi que se sont exprimés les êtres avec lesquels il se trouve en relations.

Dans ce domaine, Thomas B. Costain¹ s'est acquis en ces dernières années une réputation enviable. Des ouvrages comme *The Black Rose* et *The Moneyman* lui ont conquis un public fidèle. Cette fois-ci, avec *High Towers*, il nous intéresse d'une façon plus particulière, puisqu'il a choisi comme cadre de son intrigue le Montréal du XVII^e siècle et que son récit met en lumière les prouesses de l'admirable famille des LeMoyne. Costain se montre fidèle à sa technique éprouvée qui est de choisir quelques personnages bien connus et de les entourer de comparses qui sont de pures créations romanesques.

Ce qui semble l'avoir surtout retenu, c'est le spectacle, sous le régime français, de cette famille très unie et très douée, profondément attachée à la patrie canadienne, et qui a formé le projet ambitieux, qu'elle accomplira au reste partiellement, de bâtir pour la France un vaste empire en Amérique du Nord. D'innombrables obstacles se dresseront contre eux et le plus grave sera sûrement une certaine incompréhension de la cour, qui ne mesure pas sans doute l'immense portée de cette action lucide et délibérée.

Si l'auteur nous entretient de ces dix frères, il en met quelques-uns en lumière et nous les présente dans un éclairage tout à fait favorable et sympathique. Il y a

1. Thomas B. Costain, *High Towers*, MacCelland and Stewart, Toronto 1948.

d'abord Charles, l'aîné, qui dirige les intérêts considérables de la famille dans le commerce des pelleteries; car les soucis élevés de la France n'empêcheront pas les LeMoynes de s'enrichir et il n'y a vraiment rien à redire là-contre. Charles préside les conseils de famille, c'est lui qui sait découvrir en chacun de ses frères en quoi ils peuvent le plus efficacement contribuer au dessein commun. Aucune dureté dans ces rapports, mais une magnifique collaboration, tempérée par des sentiments d'une fraternelle tendresse, comme on le remarque aisément dès qu'un malheur atteint l'un d'entre eux.

Il y a ensuite Pierre, sieur d'Iberville, l'un des noms les plus prestigieux de toute notre histoire. C'est le type du militaire et de l'aventurier de grande classe, capable de toutes les prouesses. Caractère généreux et d'un entrain inlassable, il entraîne ses camarades à sa suite. C'est un chef né, habile au commandement et toujours le premier à payer de sa personne. Ses expéditions dans la région de la Baie d'Hudson sont demeurées vivantes dans toutes les mémoires, ce sont des récits d'épopée. Dès la première ligne de son livre, Costain s'empresse de rendre hommage à notre jeune et brillant historien Guy Frégault, dont la biographie de Pierre le Moine d'Iberville, écrit-il, "est la plus sûre et le seul ouvrage définitif sur ce militaire et ce chef formidable". C'est un hommage que nous nous plaisons à signaler, car il indique que le travail admirable de Frégault n'est pas vain, qu'il est reconnu en dehors de nos frontières.

Évoquant ces personnages, Costain s'est bien rendu compte qu'ils ne suffiraient pas à soutenir l'intrigue qu'il avait imaginée. Comment en effet leur faire accomplir certaines actions, leur faire poser certains gestes qui contrediraient ce que nous savons par l'enseignement de l'histoire? C'est pourquoi, à côté de ces figures qui contribuent fortement à recréer une atmosphère, il a inventé des personnages qui sont aussi vivants que s'ils avaient existé. Je pense notamment à Félicité et à Philippe dont l'idylle se déroule à l'ombre du château des LeMoynes à Longueuil, à l'ombre de ces tours dont le rappel explique le titre du roman.

J'avoue pour ma part que je n'aurais pas pris un intérêt très vif à cette aventure amoureuse, qui n'offre rien de puissamment original, si Costain n'avait eu le grand mérite de s'appliquer à faire revivre le milieu d'autrefois. Montréal nous apparaît dans tout son essor, avec ses coureurs de bois, ses prêtres, ses soldats, ses aventuriers, ses fonctionnaires royaux. Puis, nous nous transportons ensuite à la Nouvelle-Orléans, au moment de la colonisation, quand les conditions d'existence sont rudes et hasardeuses. Il y a là des pages hautes en couleurs que des historiens de carrière pourront peut-être critiquer, mais qui font la joie du profane. Costain voit le passé comme un romancier et non comme un historien; reproche-t-on à Corneille et à Racine d'avoir envisagé l'antiquité avec le regard du poète?

Je me permettrai ici quelques réserves. Cédant au penchant habituel des romanciers américains, le récit de Costain pêche par d'inutiles longueurs. Cette préoccupation constante du détail, même le plus insignifiant, met la patience du lecteur à rude épreuve. Surtout du lecteur de langue française qui est habitué à une conception plus rapide, plus elliptique. Nous supposons en effet le lecteur assez intelligent pour comprendre certaines choses à demi-mot, sans qu'il ait besoin qu'on lui explique tout. Les écrivains de langue anglaise, et les Américains plus encore que les Britan-

niques, affectionnent cette minutie et ne s'en privent guère. *High Towers* gagnerait beaucoup en puissance et en vigueur s'il était débarrassé de nombreuses pages incidentes, qui n'ont qu'un rapport fort éloigné avec le sujet principal.

Il y a un autre phénomène qui se produit dans ce roman. Pour les raisons mentionnées il y a un instant, nous sommes en présence de personnages réels et de personnages imaginaires. Ce sont ces derniers qui sont, dans la pensée du romancier, les héros principaux puisqu'il peut les manœuvrer à sa guise, sans aucune entrave historique. Or, la personnalité des différents membres de la famille Le Moyne est à ce point envahissante que c'est à eux que nous nous intéressons le plus. Or, comme leurs faits et gestes ne doivent servir que de soutien à ce récit, il y a un déséquilibre évident.

Paru depuis quelques semaines seulement, *High Towers* est déjà l'un des livres qui se vendent le plus dans toute l'Amérique. Nous devons nous en réjouir, car il contribuera à nous gagner des sympathies parmi ceux qui nous connaissent très imparfaitement. Ils y apprendront que nous possédons une histoire très belle et que nos ancêtres ont été des hommes taillés dans une étoffe solide, capables de s'égalier aux tâches gigantesques qui sollicitaient leur énergie et leur courage. Ils y apprendront aussi que ce sont des Français qui ont davantage travaillé à répandre la civilisation sur tout notre continent. Cet empire français d'Amérique a véritablement existé, même si, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu de rappeler ici, il n'a pu se maintenir. Les Canadiens français ne commettent pas la sottise de prétendre qu'ils possèdent des droits de premiers occupants sur le territoire de la république voisine, mais il leur est agréable de penser que nos voisins savent le rôle considérable que nous avons joué sous le régime français. Un ouvrage aussi populaire et aussi répandu que celui de Costain accomplira ainsi, sous une forme facilement accessible, une propagande de bon aloi en faveur du fait français en Amérique.

* * *

M. Gustave Lanctot¹ est un érudit de l'histoire canadienne. Il a dirigé le département des Archives à Ottawa jusqu'à ces derniers mois, alors que son départ a été marqué de quelques incidents désagréables. Au cours de sa carrière, il a publié quelques ouvrages et de nombreuses contributions aux sociétés savantes. Doté d'une solide formation, il lui a été donné de projeter de la lumière sur certains points obscurs de notre passé. De cette production, où nous avons souvent à déplorer la négligence de la forme, nous retenons avec le plus de satisfaction *Les Canadiens français et leurs voisins du sud*, un vaste ouvrage fortement documenté dont il a été le principal collaborateur, et *Le Canada d'hier et d'aujourd'hui*, une monographie aujourd'hui dépassée, mais qui a rendu des services il y a une quinzaine d'années.

Fausaires et faussetés en histoire canadienne: le titre est séduisant. Ne lèverons-nous pas, en compagnie de l'auteur, un pan du voile qui nous a longtemps dissimulé la vérité? Ne l'apercevrons-nous pas en sa virginale nudité? Comment ne pas se

1. Gustave Lanctôt, *Fausaires et faussetés en histoire canadienne*, Les Éditions Variétés, Montréal 1948.

réserver des joies de qualité ! Disons sans retard que cette lecture ne manque pas d'agrément, car l'ouvrage a de la vivacité et un souci d'expression tout à fait louables. Mais apprenons-nous tellement de choses que nous ignorions ? Qu'on me permette d'en douter.

Nous entretenions déjà quelque scepticisme sur l'épisode, d'un romanesque sombre, de l'Île de Sable, nous pensions bien que les fameuses filles du roi n'étaient pas des filles de joie, nous savions que toute notre élite, si modeste fût-elle, ne nous avait pas abandonnée à la cession du pays (— M. Lanctôt préfère le terme de "conquête": c'est un signe révélateur). L'auteur témoigne de beaucoup de verve pour dénoncer les mots apocryphes que l'on prête généreusement à Frontenac, à Maisonneuve, à Chénier, à Wolfe, à Montcalm, à Brock; ce qui nous frappe, c'est qu'il s'attache surtout à en nier l'exactitude, plutôt que le contenu.

Il va sans dire qu'il n'a aucun mal à démontrer la mystification d'un Sieur de Combes, auteur d'une brochure funambulesque sur l'établissement français du Canada, les supercheries à retardement du Père Hennepin, désireux de dérober à La Salle le mérite de sa découverte, la fausseté d'une expédition imaginaire de La Hontan dont l'existence en terre canadienne ne manque pas toutefois d'intérêt, les invraisemblances d'un personnage fictif de Le Sage, le Chevalier de Beauchêne, les plagiats de Claude Le Beau, les prétentions injustifiées de Félix Poutré. M. Lanctôt recourt à tout son arsenal d'érudition, il multiplie les preuves fournies par les pièces et il ajoute même, quand celles-ci font défaut, des interprétations psychologiques tout à fait plausibles, encore qu'elles ne peuvent être concluantes, comme il le reconnaît loyalement lui-même.

D'où vient donc notre déception ? Il tient sans doute au premier chapitre qui promet beaucoup plus que le livre ne nous offre. Sur le ton polémique qui lui est familier, M. Lanctôt se croise pour le triomphe de la vérité et se grandit au rang de chevalier appelé à la redoutable vocation de pourfendre toute falsification historique. Que voilà un noble rôle ! Tout naturellement, le lecteur s'attend à des découvertes sensationnelles, il prévoit le moment où l'œuvre de nombreux historiens en qui un vain peuple a pu croire s'effondrera en ruines. Il n'en est rien. M. Lanctôt ne s'attaque qu'à des individus qui n'ont aucun crédit parmi les historiens sérieux. Doit-on dès lors en conclure que ces derniers, sans monter sur leurs grands chevaux, avaient procédé avant lui à un semblable travail d'émondage et de critique historique ? C'est une constatation bien réconfortante.

Notre auteur voit un genre de fausseté dans "les déformations, plus ou moins conscientes, créées par la tradition, la littérature ou le nationalisme." C'est très juste. Il fournit lui-même de copieux exemples de ces déformations entraînées par une tradition mal établie et par une littérature visant tout au sensationnel. Quant au nationalisme, il n'en souffle mot. Sauf peut-être en quelques lignes seulement, au sujet de Dollard, où il ne fournit absolument aucun texte, se contentant de se référer, le plus vaguement du monde, à une opinion exprimée par E.-Z. Massicotte et Jean Chauvin. L'appareil scientifique n'est guère impressionnant, le profane ne tarde pas à s'en rendre compte. Est-ce l'historien impartial ou le partisan libéral qui écrit, à la page 19, que Laurier est le "plus grand homme d'État qu'ait encore produit

le Canada"? L'historien aurait mauvaise grâce à nous refuser de différer d'opinion avec le partisan.

Le charmant Robert de Roquebrune signe quelques lignes très laudatives en guise de préface à l'adresse de son ancien patron. C'est d'une parfaite élégance. On y apprend qu'"il (M. Lanctôt) n'oublie jamais tout à fait qu'il est avocat". Nous n'en avons, quant à nous, jamais douté. Il est même excellent avocat et c'est ce qui, parfois, le rend mauvais juge.

* * *

Sur la terrasse Dufferin, le haut lieu de la capitale québécoise, le touriste étranger s'arrête toujours avec intérêt devant le monument altier de Samuel de Champlain, l'explorateur des Amériques et le fondateur de Québec, il y a trois siècles et huit lustres. Peut-être serait-il étonné d'apprendre que les traits qu'il contemple ne sont pas ceux de celui qu'il est tout prêt à admirer en sa virile attitude. C'est pourtant l'exacte vérité. Il n'existe aucun portrait authentique de Champlain. L'image connue généralement est due au peintre Ducornet, décédé en 1856, et qui se serait fié à un dessin de Moncornet, lequel se serait tout simplement inspiré du physique de Michel Particelli, contrôleur général des Finances au temps de Louis XIV et qui aurait été un personnage assez peu recommandable. Notre admiration pour Champlain n'en sera pas diminuée.

Elle n'est nullement affaiblie chez Morris Bishop¹ qui consacre au fondateur de Québec sa plus récente biographie et qui y inscrit en sous-titre: *The Life of Fortitude*. Ce terme, d'une saveur toute latine, convient parfaitement à l'homme. On se demande comment Bishop a été attiré vers ce personnage. L'historien a fait la guerre au Mexique et en Europe; après un séjour en Finlande et un passage dans la publicité, il est devenu président du département des langues romanes à Cornell. Sa bibliographie comprend des poèmes, des biographies, de la critique, et son humour naturel lui permet de collaborer à l'occasion au *New Yorker*! Voilà qui n'est pas très sérieux?

Qu'on se détrompe: l'ouvrage de Morris Bishop, s'il ne renouvelle pas le sujet, fait preuve d'une information aussi étendue qu'il est possible de le souhaiter et offre un récit d'un intérêt captivant. L'auteur ne se prive pas d'émettre des opinions personnelles, il ne tranche jamais d'autorité, il aime discuter les témoignages et soumettre des préférences, quitte à chacun de conserver ses propres vues. Comme nous le louons de ne pas participer à cette école d'historiens qui confond la gravité et la monotonie, l'érudition et l'étalage de notes indigestes. Bishop ne croit pas qu'il faille écrire avec des manchettes bien empesées et une plume d'oie bien fleurie, comme aimait Buffon. Qui se donnera le ridicule de l'en blâmer?

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que l'on constate les efforts tenaces de ces pionniers qui avaient à lutter, dans la métropole, contre des intérêts et surtout contre des préjugés nuisibles à l'expansion française dans cet immense continent attendant la venue de l'homme blanc. Les expériences passées du Brésil et de la

1. Morris Bishop, *Champlain. The Life of Fortitude*. Alfred-A. Knopf, New-York 1948.

Floride n'étaient assurément pas faites pour stimuler l'enthousiasme et les autorités redoutaient d'avoir à engouffrer des sommes mieux employées ailleurs et de sacrifier des énergies que réclamaient les guerres incessantes de l'époque. Le grand Sully, qui demeurera le symbole le plus exact de l'esprit bourgeois et prudent, estimait que l'établissement de ces colonies lointaines était contraire à "la nature et à l'esprit des Français, que je reconnais, à mon grand regret, n'avoir ni la persévérance ni la clairvoyance requises en ces sortes d'affaires, et qui généralement consacrent leur vigueur, leur intelligence et leur courage à la conservation de ce qui les touche de près et demeure constamment sous leurs yeux, comme l'expérience du passé ne l'a que trop démontré de telle sorte que ce qui est séparé de notre bien par des terres et des mers étrangères ne sera jamais pour nous qu'un inutile fardeau". C'est le grand mérite de Henri IV d'avoir eu assez de vision pour dépasser les pronostics défavorables de son ministre et d'avoir le plus possible accordé son encouragement à Champlain et à ses compagnons.

Morris Bishop n'esquive pas la grande discussion qui s'est élevée parmi nos historiens, et qui est d'importance capitale, à savoir si Champlain n'a pas manqué de prudence en participant aux guerres indigènes et, ce faisant, d'avoir accordé son appui aux tribus les moins bien organisées, les plus nomades, les moins désireuses et peut-être les moins susceptibles de s'adapter aux formes d'une civilisation nouvelle. L'alliance faite à Tadoussac en 1603 par Champlain et Pontgravé devait durer aussi longtemps que la Nouvelle-France, soit un siècle et demi. La lutte se livrerait entre Français, Algonquins et Hurons d'une part et, d'autre part, Iroquois, Hollandais et Anglais. Champlain n'oublierait jamais son idéal de paix; mais si la paix devenait inaccessible, il n'y avait qu'à soutenir les alliés que la France s'était choisis en 1603. Il est facile, à distance, de juger le geste inconsidéré; le profane estimerait plutôt qu'il était inévitable, qu'il était nécessaire pour les quelques Français arrivant en territoire inconnu de se chercher sans retard des appuis. Dans la pratique cependant, il semble indiscutable qu'il se soit produit des maladroites et que la politique émise en principe ait entraîné certains abus.

Plusieurs hommes en Champlain: l'explorateur, le cartographe, le militaire, le fondeur. Mais c'est peut-être le diplomate qui nous retient davantage. Cet homme patient, qui sait ce qu'il veut, déploie des prodiges d'ingéniosité et de courage tranquille pour parvenir à ses fins. Aucun échec ne le rebute. Il sait reprendre à pied d'œuvre l'entreprise qui s'effondre, retrouver la même ferveur inentamée. Et sa diplomatie ne s'exerce pas seulement avec son souverain, ses bailleurs de fonds ou les indigènes. Elle nous apparaît encore plus éclatante dans la vie quotidienne avec ses camarades, leur donnant l'exemple d'une endurance peu commune, comprenant leurs moments de défaillance et s'efforçant d'y parer, sachant aussi participer à leurs divertissements, comme en témoignent les festivités de l'Ordre de Bon Temps, dont Marc Lescarbot, avocat et poète de Paris, nous a conservé la joyeuse narration.

Visiblement épris de son héros, Bishop écrit: "He had his conviction, his dream, and his purpose, to which he would devote all the labors of his life. He was a fortunate man". La lecture de cette remarquable biographie ajoute grandement à notre connaissance de Champlain et de son œuvre, comme elle demeure une belle et salutaire leçon.

* * *

Il nous arrive parfois d'affirmer, un peu à la légère, qu'un professeur ou un journaliste a tort de réunir en volume ses articles ou ses cours. En principe, peut-être. Il reste le fait suivant que le livre vaut ce que vaut le professeur ou le journaliste. Ce reproche ne s'adresse pas en tout cas à Jean Bruchési¹ qui vient de publier, sous le titre de *Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui*, les leçons qu'il a faites le printemps dernier devant des auditoires parisiens. Son livre enrichit notre bibliothèque, car on y retrouve les qualités qui ont établi la réputation de cet écrivain : clarté de l'exposition, érudition sûre sans être jamais lourde et encombrante, langue de bonne venue, jugement modéré et sage.

Jean Bruchési devait faire connaître aux Français le Canada, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Ce n'est pas très neuf ? D'accord. N'oublions pas toutefois que le principal écueil de cette tentative, c'était précisément, outre l'ampleur du sujet, l'abondance bibliographique. Il fallait élaguer, faire un choix, retenir ce qui est essentiel et caractéristique, dégager les dominantes, les lignes de force, de trois siècles d'histoire. A cette besogne ardue de synthèse indispensable, Bruchési a apporté ses soins diligents et il a raison d'être fier de l'œuvre accomplie. Il a contribué efficacement à nous faire mieux connaître de ceux à qui nous reprochons volontiers, non sans amertume parfois, de nous ignorer insolemment, il a également permis à de nombreux Canadiens de se familiariser avec l'histoire de leur patrie, sans les obliger à un travail ingrat, mais au contraire en traçant un panorama élégant et concis. Pour notre part, nous souhaiterions que tout étranger de passage au Canada et désireux de se renseigner sur notre pays reçoive un exemplaire de cet ouvrage. Il y trouverait une vue d'ensemble tout à fait satisfaisante.

Ce n'est pas notre propos d'entrer ici dans les détails de cet ouvrage. Qu'il nous suffise de mentionner le souci d'impartialité qui anime l'auteur ; il ne s'agit pas de cette impartialité distante et froide qui est souvent une marque d'indifférence hautaine, mais d'une impartialité compréhensive et judicieuse, animée sans cesse du souci de démêler l'écheveau souvent assez compliqué de nos différends politiques. Jean Bruchési ne prend pas parti, ce n'est pas son rôle et nous serions agacé qu'il le fit ; nous entretenons quelque méfiance à l'endroit de ces historiens-politiciens qui cherchent dans le passé des arguments pour préparer leur avenir. Non, comme nous préférons un esprit droit et désireux d'informer sainement ses lecteurs ! A cet égard, Bruchési nous comble d'aise.

Il ne se défend pas sans doute d'aborder les questions les plus actuelles, les plus grosses de querelles, notamment les répercussions sur le Canada de notre vieille liaison — coupable ? — avec la Grande-Bretagne et de notre voisinage — encombrant ? — avec les États-Unis. Au lieu de passionner le débat, notre historien s'emploie à fournir toutes les données, tous les éléments d'un jugement. A chacun de tirer à son gré ses propres conclusions.

1. Jean Bruchési, *Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui*. Les Éditions Variétés. Montréal 1948.

Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui, c'est aussi un acte d'amour patriotique. Même s'il ne s'abandonne pas aux effusions faciles d'un lyrisme de pœcotille, on sent très clairement que l'auteur aime son pays sur lequel il s'est diligemment penché mais il ne s'y appesantit pas. Il lui agrée davantage de montrer l'étonnant destin d'un peuple peu nombreux et abandonné, qui a été capable, parce qu'il était le dépositaire de vertus séculaires, de vaincre mille embûches et d'atteindre un niveau très convenable. C'est ce que laisse entendre M. Étienne Gilson dans l'admirable préface qu'il a écrite pour ce livre dont les éditeurs ont tout particulièrement soigné la toilette typographique.

* * *

Jusqu'à maintenant, Robert Rumilly¹ avait surtout consacré ses travaux historiques à des recherches sur des événements relativement lointains et qui, partant, ne soulevaient aucune polémique contemporaine. Il est facile de raconter les faits qui ont entouré, par exemple, la création de la Confédération canadienne sans passionner le débat. Les hommes qui y ont été étroitement mêlés sont depuis longtemps entrés dans l'histoire. Il n'en va pas du tout ainsi quand on se rapproche de notre époque. Le déroulement chronologique de la monumentale *Histoire de la province de Québec* oblige et obligera encore davantage Rumilly à prendre position dans des querelles qui sont toujours pendantes et qui suscitent, pour employer un prudent euphémisme, des réactions diverses. Néanmoins, les amis de ce grand travailleur préférèrent de beaucoup qu'il s'astreigne à la discipline du rude métier qu'il a élu, plutôt que de le voir participer plus ou moins habilement à des luttes où l'entraîne malheureusement son impétuosité naturelle. Il a choisi la meilleure part, qu'il ne la déserte pas pour des satisfactions passagères.

C'est donc avec plaisir que l'on ouvre le gros bouquin qu'il vient de publier pour la défense et l'illustration du Frère Marie-Victorin. C'est une œuvre imposante qui retrace avec un grand luxe de détails la carrière étonnante et féconde de ce Frère des Écoles chrétiennes à qui la Providence a assigné un rôle considérable dans la vie de l'esprit au Canada français. Car c'est diminuer ses mérites que de le ramener exclusivement à des préoccupations scientifiques. Qu'il ait été un grand savant, passionnément attaché à ses travaux de botanique et soucieux également d'avoir des ouvertures sur toutes les sciences connexes, cela ne fait aucun doute. Mais il a été plus qu'un savant. On ne croit pas trop s'aventurer en affirmant que ce primaire a été, dans la plus noble acception du terme, un humaniste, un éveilleur, un semeur d'idées et qu'il a exercé une profonde influence intellectuelle sur ses compatriotes.

Conrad Kirouac passe ses années d'enfance à Québec et entre très jeune en communauté. C'est à Longueuil qu'il commencera d'affirmer sa forte personnalité. Par son enseignement vivant et sans cesse adapté aux exigences de ses élèves, par sa direction du cercle La Salle qui groupe des jeunes gens, dont Camillien Houde, désireux de parfaire leur formation intellectuelle et morale, par sa très vive et très

1. Robert Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*. Les Frères des Écoles chrétiennes, Montréal 1948.

virile piété dont son journal nous apporte l'écho, le Frère commence un apostolat qui ne se terminera qu'avec sa vie. Il se sent attiré vers la botanique et il doit acquérir sa science de haute lutte, par un travail incessant sur le terrain. Peu à peu sa réputation grandit et il n'est pas étonnant que d'aucuns en prennent ombrage.

Comme il se devait, un jour arrive où le Frère Marie-Victorin entre à l'Université. C'est la période la plus active de son existence. Il attire autour de lui des jeunes hommes, dont les plus actifs sont Jacques Rousseau et Jules Brunel, qui demeureront ses disciples et les continuateurs de son œuvre. Il est en butte à d'innombrables difficultés, sur lesquelles Rumilly jette beaucoup de lumière. On se prend à faire cette constatation banale que c'est le lot de tous les véritables créateurs qui, secouant les routines et faisant éclater les cadres, doivent s'attendre à d'inévitables résistances de la part de gens souvent aussi bien intentionnés qu'eux, mais plus lents à comprendre la nécessité et l'opportunité de réformes hardies.

Directeur de l'Institut botanique, le Frère entretient un grand rêve: l'établissement d'un Jardin botanique à Montréal, d'un centre de recherches et d'enseignement modelé sur les organismes de même nature qu'il a eu l'occasion de visiter à travers le monde au cours de ses nombreux voyages. Là encore, il devra se barder de patience pour parvenir à ses fins; et il faut bien reconnaître que la patience n'est pas son fort, qu'il lui échappe souvent des phrases lapidaires et cinglantes. Malgré tout, il réussira et même la hargne mesquine de certaines gens, acharnés à la ruine du Jardin, ne prévaudra pas contre sa louable obstination.

Le livre de Rumilly se lit de bout en bout avec un intérêt qui ne faiblit pas. C'est sans doute la première fois qu'un profane retrace avec autant de pertinence le magnifique essor scientifique canadien-français du dernier quart de siècle. On se fait une idée plus exacte de la part prise dans ce mouvement par plusieurs personnes dont l'historien signale le rôle. Le livre eût pu être allégé et resserré, les répétitions ne manquent pas, la langue n'est pas très surveillée; ce sont là défauts mineurs auxquels nous aurions mauvaise grâce de nous arrêter. Ce qui importe, c'est que cet ouvrage comble une lacune et nous permet, outre d'admirer davantage le Frère Marie-Victorin, de connaître mieux les efforts universitaires à la période héroïque.

* * *

Il en va des comtés comme des individus; les uns connaissent un destin prestigieux, cependant que les autres vivent dans l'ombre. Pour un comté, une carrière brillante peut dépendre de la conjugaison de plusieurs facteurs: la personnalité du candidat, son œuvre politique, la situation géographique avantageuse, voire une place publique ou une salle très vaste qui permet les rassemblements qu'on dit toujours historiques, dans l'espoir qu'ils le deviennent vraiment!

Sur la carte politique de la province, Québec-Est occupe sans contredit une situation privilégiée. Il a élu deux premiers ministres du Canada, un autre ministre fédéral qui a été l'associé le plus intime de M. King, un ministre provincial qui a accompli ce record exceptionnel de participer à deux gouvernements successifs entièrement opposés l'un à l'autre. Il a reçu les plus importants tribuns de l'époque

Examen de la vue

LORENZO FAVREAU, o.o.d.
et ses assistants

Verres correcteurs

Optométristes — Opticiens licenciés — Bacheliers en optométrie

BUREAUX DE CONSULTATION :



Bureau du centre :
265 est, rue Ste-Catherine Tél.: LA. 6703

Bureau du nord :
6890, rue Saint-Hubert Tél.: CA. 9344

Nos hommages

AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL INC.

Jean-M. Tremblay, B.A.O., prés.

POUR VOS LUNETTES D'APPROCHE

1617, RUE ST-DENIS

MONTREAL

PLateau 4904

Spécialiste pour les yeux



OPTOMÉTRISTE-OPTICIEN

Tél. CA. 7616
6761 St-Hubert
Montréal

Tél. 171
330 St-Georges
St-Jérôme

HA. 5544

Examen de la Vue

J.-Armand MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE

Spécialité :

Ajustement de verres contact

3435, rue ST-DENIS

MONTREAL

LISEZ

LE DEVOIR

5 SOUS LE NUMERO

La plus importante maison des
Arts Graphiques du Canada Français

THÉRIEN FRÈRES

Limitée

Imprimeurs • Lithographes • Éditeurs

DUpont ★ 5781 8125, Saint-Laurent
Montréal - 14

CHerrier 3337

ALBERT
Gouppiel
BIJOUTIER-DIAMANTAIRE

2011 EST, RUE MONT-ROYAL
MONTREAL
RÉPARATIONS DE TOUS GENRES

LES ATELIERS DE RELIURE OUVRARD & BEAUDOIN

RELIURES D'ART

1316 ONTARIO EST CHERRIER 2448

tante liane

serait heureuse de vous photographier
dans son STUDIO, décoré et
aménagé pour les petits...

●
liane bernier,

630, burnside,
entre union et de l'université

studio de tante liane

Rodolphe Clermont

Maurice Clermont

Wilfrid Clermont Limitée

MARCHAND DE FOURRURES

1604, rue St-Denis

Montréal

AMherst 5433

ALA

TRICOTEUSE

779 EST, RUE RACHEL
(Coin St-Hubert)

Guy ROY, prop.

dans des assemblées mémorables. Pour les amateurs d'histoire électorale, il ne fait aucun doute que le comté de Québec-Est constitue le lieu géométrique.

C'est dans cette perspective que J.-C. McGee¹ a voulu raconter l'histoire du comté depuis la Confédération. Le livre aurait pu être une sèche énumération de noms, de dates et de chiffres. L'auteur a préféré nourrir ce squelette, évoquer les grandes questions débattues à chaque consultation électorale et agrémenter son récit des incidents cocasses ou pittoresques qui accompagnent toujours une élection. S'il n'a aucune prétention à la littérature, cet ouvrage se lit agréablement.

Personne n'est obligé de partager toutes les vues de M. McGee; on reconnaîtra toutefois qu'il a été honnête et qu'il ne s'est pas montré trop partisan. Grâce à son livre, nous avons une vue très concrète des débats politiques, non seulement dans Québec-Est, mais aussi dans toute la province depuis que nous vivons en régime confédératif. C'est de la petite histoire qui rejoint parfois la grande.

* * *

S'il est une qualité que personne ne niera à M. Séraphin Marion,¹ c'est bien la patience. Il s'est penché sur nos commencements littéraires et il s'est efforcé de connaître dans tous leurs détails les premières manifestations de notre littérature. Pour y arriver, il a dépouillé consciencieusement un nombre considérable de vieux textes et de vieilles gazettes, toujours à l'affût pour y découvrir certaines tendances. Il poursuit ainsi un inventaire de nos lettres canadiennes. On réédite aujourd'hui le premier tome d'un vaste ouvrage qui en comprendra plusieurs et dont cinq sont déjà parus.

Ce n'est pas notre propos de scruter longuement ces pages, qui ont déjà passé aux feux de la critique. Nous ne voulons que les signaler à l'attention du public, car un labeur aussi persévérant ne doit pas demeurer inaperçu. Dans ce livre, M. Marion étudie la phase bilingue de notre journalisme, qu'il envisage, non sans raison, comme le berceau de nos lettres. Qu'est-ce que retient le profane de cette enquête? En premier lieu, que nous avons commencé bien tard à nous élever à une forme convenable de l'art. Je ne l'écris pas pour jeter le discrédit sur ces premiers artisans du verbe; mais si l'on se dépouille de tout détestable patriotisme littéraire, il faut bien convenir que nous entendons ici de simples vagissements, qui ne relèvent que fort indirectement de la littérature. Nous comprenons que M. Marion, malgré le louable intérêt qu'il porte à ses recherches, s'en rend compte lui-même. Mais il fait preuve souvent d'une indulgence que nous estimons excessive. A quoi sert-il en effet de perdre un temps précieux à commenter des textes qui ne justifient guère une analyse prolongée?

Quoi qu'on prétende en certains milieux, notre littérature est très jeune. D'aucuns s'élèvent contre cette affirmation. Il est vrai qu'en regardant en arrière, on

1. J.-C. McGee, *Histoire politique de Québec-Est*, Bélisle, éditeur. Québec 1948.

1. Séraphin Marion, *Les Lettres canadiennes d'autrefois*. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1948.

peut découvrir un ouvrage, à l'occasion, qui manifeste quelques qualités, qui puisse se lire encore sans déplaisir. Je défie toutefois quiconque d'en citer plus d'une dizaine. Soutiendra-t-on dès lors qu'une littérature existe, quand elle ne peut offrir qu'un nombre aussi dérisoire de livres qui ont traversé victorieusement l'épreuve du temps ? Inutile de nous rappeler toutes les raisons historiques qui motivent cet état de chose; si nous le constatons, à regret, ce n'est pas pour la vaine satisfaction de jeter l'odieux sur qui que ce soit. Admettons simplement que nous venons à peine de sortir de notre moyen âge et que nous sommes à l'aube de notre Renaissance. Il n'y a rien là de honteux à l'avouer.

Il n'empêche que les travaux de chercheurs aussi avisés que M. Marion ne sont pas superflus. Ils nous font connaître davantage la médiocrité de nos débuts et nous permettent de nous féliciter des progrès accomplis en un temps relativement court. Nous y voyons pour notre part un légitime motif de fierté.

* * *

Un Juif regarde le Canada français; au demeurant, un Juif canadien, et qui est poète. Le fait n'est pas banal. A.M. Klein¹ a déjà publié *Hath not a Jew*, *The Hilleriad* et *Poems 1944*, des ouvrages qui lui ont valu d'élogieux commentaires de la critique. Avocat de profession, il a donné des cours sur la poésie à l'Université McGill et il prépare actuellement une analyse détaillée de l'*Ulysses* de Joyce, l'un des ouvrages les plus touffus et les plus énormes — dans le sens où l'entendait Flaubert, qui écrivait *hénaurme* — de la littérature contemporaine.

Il y a lieu d'abord de le louer du don de sympathie, visible dans chacun de ses poèmes. La vie canadienne-française l'a manifestement attiré, il y a trouvé un cachet d'humanité susceptible d'alimenter son inspiration. Non pas que tout lui paraisse idyllique et admirable; nous n'en demandons pas tant, juste ciel ! Il y a chez Klein une certaine tendance à l'observation à la fois ironique et amusée qui lui permet la reconstitution de tableaux charmants, où le trait frôle parfois la caricature, sans jamais aucune trace d'aigreur ou de moquerie.

Ce sont les poèmes les plus courts qu'il réussit davantage. S'il s'abandonne à son lyrisme, il verse dans le prosaïsme. Il est d'ailleurs beaucoup plus descriptif que créateur, il a besoin d'être soutenu par une vision toujours présente des êtres et des choses. Dans *Political Meeting*, par exemple, un poème qu'il a dédié tout naturellement à Camillien Houde, il retrouve parfaitement l'atmosphère de certaines assemblées très passionnées de ces dernières années, alors que les foules communiaient littéralement avec les orateurs qui disaient tout haut ce qu'elles pensaient tout bas. Il y a plus d'émotion dans une brève évocation des soirées d'autrefois passées à la montagne:

*One of these days I shall go up to the second terrace
to see if it still is there —
the uncomfortable sentimental bench*

1. A.M. Klein, *The Rocking Chair and Other Poems*. The Ryerson Press, (Toronto, 1948.

*where, — as we listened to the brass of the band concerts
made soft and to our mood by dark and distance —
I told the girl I loved
I loved her.*

Je voudrais pouvoir citer des pièces où éclate une charmante fantaisie comme *M. Bertrand, Sire Alexandre Grandmaison, Librairie Delorme* — où je reconnais très exactement la librairie Ducharme — et plusieurs autres. L'art de Klein me paraît à son sommet dans cette pièce qu'il intitule *Les filles majeures*, qui décrit l'existence sans faste des vieilles demoiselles rivées à des tâches de dévouement et d'oubli, et qui se termine par ces vers :

*Thereafter they shield themselves, brood on, avoid,
hate the entire vocabulary of love.
The shine of left-handed rings makes them feel odd,
and certain small words grieve.
them, insult their spinsterhood.*

*For them, for them the world lacks of symmetry!
And they themselves seem to themselves
like vases, broken in half, the halves perversely
stood upon shelves
unfinished, and rich with flowers never to be.*

Dans la jeune génération de poètes canadiens d'expression anglaise, A.M. Klein est un nom à retenir. Ce qu'il a publié justifie tous nos espoirs de le voir occuper un rang enviable dans la cohorte des poètes mineurs et intimistes. Certains frémissements de l'émotion ne trompent point. Car, comme le veut Goethe, rien de durable ne se crée sans tremblement...

* * *

François Hertel¹ est rentré au Canada et nous rapporte une mince plaquette de vers. Ce diable d'homme est insaisissable; vous le croyez à Paris et vous le croisez dans la rue, il était hier à Montréal et sans crier gare il vient de s'embarquer pour l'Europe. Il est également insaisissable pour quiconque lit dès leur publication les livres déjà nombreux qu'il a à son crédit. Romans, essais, poèmes se succèdent au gré de son inspiration vagabonde. Même en poésie il ne laisse pas que d'être déconcertant; après avoir connu une certaine notoriété avec des vers agréables et d'une facture scolaire, il causait quelque scandale par des vers métaphysiques ou bouffons d'une belle venue. Cette veine devait au reste l'entraîner assez loin: après les éclats fulgurants d'*Axe et parallaxes* et de *Strophes et Catastrophes*, il aboutissait à certaines exagérations aberrantes de *Cosmos*. Et puis, soudainement, machine arrière: *Quatorze*, un choix de sonnets de rythme traditionnel, qui révèlent une inspiration très assagie.

1. François Hertel, *Quatorze*. Debresse, Paris 1948.

Devons-nous nous réjouir de ce nouvel avatar? Hertel a-t-il relu ses poètes préférés et a-t-il retrouvé pour eux la ferveur d'autrefois? Il reprend, avec une soumission étonnante chez lui, les thèmes en honneur il y a un demi-siècle et s'en émeut comme s'ils étaient tout neufs. La maturité lui a peut-être appris la vanité des expériences extrêmes et il éprouve comme la nécessité de revenir, pour un temps en tout cas, à une plus rigoureuse orthodoxie littéraire:

*Mon cœur a grande peine en ce soir automnal:
Je n'ai plus un ami, je n'ai plus une rose,
Je n'ai plus de chagrin, je n'ai plus qu'une chose:
Ce cœur désaffecté dont le bruit me fait mal.*

Ces poèmes, nous avertit l'auteur dans une préface à la Hertel, s'échelonnent sur une vingtaine d'années. Nous y découvrons néanmoins une grande parenté: une même mélancolie qui ne s'apaise pas, le regret de ce qui aurait pu être et n'a pas été, un souci de pureté qui s'exaspère lui-même (*Repentirs, La Pécheresse, Le Pécheur*), le goût de certaines scènes d'observation quotidienne, un culte véritable pour l'incantation du verbe sonore. Ce sont autant de qualités que nous apprécions chez le poète et qui procurent à sa poésie son irisation authentique. On regrette néanmoins certaines répétitions d'images ou de symboles; les roses jouent un rôle capital dans son expression poétique, comme chez Valéry au reste. A certains moments, il semble que Hertel se joue un peu de nous et se contente de nous offrir des pastiches réussis du Hertel qu'il était il y a une quinzaine d'années. Notre impression serait plus facile à dégager si nous avions à lire de plus nombreux poèmes. Quatorze pièces, est-ce vraiment suffisant pour asseoir un jugement?

Où va Hertel? Nous l'ignorons. Nous croyons cependant que *Quatorze* ne fait que marquer un cran d'arrêt dans son œuvre, qu'il rebondira dans d'autres directions. Car nous n'acceptons pas qu'il ait fini de surprendre les uns et d'agacer les autres.

* * *

S'il est un reproche qu'on puisse adresser à Alfred Desrochers,¹ c'est bien son silence prolongé. Un écrivain indifférent peut rentrer dans l'ombre sans que personne lui en fasse grief, mais quand on possède le talent robuste de Desrochers, désertier la littérature, c'est une faute qu'on ne lui pardonne pas aisément. Il publiait en 1930 un recueil de vers d'une facture tout à fait remarquable; depuis lors, on se répétait son nom, la mémoire s'enchantait du charme très vif de ses poèmes, mais l'auteur se refusait à réapparaître devant nous. Il y a donc lieu de louer les Éditions Fides d'avoir inscrit dans leur magnifique collection du Nénuphar cette réédition augmentée et enrichie d'*A l'ombre de l'Orford*, qui reste l'un des plus authentiques messages poétiques du Canada français.

On ne s'attend pas à ce que nous nous livrions ici à une étude approfondie de l'art de Desrochers; de bons juges, comme Mgr Camille Roy, Séraphin Marion, Maurice Hébert et Albert Pelletier ont dit toute l'admiration qu'ils ressentaient pour le barde de l'Estrie, puisque cette nouvelle désignation, moins barbare que celle

1. Alfred Desrochers, *A l'ombre de l'Orford*. Éditions Fides. Montréal 1948.

des Cantons de l'Est, nous est au'ourd'hui proposée. A relire ces poèmes de plein air, d'un souffle généreux, d'un réalisme sans cesse relevé par de bruyantes sonorités, nous éprouvons le même sentiment que lors de leur publication. L'artiste a travaillé en pleine pâte humaine et son œuvre n'a pas de rides. Les années ont pu passer sans lui causer le moindre dommage. Cette épreuve nous paraît concluante.

Desrochers chante les gens de chez nous, mais il ne se satisfait pas de pâles idylles. Ce qui l'attire, ce sont les forts, les violents, les hommes d'une seule pièce qui défrichent un pays et dont les mœurs sont rudes.

*Le sac au dos, vêtus d'un rouge mackinaw,
Le jarret musculeux étranglé dans la botte,
Les shantymen parlants s'offrent une ribote,
Avant d'aller passer l'hiver à Malvina.*

*Dans le bar, aux vitraux orange et pimbina,
Le rayon de soleil oblique qui clignote,
Dore les appui-corps nickelés, où s'accote
En pleurant, un gaillard que le gin chagrina.*

Desrochers est le poète de la pleine nature, du vent, de l'aventure. Dans un poème liminaire, il se dit un modeste artisan; il a tort. Il est un grand artiste, sûr de ses moyens, animé d'une vigueur peu commune. *A l'ombre de l'Orford* nous aide à croire à l'existence d'une littérature canadienne d'expression française qui soit originale et riche de possibilités.

ROGER DUHAMEL

RAYONNEMENT DU SAVOIR

Jeunesse universitaire allemande

Le troisième Reich vaincu, il reste l'Allemagne, plaque tournante de l'Europe. Il reste surtout les jeunes générations à qui il appartient de reconstruire l'avenir. De quoi demain sera-t-il fait? N'est-ce pas à la jeunesse instruite, à celle qui fréquente les universités, que nous devons poser des questions, attendre des réponses? Cela n'intéresse pas que la nationalité germanique: nous savons de reste que toute ébullition dans ce vaste pays mouvant aux frontières mal précisées entraîne la perturbation de l'Europe et du monde. La défaite n'a pas effacé l'Allemagne de la carte du continent.

Un écrivain délicat et perspicace, Alexandre Arnoux, de l'Académie Goncourt, s'est rendu à l'Université de Mayence. Il a beaucoup observé, il a eu de nombreux entretiens, il a cherché à comprendre. Il ne se leurre pas d'un optimisme béat (*Le Figaro littéraire*, 15-1-49):

La jeunesse allemande, entièrement corrompue par le nazisme, rien ne pourra la sauver, la rendre à une vocation européenne dont le germe a été anéanti en elle. Tout au plus pourrait-on essayer de redresser les tout-petits; rien à espérer avant leur avènement à la vie publique, avant presque vingt ans. Au-dessus de l'école maternelle, des premières classes primaires, le mal n'a plus de remède.

En somme, le problème d'ensemble n'est pas près d'être résolu. Les Allemands ont été trop fortement informés de certains schèmes arbitraires pour ne pas juger un effort de désintoxication comme une nouvelle forme de propagande, dans une autre direction. Pour parer à cet inévitable obstacle, les Français, dans leur zone d'occupation, ont mis entre les mains des élèves les manuels d'une nation neutre, la Suisse, dont on ne peut soupçonner la ferveur démocratique et l'attachement à la liberté de l'esprit comme à la liberté tout court. Arnoux poursuit, laissant se lever à l'horizon quelques faibles lueurs d'espoir:

Les étudiants de l'Université de Mayence, pleins de bonne volonté cependant, on a moins de peine à les persuader des erreurs, des crimes commis qu'à éveiller en eux une opinion personnelle. Ils demandent toujours, leurs assises ébranlées,

écroulées: « Que faut-il penser maintenant ? » Ils éprouvent de la déception et de l'angoisse quand on leur répond que cela ne dépend que d'eux-mêmes, qu'on vise moins à leur inculquer une doctrine imposée du dehors, et par cela même chancelante, qu'à les inviter à se dégager, à se replier, à se construire de leur propre mouvement, au sein d'une liberté dont ils ont égaré l'usage et dont il s'agit pour eux de rafraîchir dans leur substance les sources taries. Leurs professeurs, Allemands pour la plupart, miraculeusement échappés à la contamination et à l'extermination, se louent de leur labeur appliqué, de leur avidité d'apprendre, de leur discipline intellectuelle à la vérité innée et développée abusivement. Peu de tourment de ce côté-là. En revanche, ces maîtres peinent fort à engendrer chez leurs disciples ce nécessaire esprit de recherche personnelle, d'opposition, cette conviction, qu'il faut, en face de l'univers contradictoire, opaque, se découvrir soi-même et ne recevoir de personne ses conclusions, sa foi, sa ligne de vie. Cette seule assurance, même inquiète, témoignerait de leur salut.

Il s'agit d'un labeur prolongé, d'un douloureux enfantement. Ce qui est le plus à craindre, c'est que cette œuvre de restauration spirituelle et intellectuelle n'ait le temps de s'accomplir. Si les conditions de la politique internationale ne parviennent pas à se stabiliser, les jeunes Allemands se verront à nouveau précipités dans un nouveau maëlstrom, dans un enfer dantesque, plus désarmés et plus dangereux que jamais.

* * *

L'histoire, science vivante

Le reproche le plus souvent exprimé contre les facultés dites sèches, c'est que l'enseignement y est exagérément théorique et froid, que les élèves ne parviennent pas à s'intéresser vraiment à des connaissances qui leur paraissent définitivement figées. Le grief n'est pas sans fondement. En ces dernières années, on a tenté de le redresser par la tenue régulière de séminaires, au cours desquels le professeur devient un conseiller et un guide et les élèves à leur tour peuvent échanger des points de vue et exercer leur sens critique.

On a fait davantage à l'Université Yale où se poursuit depuis deux ans une expérience très intéressante dont nous fait part M. Benjamin Fine (*New York Times*, 20-2-49). On a compris que les élèves s'ennuyaient généralement aux cours d'histoire, parce qu'ils n'y voyaient qu'une série de dates, de batailles et de traités et qu'ils parvenaient difficilement à saisir l'enchaînement des causes et des effets, à prendre une vue d'ensemble qui fût à la fois excitante et enrichissante pour l'esprit. C'est dans cette perspective qu'on a voulu exercer leur esprit critique et qu'on a eu recours au maniement des documents et des pièces d'archives. Le but est de centrer l'intérêt sur une période ou un événement particulier, d'y ramener tous les éléments convergents, de pratiquer ce qu'on appelle en pédagogie la méthode globale. Il

semble que jusqu'à maintenant la tentative ait été fructueuse. Voyons comment elle fonctionne dans la pratique :

La méthode appliquée à Yale est illustrée par les matériaux de travail procurés pour le problème de « La chute de la Monarchie de Juillet en France ». En étudiant ce problème, l'élève reçoit d'abord des matériaux historiques indiquant les facteurs qui expliquent la faiblesse de la monarchie. Ensuite, il obtient le récit d'un événement particulier — la fusillade d'une partie de la foule parisienne — qui a été la cause immédiate de la chute de la monarchie. Toutefois, ce récit ne lui est pas présenté comme une simple narration historique. Il consiste plutôt dans les déclarations assermentées de huit soldats et citoyens qui ont été témoins de cet acte de violence. De plus, on apporte des cartes de Paris pour aider l'étudiant à déterminer exactement où ces faits se sont passés.

Après avoir établi autant de faits significatifs que possible, l'étudiant commence alors à les apprécier et à les interpréter. A cet effet, on lui fournit quatre interprétations dues à quatre écrivains contemporains. On ne s'attend pas à ce qu'il accepte ou rejette aucune de ces quatre interprétations. On l'encourage à bâtir sa propre théorie sur la signification des événements.

Il y a là un souci de réalisme propre à captiver de jeunes esprits et à leur faire acquérir la gymnastique intellectuelle nécessaire pour se démêler dans l'écheveau compliqué de l'histoire. De même, on fait un constant effort pour rattacher les problèmes du passé à ceux du présent, pour mieux en faire saisir l'acuité et le caractère vivant. Par exemple, n'est-il pas tout à fait acceptable d'éclairer les démêlés des Noirs dans le sud des États-Unis à la lumière des désordres qui éclatent périodiquement, même de nos jours ? L'étudiant y acquiert le sens de la continuité, qui est peut-être l'un des plus précieux avantages de l'enseignement historique.

* * *

Des progrès encourageants

Une université n'est pas seulement un lieu où se donnent rendez-vous des étudiants désireux d'écouter passivement les leçons des professeurs. Un tel enseignement, s'il n'était pas complété par d'autres initiatives, serait vite sclérosé. Il y faut le don de vie, il y faut surtout la participation active des étudiants eux-mêmes. Or, depuis la fin de la guerre, on constate dans la plupart des universités canadiennes un état d'esprit nouveau, plus curieux, plus créateur, plus agressif aussi. Des jeunes se groupent pour fonder des revues, pour monter des spectacles, pour exprimer leurs vues sur les grandes idéologies en conflit. Tout cela concourt à faire des universités de véritables centres de vie intellectuelle, et non pas de froids musées où seraient exposées sous globe les connaissances immuables du passé.

Un excellent journaliste anglo-canadien, M.B.K. Sandwell, se réjouit de cette heureuse tournure des événements. Il emprunte plusieurs exemples à ce qu'il sait exister dans quelques universités de langue anglaise et il en vient à ajouter (*Saturday Night*, 8-3-49):

Les universités de langue française ont montré quelques signes d'un réveil analogue de maturité, mais cela n'a pas été très loin et a probablement obtenu peu d'encouragement de la part des autorités universitaires, qui sont naturellement ecclésiastiques. Dans une de ces institutions le personnel d'une publication d'étudiants a été récemment démis de ses fonctions par le conseil des étudiants, parce qu'il accordait trop d'attention aux arts et trop peu aux nouvelles relatives aux étudiants.

Nous ne mettons pas en cause la bonne foi de M. Sandwell, qui est un homme pondéré et habituellement bien informé, comme en témoigne ce qu'il écrit au sujet de la malheureuse aventure du *Quartier Latin*. Il se trompe néanmoins quand il laisse entendre que la direction ecclésiastique de nos universités détermine une certaine paresse de l'esprit, une certaine pusillanimité à l'endroit de toute initiative un peu audacieuse. Il aurait intérêt à se renseigner davantage sur ce qui s'est accompli à Montréal et à Québec depuis une dizaine d'années environ. Cela suffirait sans doute à rectifier son point de vue.

Réhabilitation du Moyen âge

L'Université de Montréal se flatte d'accorder son ombre tutélaire à l'Institut d'Études médiévales, qui gîte actuellement rue Rockland. Une vingtaine d'étudiants, dont près de la moitié sont canadiens-français, y sont inscrits. Ils y acquièrent une érudition profonde, ils doivent se familiariser avec la paléographie, la méthodologie, l'archéologie et l'historiographie, sous la direction d'une équipe remarquable de professeurs venus de la Sorbonne, de l'École de Chartres, du Louvre, de l'Institut biblique de Jérusalem, des Universités d'Oxford, d'Utrecht, de Heidelberg, de Rome, etc. Les candidats aux divers diplômes ès sciences médiévales doivent détenir un grade universitaire et connaître le français, l'anglais et le latin, et connaître l'allemand, au moins comme langue de consultation.

Le R.P. Benoît Lacroix, O.P., le premier docteur en sciences médiévales de l'Université de Toronto, nous fournit ces informations et souligne l'intérêt très actuel de ces études, qui ne doivent pas être l'apanage de quelques mandarins de lettres. Après avoir montré l'apport immense du moyen âge, il fait illusion à un préjugé tenace (*La Revue dominicaine*, vol. LV, tome I):

Il est arrivé alors à plusieurs de confondre les dark Ages de leur esprit avec ceux qu'ils imaginaient chez les autres. Cette honteuse stratégie de l'igno-

rance, conspiratrice contre le progrès des sciences, n'a pas fini de se répéter! Elle fait partie de l'histoire de l'erreur humaine et les chroniqueurs médiévaux diraient sans doute qu'elle est, comme la guerre, une conséquence inévitable de nos péchés. Mais voilà que depuis vingt ans, travaux, livres, articles, revues, instituts et programmes universitaires se multiplient pour faire connaître le vrai moyen âge. Au XXe siècle reviendra sûrement le mérite indiscutable de ces découvertes et nos arrière-neveux, si on leur laisse la chance de vivre, nous loueront, comme nous avons longtemps célébré la Renaissance, de nous avoir ramené à l'antiquité.

Ces travaux de recherches ne s'adressent qu'à des spécialistes. Il n'empêche que les lecteurs lettrés peuvent bénéficier de ces trouvailles, une fois qu'elles leur sont présentées sous une forme accessible. Il est heureux qu'une activité intellectuelle aussi haute se déploie à l'Université de Montréal, qui bat la marche dans cette renaissance du moyen âge.

R.D.

CHRONIQUE DES DIPLÔMÉS

LE NOUVEL ADMINISTRATEUR

Notre administrateur Jean-Pierre Houle nous a quittés pour se donner entièrement au journalisme, carrière qu'il lorgnait d'un bon œil depuis quelque temps déjà. Rendu aujourd'hui au journal "Le Devoir" qui se l'est accaparé, il nous a fallu à regret accepter sa démission, et, faisant face à la réalité, le conseil a dû pourvoir à son remplacement. Après avoir rencontré plusieurs candidats, étudié la question sérieusement, le Conseil a enfin arrêté son choix sur Me Roger Craig, un diplômé de l'Université (Dr. 37). Roger Craig est connu des anciens et très apprécié de ses confrères du droit. Après quelques années de pratique professionnelle, il entra à l'armée en 1942 où il demeura jusqu'en 1946, alors qu'il quitta le service avec le grade de Capitaine. Pendant les deux années qui suivirent, Craig servit comme conseiller juridique à la Commission des Prix, division des loyers.

La pratique de sa profession, son grade militaire et son stage à la Commission des Prix lui ont donné cette habitude du contact avec le public, l'esprit d'organisation et d'ordre qui ne manqueront pas d'être extrêmement profitables au succès de l'Association.

NOS DIPLOMATES

Le Gouvernement étend sans cesse notre représentation à l'étranger et le ministère des Affaires Extérieures ajoute continuellement de nouvelles compétences à son personnel déjà important. Le 16 février, nous apprenions ainsi que deux anciens diplômés étaient appelés à des postes importants: Paul A. Beaulieu (Dr. 36), fils de Me Emery Beaulieu, doyen de la Faculté de Droit, était nommé consul à Boston, et Jules Léger (Dr. 36) devenait attaché au secrétariat du Premier Ministre.

Beaulieu nous arrivait de Paris où il était deuxième secrétaire d'ambassade depuis 1945; il s'est destiné à la carrière diplomatique presque au début de sa carrière, et il faisait partie du ministère des Affaires Extérieures depuis 1940. C'est après un séjour à Washington et à Paris qu'il revient en Amérique où il est appelé à remplir un poste de commande qui laisse déjà entrevoir qu'il est sur la grande voie diplomatique d'une façon prometteuse. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

Confrère de classe de Beaulieu, Léger, au sortir de l'Université, poursuit des études à la Sorbonne d'où il est revenu avec le titre de "docteur", et vous pouvez

maintenant l'appeler sans crainte "docteur Léger" tout comme on dit: "Docteur Massicotte" ou "docteur Crevier." Léger est entré au service des Affaires Extérieures en même temps que son confrère Beaulieu et il fit depuis un stage au Chili et un à Londres. Il a agi comme conseiller de la Délégation canadienne à la troisième assemblée générale des Nations-Unies. Son rappel à Ottawa est un signe reconnu qu'on veut le préparer à de plus grandes choses encore. L'exemple des Canadiens français dans la Carrière est magnifique; souhaitons que Beaulieu et Léger le suivent.

UN SOUS-MINISTRE

Enfin nous avons à Ottawa des nôtres comme sous-ministres, et les derniers nommés sont deux anciens de l'Université de Montréal.

Au ministère des Affaires des Anciens Combattants, il va de soi que c'est un militaire que l'on a appelé dans la personne du lieutenant-colonel Lucien Lalonde, O.B.E., E.D. Lalonde est avocat (Dr. 30) et pendant la guerre, il a servi outre-mer comme Capitaine au régiment de Maisonneuve, et après un stage comme instructeur au Collège Militaire de Kingston, il est retourné en Europe où il devint bientôt commandant du même régiment. Il fit la campagne dans le nord-ouest de l'Europe. A son retour, il succéda comme conseiller juridique en chef de la Commission des Prix à Me André Demers, depuis nommé juge de la Cour Supérieure. On ne pouvait mieux choisir pour surveiller les intérêts des vétérans. Anciens, vous saurez à qui vous vous adressez, à l'avenir.

UN AUTRE SOUS-MINISTRE

Et cette fois il s'agit de Marc Boyer (Poly. 28) qui déménage à Ottawa où il est appelé au ministère de la Reconstruction. Il quitte les bureaux de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec pour prendre la direction du ministère de la Reconstruction, nouveau ministère qui demande toute une nouvelle organisation. Un ancien de Polytechnique était tout désigné pour remplir ces fonctions.

LE SPORT

Avec de gros titres, les journaux nous apprenaient en février dernier que les Carabins, (oui, les Carabins) devenaient enfin CHAMPIONS de la ligue senior inter-universitaire. "Enfin" était le mot: depuis 38 ans que l'Université faisait partie de la ligue et elle en est à son premier championnat. Et c'est comme ça que nous, les diplômés, nous voyons nos rêves se réaliser, nous qui courions les arenas de la ville et de la Province pour encourager les nôtres et qui demandions dans le Quartier-Latin; "A quand un championnat?" Enfin, nous l'avons. Ce qu'il y a de plus typique dans tout cela, c'est que nous sommes à peu près sûrs que dans l'équipe il y en a qui

sont les fils de ceux qui formaient les équipes dans le temps où les étudiants espéraient un championnat. Qui sait, en 38 ans, il peut se passer bien des choses, comme on le voit.

LES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS

La Corporation a appelé à la succession de Marc Boyer, récemment nommé sous-ministre au nouveau ministère de la Reconstruction, un autre membre de notre Association, un diplômé de l'Université, M. Léopold Nadeau, (Poly. 36). Le nouveau registraire a les qualités et la préparation voulues pour ses nouvelles fonctions, puisqu'il était déjà assistant-régistraire de la Corporation depuis septembre 1946.

L'expérience de Nadeau couvre déjà beaucoup de terrain. Depuis 1936, il a été à la Consolidated Paper Corporation, au Ministère de la Voirie et à la Canadian Underwriters Association. Il est aussi membre de l'Engineering Institute et de l'Insurance Institute de Montréal: à ce dernier endroit, il a donné des cours et des conférences.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le Conseil et l'Exécutif de l'Association n'ont pas été inactifs au cours des derniers mois. Les assemblées se sont multipliées et on a même vu l'Exécutif se réunir jusqu'à trois fois dans la même semaine. C'est que l'Exécutif et le Conseil font face à plusieurs problèmes vitaux et ils ne reculent pas devant la tâche. Ils veulent faire un succès de l'Association et se sont tracé un programme de réorganisation interne et d'activités qui demandent un gros travail de préparation.

Il y a d'abord réorganisation complète de l'administration et ceci ne se fait pas seul. Il y a ensuite la refonte complète des règlements pour les mettre plus à portée des temps actuels, et cette tâche a demandé plusieurs séances laborieuses dont le résultat sera soumis à l'assemblée générale. Et il y a enfin tout un programme d'activités sociales ou autres que le Conseil et l'Exécutif veulent organiser afin de multiplier les occasions de rencontre entre les anciens. En fin de compte, le Conseil veut répondre au désir manifeste des anciens de voir en leur association un médium qui servira à maintenir et à aviser l'esprit confraternel entre les diplômés.

C'est ainsi que le Conseil veut réunir les anciens dans des "smokers", des soirées, etc., encourager la formation de sections en dehors de Montréal, donner une attention toute spéciale aux jeunes diplômés, et à cette fin il a amendé les règlements pour recevoir parmi ses conseillers, les trois derniers présidents sortis de charge de l'A.G.E.U.M. Il est aussi question de changer le nom de la "Revue" et même celui de l'Association, et de faire une campagne de recrutement.

Tous ces changements, tout ce travail, c'est signe qu'il se fait quelque chose à l'Association, et l'on ne tardera pas à en sentir les effets bienfaisants. Mais à tout cela, il y a une condition, une condition essentielle. Si l'on veut que l'Association soit forte et active, il faut que les Anciens s'y intéressent, qu'ils deviennent membres

et paient régulièrement leur cotisation. Et une fois membres, qu'ils talonnent les délégués de leur faculté pour avoir de l'action.

CHEZ LES MÉDECINS

Les médecins de l'est de Montréal se sont groupés en Association et ils font preuve d'une grande activité. Cette année, ils inaugurent une série de quatre dîners-causeries qu'ils ont pu organiser grâce à la générosité de quatre maisons de spécialités pharmaceutiques de l'est de Montréal. Il va sans dire que les confrères sont des médecins dont la plupart sont des diplômés de notre Université. Saluons cette initiative de cette Association et souhaitons-leur tout le succès et l'attention que leur dévouement mérite.

CHEZ LES NOTAIRES

La Chambre des Notaires des diplômés de l'Université a procédé à ses élections et nous sommes heureux de remarquer l'élection de Me G. Henri Séguin (Dr. 19) au poste de Vice-Président. Le Notaire Séguin est conseiller de l'Association générale des Diplômés et son dévouement à notre cause laisse bien augurer pour son stage au Conseil des Notaires.

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Au cours de février, sous la Présidence de M. Rosaire Courtois (25) ont eu lieu les élections au Conseil de l'Association des licenciés des Hautes Études Commerciales.

Rosaire Archambault (41) a été élu Président. Archambault, qui est à la tête d'une importante entreprise d'instruments de musique de la Métropole, est un homme d'affaires et son dévouement à notre cause laisse bien augurer pour son stage au Conseil des Hautes Études Commerciales.

Les élections ont donné les résultats suivants:

Au poste de Vice-Présidents: *Gérard Filion* (34), *Hormisdas Langlais* (14).

Le Secrétaire sera *Lionel Mantha* (32) et le Trésorier *Jos. Ste-Marie* (40) qui est aussi conseiller de l'Association générale.

Les Conseillers sont: *Rosaire Courtois*, C.A.V. *Pinault*, (38), *Jean Allaire* (39), *Sarto Ouellet* (44), *Robert Caron* (45).

Le Chef du Secrétariat est *R.L. Galipault* (36).

Un nouveau maire:

Le Docteur Georges Phaneuf, Chirurgien, (M. 21) a été élu Maire de la Ville de St-Jean, ville industrielle qui prend un essor considérable. Le docteur succède à un autre diplômé, Alcide Côté, C.R., qui est député pour le comté à Ottawa.

SUCCÈS AU "SMOKER"

Le 24 février, à la suite de l'invitation lancée à nos membres, une foule nombreuse et distinguée de diplômés de l'Université s'est rencontrée au Cercle Universitaire pour y tenir un "smoker". Ce qu'il y avait de remarquable, c'était l'enthousiasme et l'entrain des participants qui sont même arrivés en grand nombre longtemps avant l'heure fixée. Il était agréable de voir les diplômés retrouver un confrère de sa faculté ou d'une autre faculté qu'il n'avait pas revu dans les cinq, quinze ou vingt-cinq ans qui s'étaient écoulés depuis leur départ de l'Université.

Ce fut d'abord les franches poignées de mains, la période des questions: "Qu'est-ce que tu deviens, comment vont les affaires, combien as-tu d'enfants? etc. etc.". Puis, tout en prenant une consommation aux frais de la Princesse, ce fut la réunion autour des tables par promotion ou par groupes de promotions et les rappels de souvenirs allèrent bon train.

Au milieu de la soirée, nos diplômés, Me GÉRARD DELAGE (Dr 35) et le Dr GILLES AMIOT (Ch. D. 15), se sont chargés de nous rappeler d'anciens souvenirs en contant des anecdotes, en récitant des déclamations *pures, naïves et pures* et nous disant des chansons à la plus grande satisfaction de toute la salle. Après cette partie du programme, il fut servi aux diplômés de quoi se mettre sous la dent et un rince-bouche adéquat et les représentations reprirent de plus belle avec DELAGE et AMIOT, qui se sont surpassés et qui ont su plaire au suprême degré. A voir la réaction chez les diplômés, nous voyons que les années écoulées n'ont pas affecté le goût de rire des diplômés et il n'y en a pas un qui ne s'est pas déclaré hautement satisfait de la réunion et qui n'ait pas souhaité que de telles occasions de se rencontrer se présentent souvent.

La soirée était rehaussée par la présence de Monseigneur le Recteur de l'Université, Monseigneur Olivier Maurault, de l'Honorable Lucien Gendron, (Dr. 14) Dr Ernest Charron (Ch. D. 12) Doyen de la faculté de Chirurgie Dentaire et de M. Ignace Brouillet (Poly. 29). Directeur de l'École Polytechnique et de plusieurs professeurs.

Le Président de l'Association, Me Émile Massicotte (Dr 16) a adressé la parole et a souhaité la bienvenue à tous, dans des termes qui étaient justes et d'une façon qui est toujours appréciée et qu'il a le don de faire si agréablement.

Cette soirée a été un succès à tous les points de vue et nous le devons au Trésorier de l'Association, Pierre Gendron (Sc. 41), qui s'est dévoué corps et âme pour mettre à exécution ce projet qu'il avait mis lui-même de l'avant. Il mérite toutes nos félicitations et tous nos remerciements. On ne peut que souhaiter que le Conseil continue à organiser de semblables soirées et l'enthousiasme avec lequel les diplômés ont répondu à ce premier appel est le plus bel encouragement pour continuer.

MONSIEUR L'AUTOMOBILISTE

Au nom de plus de 1,000,000 de voyageurs quotidiens utilisant notre service, **nous vous prions d'avoir vos chaînes prêtes dans votre auto**, durant les mois d'hiver, **pour usage immédiat** en cas de besoin.

C'est à toute heure du jour que neige et tempêtes peuvent survenir et que vous pouvez avoir besoin de vos chaînes.

Les rues sont plus congestionnées que jamais.

Les statistiques démontrent que durant les mois d'hiver

80 %

de nos délais de circulation sont causés par des automobiles en panne sur les voies.

Il en résulte—des retards **non seulement pour nos voyageurs** mais aussi pour **tous ceux** qui se trouvent sur la rue.

Par conséquent—nous vous en prions

**Tenez vos chaînes
prêtes
dans votre automobile**

**Posez-les aussitôt
que le besoin
s'en fait sentir**

La Compagnie des Tramways de Montréal

Au nom de plus d'un million de voyageurs quotidiens